8e ANNÉE **NOUVELLE SÉRIE — T. XLII**

La Vie Intellectuelle



LES ÉDITIONS DU CERF
JUVISY * SEINE-ET-OISE

v. 42
1936

T. XLII - N° 1 10 Avril 1936

La Vie Intellectuelle

REVUE BIMENSUELLE

QUESTIONS RELIGIEUSES

Billet de Christianus

La vie contre le droit ?

Le chancelier Hitler a déchiré le traité de Locarno. Pour se justifier, il fait appel du droit des traités aux lois de la vie : « Vous m'objectez les paragraphes des traités, et moi je prêche la morale supérieure; vous parlez au nom des droits périssables, moi je parle au nom du peuple éternel. »

En lisant ces paroles, d'autres paroles reviennent en mémoire : « Je ne pensais pas que les décrets d'un mortel comme toi eussent assez de force pour prévaloir sur les lois non écrites, œuvre immuable des dieux. »

D'où vient pourtant que, alors que la réplique d'Antigone chante à tout jamais dans nos souvenirs comme la voix même de la conscience humaine, les déclarations du Führer, elles, révoltent en nous le sens de la justice ?



Toute la tradition morale de l'humanité proclame bien que sous le droit positif humain il y a un droit naturel et divin qui le fonde et le juge, mais si, dans le cas où le droit des hommes contredit le droit de nature, le droit des hommes est nul et non avenu, dans le cas contraire il doit être respecté. Or c'est précisément cette distinction capitale dont ne tient pas compte Hitler.

Antigone protestait, au nom de la conscience, contre une loi impie. Où est l'injustice dans un traité de garantie mutuelle proposé et librement signé par le Reich ? « Vous interprétez les textes à votre façon et nous à la nôtre », nous est-il répondu. N'est-ce pas justement ce qui prouve la nécessité d'arbitres et de tribunaux, c'est-à-dire précisément d'une organisation juridique humaine ?

Il y a longtemps déjà que l'on oppose au statisme juridique français le dynamisme réaliste allemand. Mais, par-delà les différences de mentalité des peuples, toute l'expérience humaine témoigne en faveur de la nécessité d'un minimum d'organisation juridique pour garantir le respect social du droit éternel : il y a une législation même en Allemagne et des juges même à Berlin. Dans l'ordre international pas plus que dans l'ordre national, on n'a pas encore trouvé le moyen d'assurer la stabilité nécessaire à la vie, hors du respect de la parole donnée : « Vous ne pouvez baser la civilisation européenne sur un système dans lequel les traités engagent leurs signataires aussi longtemps seulement qu'il leur plaît », a constaté sir Austen Chamberlain à la Chambre des Communes.

C'est que le respect d'un traité, quand celui-ci ne contredit pas la loi naturelle que chacun porte au fond de sa conscience, est exigé par cette loi même. Mais c'est là justement qu'apparaît le désaccord le plus grave, car Hitler ne fait pas seulement appel au droit naturel contre le droit positif : malgré les apparences, il nie, en réalité, le droit naturel lui-même, ces lois non écrites qu'Antigone proclamait l'œuvre immuable *des dieux. Pour lui, il n'y a rien d'immuable : il ne fait pas appel aux* lois *éternelles, mais bien au* peuple *éternel. La vie, pour lui, n'est pas seulement supérieure aux textes des traités, elle est inconciliable avec l'idée même d'un droit permanent.*

Là est l'erreur profonde, erreur qui atteint non seulement le statisme juridique, mais le dynamisme le plus réaliste lui-même, car il n'y a pas de vie sans idée directrice et, dans le réel mouvant, il y a des invariants. Les formules, œuvres variables des hommes, peuvent changer et incarner diversement les principes, œuvres immuables de Dieu, mais le développement de la vie internationale ne peut pas être viable s'il ne respecte pas ces principes. Selon une autre réplique de sir Austen Chamberlain, « le vrai problème pour nous consiste à savoir si, à l'avenir, la loi de la force prévaudra, ou si nous pourrons y substituer la force du droit ? »

Si Hitler parlait vraiment au nom de la loi non écrite, il y aurait moyen de s'entendre, mais il parle au nom de la vie contre le droit; et nous autres nous croyons que le droit est nécessaire à la vie et qu'il y a même des cas où il faut savoir perdre la vie pour sauver les raisons de la vie.



— Alors, vous voyez bien qu'il n'y a rien à faire. Lâchons cette chimère qu'est l'organisation de la paix et tâchons d'a-

voir pour nous la force; « la saison des pactes en papier est finie, revenons aux alliances », écrivait ces jours-ci le Journal des Débats. *On pourrait demander d'abord si les traités d'alliance ne sont pas tout aussi en papier que les pactes; mais le débat est plus haut : Revenir purement et simplement aux alliances, renoncer à l'organisation judirique des relations internationales ? Sous l'apparence d'une réplique logique au geste d'Hitler se cache en réalité une abdication devant lui. Ce n'est pas l'amener sur notre terrain, celui du droit, c'est le suivre sur le sien, celui de la force, et presque lui donner raison. Aujourd'hui comme hier, c'est seulement sur le droit qu'on peut organiser l'ordre humain.*

— Mais Hitler s'y refuse!

— Il faut l'y forcer et non y renoncer.

Sans doute il est impossible, vu la force considérable qu'il représente, de ne pas tenir compte de lui, sans doute sa mystique antihumaine peut retarder l'évolution mondiale et rendre plus laborieuse l'organisation de la paix, sans doute son attitude oblige le reste du monde à prendre des précautions supplémentaires, mais si le but devient plus difficile à atteindre, il n'est pas changé pour cela.

Un chrétien ne doit pas être en faveur de l'organisation de la paix quand elle apparaît facile, puis contre elle quand elle se révèle difficile. Son parti doit être pris non par opportunisme, mais à cause des « lois non écrites, œuvre immuable » de Dieu. C'est dans la difficulté des tâches nécessaires que doit se manifester cette fermeté de pensée et cette trempe de caractère que l'Église attend de ses vrais fidèles.

« Le point fondamental doit être qu'à la force matérielle des armes soit substituée la force morale du droit. » C'est là une vérité proclamée par Benoît XV, qui dépasse Hitler et le national-socialisme. La lui sacrifier serait capituler devant lui et au fond le servir, et — ce qui est plus grave — ce serait trahir l'humanité et la cause de l'esprit.

C'est pourquoi, même dans les mesures défensives, rétrogrades, que l'attitude du Führer oblige à prendre... à regret, on doit s'efforcer de ne rien mettre qui puisse faire obstacle à l'organisation du monde selon la justice ou décourager les autres peuples d'y tendre.

Avec lui, s'il s'y résigne, sans lui, s'il se tient à l'écart, contre lui, s'il s'y oppose, il faut travailler inlassablement à organiser la force du droit.

CHRISTIANUS.

Le livre de Tobie

(*Suite et fin*) (1)

Asmodée

J'ai dépeint les Sept époux qui, ensemble ou l'un après l'autre, se présentent pour la possession de l'âme humaine. Car, ainsi que nous le dit le Psaume II, 3-8, *semblables aux idoles deviennent ceux qui les font*, et semblables au péché ceux qui, par l'habitude, s'en font une seconde nature. Le regard pur d'une enfant de Dieu qui leur demande leurs répondants (2) suffit à les déconcerter, ils cèdent ce qu'ils ont d'enveloppe et d'apparence à leur véritable animateur qui est le démon *Asmodée* (*ou destructeur*). — *Et l'ange Raphaël lui dit : Ecoute-moi et je t'apprendrai qui sont ceux sur qui le démon a le pouvoir : ce sont ceux qui entrent dans le mariage en bannissant Dieu de leur cœur et de leur pensée, pour se livrer à leur passion, comme le cheval et le mulet qui n'ont pas de raison : sur ceux-là le démon a pouvoir* (VI, 16-18). Ils ne sont capables de donner que cette mort dont ils sont les mandataires et non la vie. Aussi, dans la prière

(1) Voir *La Vie Intellectuelle* du 25 mars.

(2) *Credentials*, en anglais. — *Narraverunt mihi impii fabulationes, sed non ut lex tua.* Ps. CXVIII, 13.

qu'elle adresse à Dieu, la fille de Raguël ajoute-t-elle : *Ou bien je n'étais pas digne d'eux, ou bien peut-être n'étaient-ils pas dignes de moi, car il se pourrait que Vous m'ayez conservée pour un autre époux* (III, 19).

Les prières simultanées

Ces deux supplications, ajoute notre texte, celle du vieux Tobie et celle de Sara, *furent exaucées en même temps...* Tobie rentre chez lui, conduit par son chien, en tâtonnant du bâton : Sara descend de sa chambre et sur la dernière marche reçoit le mauvais regard de sa servante... *Devant la gloire du Dieu souverain : et le saint ange du Seigneur, Raphaël* (dont le nom *veut dire Dieu guérit*) *fut envoyé pour guérir Tobie et Sara dont les prières avaient été prononcées en même temps en présence du Seigneur.* Et nous nous souvenons de cette parole de l'Evangile : *Si deux d'entre vous ont consenti* (c'est-à-dire senti ensemble et en même temps) *sur la terre : de toute chose qu'ils auront demandée il y aura fruit pour eux de par mon Père qui est aux cieux* (Matth., XVIII, 19). *Car là où deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux.* Ainsi toute prière que nous formulons est une main que nous procurons à cet inconnu qui là-bas nous appelle les yeux fermés.

Le poisson

Et maintenant coupons au court. Et plutôt que de

suivre nos deux voyageurs mot à mot et pas à pas, allons les attendre à ce gué qui coche pour nous à travers le Tigre notre chapitre VI. Il n'y a pas tant de passages pour aller du pays plat au pays haut. En nous postant ici, nous sommes sûrs de ne pas manquer notre jeune camarade et son conducteur céleste.

Le Tigre est un fleuve impétueux comme notre Rhône (que l'on pourrait aussi bien appeler le Lion). Je ne vais pas m'y laver les pieds comme le jeune Tobie, mais je fréquente volontiers les pêcheurs à la ligne qui, entre les saules, à l'embouchure de la Mystérieuse, y provoquent la truite et l'ombre, et ces deux barques au même piquet qui exécutent l'une derrière l'autre, en proie au courant tour à tour et au remous, une espèce de contredanse silencieuse. Et cependant que nous les attendons, prêtons l'oreille à leur conversation, que les moustiques à nos oreilles prennent soin de nous rapporter. Ils vont venir, et le chemin, pour leur faire honneur, s'est tout enguirlandé d'églantines et de clématites.

Comme Tobie a bien écouté les conseils de son père, le vieux fossoyeur, avant de partir, déjà lui-même enfoncé dans la terre jusqu'au dessus de la ceinture! Il en a fait une espèce de pancarte qu'il porte constamment devant les yeux. Il sait que la mère n'approuve pas tout, et, de temps en temps, il l'a vue ouvrir la bouche comme quelqu'un qui a une observation à placer; mais c'est le père qui a raison. Et le chien ? comment va-t-il faire pour se passer du chien ? c'est étonnant que le chien soit ainsi parti avec nous sans la moindre difficulté et sans autre adieu, le nez déjà en quête, que ce frétillement un peu conventionnel et insolent de la queue à l'adresse

du vieux camarade... Une espèce de complainte, de chanterie que l'on se répète à soi-même pendant les longues heures de l'étape de l'après-midi, et quand, par hasard, il oublie un mot, il n'a qu'à tourner les yeux vers cet altier Azarias en avant et un peu à sa gauche pour se souvenir aussitôt! Il a fait chaud depuis le matin, heureusement qu'il n'y a plus longtemps à attendre, on voit déjà cette ligne de saules et la raie de l'eau qui brille, ah! quel bon bain on va prendre, on s'en donnera de barboter si Azarias le permet. *Azarias, le fils du grand Ananie.* Azarias, le fils du grand Ananie. Pourquoi *le grand Ananie* ? qui est le grand Ananie ? Mon père a l'air de le savoir. Ce sont des histoires d'autrefois, c'est dans le temps que l'on habitait Safed en Nephtalie, avant que je ne sois né. Car la mémoire de Tobie, comme celle d'un fils de fonctionnaire d'aujourd'hui, est toute pleine de noms de lieux et de lignes sur la carte. Il a osé une fois demander à son compagnon qui était cet Ananie, et, pour toute réponse, il a obtenu cette grande main qui se posait sur sa tête et qui y est restée un moment! Comme il est beau! Ah! je l'aime! Il sait tout! Pourquoi est-ce qu'il ne mange jamais ? Et je ne suis pas sûr qu'il dorme non plus. Je lui ai donné la reconnaissance de Gabelus, comme cela je suis sûr de ne pas la perdre. Un denier par jour qu'on lui a promis, ce n'est pas cher, et il a tout quitté pour venir avec moi! Juste ce que nous avions besoin! Je n'ai eu qu'à sortir, et le premier bonhomme au coin du marché, comme s'il m'attendait, c'est lui! Une bonne idée que j'ai eu de lui parler! Je n'ai eu qu'un mot à dire. Il connaît Ragès, il connaît Gabelus! Dix talents d'argent qu'il nous doit, ce Gabelus ! cela fait un gros tas, et

maman sera contente, elle ne disputera plus papa. *N'aie point de crainte, mon fils. Il est vrai que nous menons une vie pauvre, mais nous aurons beaucoup de biens si nous craignons Dieu, si nous évitons tout péché et faisons de bonnes œuvres. — N'aie point de crainte, mon fils! Il est vrai...*

— Les *talents*, je sais, c'est ce qu'on appelle en Chine les sycee ou les sabots. J'ai vu souvent transporter ces gros lingots par les coulis chinois aux deux bouts d'une perche ou sur une brouette. On les coupe comme du saucisson pour les besoins journaliers. Tobie l'ancien les a reçus autrefois de *la Sagesse du Roi,* et il les a donnés, ou plutôt prêtés contre signature au dénué Gabelus. On songe à l'intendant de la parabole qui a reçu un fonds de cinq talents et qui en rend dix. Si par talent, qui est valeur et poids, il faut entendre un de ces commandements du Décalogue, qui sont comme l'étalon de l'amour (car il n'y a qu'un commandement, nous dit Notre-Seigneur : *Tu aimeras* — et, à côté, un autre qui est tout semblable à lui), on peut imaginer que les cinq talents du premier poste, qui est l'amour de Dieu, en ont produit, sur le second poste, qui est l'amour du prochain, cinq autres qui leur sont semblables. Mais ici il s'agit de la constitution primitive, du dépôt inaltéré dont Gabelus s'est reconnu redevable à son *auteur,* comme on dit en termes juridiques, à travers un espace de temps que figure la distance géographique. Au fond de cette caverne obscure qui est le cœur de l'homme, les talents étaient demeurés, vivant de temps en temps d'un vague éclat. *Mais il faut que les Ecritures soient accomplies* (Matth., XXVI, 54). Il faut que le divin messager, délégué à la fois par le Père céleste et par le

père humain, vienne les réclamer pour en tirer le profit, *qui est trente et soixante et cent pour un* (Marc, IV, 8).

Toutes ces profitables excogitations, notre jouvenceau, qui est en train de laver dans le Tigre ses pieds meurtris, est bien loin de s'en douter. Les pieds seulement ? L'eau est trop tentante après cette longue étape sous un soleil cruel. On croit n'en avoir qu'aux genoux et tout à coup on y est jusqu'à la ceinture, et alors autant vaut se payer cette longue et voluptueuse brassée en plein courant. Mais attention! ce n'est pas impunément que l'on se livre ainsi au Tigre! Je ne l'ai jamais vu, mais je connais le Rhône, et, de la berge, j'ai souvent étudié ces œils furieux, ces trous enragés, ces vortex qu'un âpre lit et la voracité de la pente déterminent dans le courant. Il n'y manque qu'un poisson au milieu, un monstre quelconque, par exemple un tarpon ou un *devil fish* de la Floride, ou cet atroce destructeur de l'Amazone qu'on appelle, je crois, le *piricuba*, armé de quatre rangées de dents tranchantes et d'un appétit insatiable, qui en quelques minutes, je l'ai vu au cinéma, transforme en squelette le cadavre d'un mouton (1). Tobie l'a vu, et, plein d'effroi, il s'écrie vers son directeur! Mais celui-ci : *Va sans peur!* et l'on peut supposer que pendant ce temps le monstre, aveuglément poussé par son instinct féroce, s'est mis au sec : *et prends-le par les ouïes*, qui sont

(1) *Sepulcrum patens est guttur eorum*. Ps. v, 11. L'annotateur de ma bible suggère que le poisson en question pourrait bien être un silure, un calliyonyus, voire même un uranoscope, mais il conclut modestement que c'était un brochet! Ce qui s'arrange très bien avec la petite légende rapportée ci-dessous. Le brochet atteint *souvent*, paraît-il, *dans ces parages, la grosseur d'un homme*. Moi, je veux bien!

cette porte palpitante chez le poisson ouverte à la respiration et au son, *et ramène-le sur la rive.* Ce que Tobie accomplit incontinent.

Nous savons de Qui il s'agit. Le poisson, bien entendu, c'est celui des catacombes, ΙΧΘΥΣ, cet être moral composé des initiales qui désignent le Sauveur et dont les os de la tête figurent tous les instruments de la Passion. Mais autre chose que le calembour, il y a une similitude. Ce n'est pas pour rien que tout l'Evangile est rempli de pêcheurs et de poissons. Quand le Christ dit à saint Pierre de *jeter le filet,* c'est pour capturer, pour faire passer de l'intérieur à l'extérieur et de l'obscurité à la lumière ces âmes qui sont faites à Sa ressemblance. *Le Royaume de Dieu,* nous a-t-il été révélé, *est en nous,* et le Christ est l'habitant et le citoyen bien loin au-dessus de la surface de ce désert intérieur. Il y est complètement immergé, mélangé. Il le boit, il le respire. Il participe à ce milieu obscur et fluide, fait d'onde et de capacité. Le pêcheur, et j'allais dire le pécheur, le voit briller le temps d'un éclair. Peut-être qu'il est allé chercher jusqu'au fond d'une incroyable bourbe la drachme perdue qui ce soir servira à l'Apôtre à payer le publicain.

Voilà donc le poisson tiré sur l'herbe et dans une suprême convulsion, sous les yeux des deux pèlerins, achevant de passer du domaine de la réalité matérielle à celui de la mystique. *Vide ce poisson,* dit l'Ange, *et conserves-en le cœur, le fiel et le foie, car ils sont employés comme d'utiles remèdes. Il obéit, puis il fit rôtir une partie de la chair. Ils salèrent le reste qui devait leur suffire jusqu'à ce qu'ils arrivassent à Ragès, ville de Médie.* Inutile de rappeler ici l'évangile de saint Jean et le fameux adage :

Piscis assus, Christus passus. Cette chair mystérieuse, salée du sel de la Sagesse, ne rappelle-t-elle pas ce *pain cuit sous la cendre,* apporté par un autre ange à Elie, et dans la force de qui le prophète marche pendant quarante jours jusqu'à l'Horeb, montagne de Dieu ?

Mais que penser de ce cœur, de ce foie et de ce fiel que le médecin céleste a recommandé de réserver ? Nous le verrons tout à l'heure.

Tobie et Sara

Les instructions de l'Ange. — Le cœur et le foie du poisson

« J'étais à l'auberge », racontera plus tard Tobie à ses parents et à son épouse, « ou plutôt, non, nous n'étions plus à l'auberge. C'est à l'auberge que je m'étais procuré le sel après que nous eûmes passé le Tigre, et tout ce qu'il fallait pour la préparation du poisson. Nous campions sous le grand ciel illuminé, et Azarias, comme d'habitude, m'expliquait l'étape du lendemain. Je me rappelle que le chien nous écoutait et remuait la queue, et cependant il avait dû se passer de dîner, car la chair du poisson, m'expliquait notre guide, ne doit pas être donnée aux chiens. C'est alors que, pour la première fois, il me parla de Ragès en Médie, où vivait Monsieur votre père. Par là, dit-il en me montrant l'Orient, de l'autre côté de la passe. Et, en effet, on voyait la passe qui entaillait la ligne des montagnes à l'horizon, toute remplie par une grosse étoile; il m'a dit le nom de l'étoile, mais je l'ai oublié. *Il y a là-bas,*

mon fils, un homme appelé Raguël, de ta tribu et de ta famille : il a une fille, nommée Sara, mais en dehors d'elle il n'a aucun autre enfant, fils ou fille. Tout son bien doit te revenir et il faut que tu la prennes pour épouse. Demande-la donc à son père et il te la donnera pour femme. Ce sont ses propres paroles. Et quand je les entendis, je fus saisi de frayeur. » — « De frayeur », dit Sara, « et peut-être aussi déjà d'un certain intérêt ? » — « De frayeur », dit Tobie, « *car j'ai ouï dire qu'elle avait déjà épousé sept maris et qu'ils sont tous morts, et l'on m'a dit encore qu'un démon les avait tués,* parce qu'il aimait lui-même cette jeune fille et qu'il en était jaloux. — — « Son nom », dit Sara, « est Asmodée. » — « Et en effet », dit Tobie, « avant de frapper à la porte de votre père, j'ai vu les sept tombes alignées côte à côte. *Ils sont tombés,* me dit mon guide, *dans la fosse qu'ils se sont creusée à eux-mêmes.* » — « Non », dit Sara, « c'est mon père qui diligemment la creusait, sachant ce qui allait arriver. Vous dormiez, Tobie, mais moi je ne le connais que trop, ce bruit du pic et de la pelle! » — « Que s'est-il passé », dit Tobie, « avec ces sept misérables, et que faisiez-vous pendant qu'Asmodée leur tordait le cou ? » — « Ce sont choses », dit Sara, « dont il est préférable de ne point parler. Sachez seulement qu'ils ne m'ont pas touchée du bout du doigt. » — « Maintenant », reprit Tobie, « ce scélérat est aux fers et il a le temps de réfléchir aux désagréments que lui a attirés cette avidité indiscrète pour le sang humain, ce sang qui est le support de l'âme. Azarias m'a montré l'endroit où il est sur la carte (1). Ça s'appelle la

(1) Notre éditeur moderne de la Bible le connaît également. *Atlas archéol.*, pl. 1.

Haute-Egypte, et c'est l'endroit pour les démons analogue à cette fosse où le Roi de Babylone conserve ses lions (1). Quelle atroce duresse pour un démon qu'un endroit où l'on ne peut pas faire le mal et ce désert autour de lui comparable à l'abominable dessèchement de ses entrailles! c'est là-dedans qu'il se démène, tout dévoré lui-même par ces feux du désir et de la luxure qu'il n'est plus capable de communiquer aux misérables humains. On m'a dit, chère Sara, qu'une goutte de rosée recueillie sur le sein de notre père Abraham suffirait à tempérer l'enfer. Mais une goutte de feu puisée au fond de cette fournaise suffirait à incendier toute la terre. On l'appelle *le feu noir*. Et ce n'est point à la chair ou aux vêtements qu'il s'attache, comme la poix et le soufre, c'est la moelle même de nos os qui lui sert de véhicule, ranimé par les infatigables poumons de Tophet! Plus tard, m'a révélé Azarias, il apparaîtra un généreux athlète, appelé Antoine, qui affrontera ce brigand jusque dans son repaire et qui en viendra à bout. » — « Comment », dit Sara, « a-t-il suffi de quelques petits morceaux de poisson, et je n'ai même pas compris bien nettement si c'était le foie ou le cœur, pour venir à bout de cet effroyable assassin, une affreuse salive découlant de sa bouche bestiale, qui montait la garde au pied de mon lit ? » — « Le poisson », dit Tobie, « n'aurait pas suffi s'il n'y avait pas eu ces quelques braises dans un pot de terre que nous avions emportées avec nous. Et ce feu, chère Sara, c'était vous qui le fournissiez, je veux dire ces prières ardentes que vous adressiez au Seigneur du fond d'une volonté

(1) *Hic sunt leones.*

droite et d'un cœur humilié et contrit. Et moi, j'apportais l'intérieur du poisson, c'est-à-dire la moelle de ces instructions que j'ai reçues de mon père, ces organes pour nous de vie et d'immortalité qui se cachent au fond des paroles de David et de Moïse, telles que les rouleaux de la synagogue les tiennent serrés et enveloppés. Soudain, si on les met sur le feu, leur sens se déploie en une fumée odorante qui monte jusqu'aux narines de l'Eternel et qui met le diable en fuite. »

Mais nous qui, à travers les feuillets accumulés de la Bible, à travers l'engloutissement du temps et cet abîme encombré de *parasites,* prêtons l'oreille à la conversation des deux époux et à cet échange sacré de syllabes hébraïques, nous savons encore mieux à quoi nous en tenir. Le cœur du poisson, mais ce n'est rien autre que le Sacré-Cœur. Il ne nous servirait de rien s'il ne trouvait pour s'y consumer un autel incendié par l'amour, de sorte que son exhalation et son parfum remplissent toute la maison, comme cette vapeur jadis, qui, au jour de la Dédicace, dilata le temple de Salomon (1). Et quant au foie, ce n'est pas à Platon que nous en demanderons l'intelligence, qui dans le *Timée* le compare soit à l'enclume sur laquelle viennent se forger les volontés intérieures, soit à un miroir sur qui se reflètent les images du passé et de l'avenir. Méditons plutôt longuement sur les images et les informations que nous fournit notre manuel d'anatomie et de physiologie. Le foie est cette longue pièce de chair directement sous la voûte du dia-

(1) *Dirigatur oratio mea sicut incensum in conspectu tuo.* Ps. CXL, 2. — *Pars ejus in Domino offertur incensum.* Levit , VI, 17.

phragme, entre le cœur et l'estomac, qui préside aux élaborations de notre appareil digestif. C'est à la fois, nous démontre-t-on, un laboratoire et une balance, un magasin avec ses lobes hexagonaux en nid d'abeille et un creuset toujours chauffé au rouge (1). Il produit à la fois le doux et l'amer, d'un côté l'acide bile, le mordant pour dissoudre la graisse, et de l'autre le sucre dont il maintient dans le sang une exacte proportion qui monte brûler sur le foyer du cœur. Et je ne parle pas des autres produits. Le foie gouverne donc toute la masse viscérale au-dessous de lui comme une espèce de soleil chimique, tout ce qui transforme en un moyen intérieur de la vie personnelle l'aliment que nous avons puisé au dehors dans la circonstance. On peut ainsi voir en lui le régulateur de notre température animale et le siège des passions. Quand Tobie, sur la prescription de l'ange, place sur des charbons ardents le cœur et le foie du poisson, il accomplit, sur des matières figuratives de la chair, par Jésus-Christ assumée, pour la purification du lit nuptial, une espèce d'holocauste. Or les livres cérémoniaux de la Bible nous marquent qu'il y a deux espèces d'holocaustes, l'un dit des *pacifiques*, et l'autre *pour le péché*. L'un est l'offrande et l'hommage que toute créature doit à son créateur (2). C'est l'Esprit qui *revient* à l'Esprit, suivant la parole de l'Ecclésiaste (XII, 7). Mais le corps animal, tout échauffé, imprégné et travaillé par le péché originel, ne peut être mieux signifié que par le foie, qui, dans son milieu et sous son firma-

(1) Le foie est l'organe de notre corps dont la température est la plus élevée : 38°5.

(2) *Consumez, transportez, anéantissez mon cœur, faites-en l'holocauste parfait.* — Fénelon.

ment que constitue le diaphragme, en est l'économe, le régulateur et l'administrateur (1). Il le purifie par la bile comme un baptême d'amertume, qui est l'action de la pénitence et de l'intelligence sur la masse alimentaire, et il y puise avec mesure le sucre qui est à la fois saveur et combustible. Il résout avant de dissoudre. Il amasse et il élimine. C'est toute cette action intérieure que le foie, en se consumant, met, pour ainsi dire, sous le nez du Créateur, suivant cette parole du Psaume (LXXIV, 3) : *Ego justitias judicabo.*

C'est alors que les yeux noirs de Sara remontent jusqu'à Tobie en train de comprendre et de disserter, et lui demandent ce regard que la femme ne cesse d'attendre de l'homme et qu'elle obtient si rarement. Ils remontent jusqu'à son front, et là ils séjournent un moment, puis ils redescendent jusqu'à ses pieds, et alors ils se détournent. Tobie parle, mais c'est Sara qui se souvient, car profonde est l'âme d'une femme qui s'est refermée sur sept maris. *Nous sommes enfants des saints,* ça, c'est un mot dans la bouche de l'excellent jeune homme qu'elle a compris tout de suite et qui, de cette âme à la sienne, comme une eau que l'on jette sur la chaux vive, a produit une prise immédiate. C'est lui qui forme la base de ce mariage instantané, de cette âpre appropriation, de cet attrapement de toute son âme à ce sauveur délicieux, nécessaire, ridicule et imprévu, quelque chose où se mêlent l'instinct de la conservation, une foi passionnée en Dieu, une austère loyauté, que l'on pourrait appeler une chas-

(1) *Deditque quaedam domesticis suis et cibaria ancillis suis.* — Prov., XXXI, 15.

teté active, à la loi et à la tribu, — et une complaisance attendrie à ce beau et pur visage, à ce jeune homme qui est venu de si loin pour elle, à cette ignorance rédemptrice. Car Sara en sait plus long que Tobie : elle a appris quelque chose au cours de ces sept nuits qu'elle a passées en compagnie d'Asmodée, avec, pour seul rempart, le cadavre du prétendant sacrifié, cependant que le père, au-dessous, dans l'enclos, attaque pioche à pioche le croûton sépulcral. Quand ils étaient à genoux tous les deux, au cours de ces trois nuits d'agonie, la première où fut exorcisé le démon de la luxure et de la mort, la seconde où ils furent admis dans la société des anciens patriarches, la troisième enfin où, tous les deux à la fois, ils reçurent le dépôt de cette bénédiction qui devait fleurir plus tard dans le dernier verset du *Magnificat,* c'était Tobie qui parlait comme il convient à l'homme, mais c'est Sara qui comprenait. Quelle éruption de sanglots alors, du fond de cette âme dévastée qui se relevait d'entre les cadavres !

Maintenant elle sourit. Tout cela est passé ! Bonjour, mon petit frère !

Le déjeuner en famille

Jamais déjeuner de famille ne fut plus joyeux que celui qui succéda à la troisième nuit ! C'est un de ces matins purs et verts de l'Iran et, à travers les cris des porteurs d'eau, on entend la cloche de la caravane de dromadaires et de bourriques qui se met en marche vers la Bactriane. Et quant aux cigo-

gnes, elles ont fait leurs nids là-haut sur les genoux du dieu Mardouk, sans souci des archéologues américains qui, après bien des siècles, partiront, au rebours des rois mages, à la découverte sous un tas monstrueux de décombres de leurs excréments pétrifiés. Tobie et Sara, après tant d'épreuves, se tiennent modestement par la main. La méchante servante se mord les lèvres, elle rit de l'œil gauche et elle grince des dents de l'œil droit : on voit bien qu'elle n'est pas contente, et tout à l'heure, à l'office, elle aura quelque chose à dire. Raguël et son épouse pleurent à petits coups de temps en temps, et alors on voit une larme qui descend distinctement le long de leurs traits ciselés par l'antiquité. Aussi vite qu'il a pu, le bonhomme a comblé la huitième fosse, mais il ne faudra pas beaucoup de travail pour l'ouvrir de nouveau et pour l'y mettre lui-même. Toutes les commissions et compliments à faire à son compère, là-bas, il lui semble qu'il y a pensé, et l'on va s'occuper maintenant des cadeaux.

Azarias se tient dans un coin, suivant son habitude, immense, silencieux et paisible. Il est là et il n'est pas là. Il ne gêne pas, mais on ne cesse pas de penser à lui. On dirait qu'il remplit toute la pièce.

Gabelus

Et Gabelus, avec tout cela, qui était l'objet principal de l'expédition, il me semble qu'on l'a quelque peu oublié ! Tant s'en faut ! mais il peut attendre un petit peu. Les dix talents qu'on lui a confiés sont d'un argent qui ne se rouille ni ne se ternit. Tobie cependant bientôt se préoccupe des volontés de son

père, et c'est l'ange à qui il demande de les exécuter, tandis que lui-même, à Ecbatane, prépare toutes choses pour la consommation de son mariage avec l'Ame humaine. Voilà Raphaël en chemin de nouveau, porteur de ce papier authentique et de la signature incontestable : et de telles merveilles aussi que cet exilé là-bas, parmi ses ballots et ses balances, jamais n'en entendit de pareilles. De sa bouche lentement disjointe il sort un souffle profond. On songe à Jacob, quand ses fils, au retour d'Egypte, lui rapportèrent des nouvelles de Joseph et de sa gloire. Aussi ne suffit-il pas à Gabelus de remettre au mandataire de l'Eternité l'argent qui, jadis, lui fut confié, c'est lui-même qui veut l'accompagner. Ils arrivent à Ecbatane juste à temps, le festin est prêt, et déjà Tobie et son épouse sont à table. Ah! comme on est heureux de faire connaissance! Gabelus ne peut se rassasier de regarder cette jeune figure! Tout le passé lui revient en mémoire. On peut dire que c'est tout le portrait de son père! (1)

La mère

La lanterne magique a reçu un autre ruban. Et pendant que l'on met l'objectif au point, nous

(1) Le texte nous dit que pour ce festin, où Raguël invita tous ses voisins et tous ses amis, il fit tuer deux vaches grasses et quatre béliers. Je n'insiste pas sur le symbolisme de ces chiffres. De même il est écrit *que Raguël donna à Tobie la moitié de tout ce qu'il possédait et il rédigea un écrit afin que la moitié qui restait devînt la propriété de Tobie après sa mort.* On songe à ce sicle du sanctuaire que l'offrant divise en deux. Et aussi à ce texte de saint Paul où le testament devient efficace par la mort du testateur. C'est ainsi qu'entre Dieu et nous, comme dans la parabole de l'enfant prodigue, il y a partage de *substance*.

voyons confusément jaillir pour une seconde de l'écran et danser devant nos yeux des choses dont Hollywood aujourd'hui payerait bien cher le centimètre : cette vue de Ninive, par exemple, ou le Tigre (tacheté il est vrai, mais jaune aussi comme un lion) avec ces barques rondes tourbillonnantes, fabriquées à l'imitation de ses remous : ou le vieux Tobie lui-même, si du moins c'est lui, cette vieille main tâtonnante que l'on voit toute seule en train de chercher son bâton. Mais quand la bande s'est finalement agrafée et que la musique repart en cadence pour l'accompagner, ce n'est plus Tobie, c'est la mère (Anne, qu'on l'appelle) qui rejoint son poste quotidien et qui regarde insatiablement la route, la route, la route, vers l'Est! celle par qui son fils est parti et par où il reviendra, on dirait qu'elle la dévore et qu'elle en tient le bout entre ses dents! Et quand la nuit est venue et qu'il faut regagner la maison, elle rumine ce que tout à l'heure elle va servir à son vieux compagnon. *Hélas! hélas! mon fils! pourquoi t'avons-nous envoyé si loin? toi qui étais la lumière de nos yeux, le bâton de notre vieillesse, la consolation de notre vie et l'espérance de notre postérité! Nous avions tout en toi seul, nous n'aurions pas dû te laisser t'éloigner de nous.* Nous, naturellement, c'est le vieux, c'est Tobie! Tout ce qui arrive est de sa faute.

Et nous, pendant que nous suivons la vieille femme où elle va, attentifs à ses plaintes qu'elle laisse tomber derrière elle comme une traînée de gouttes de sang dans la poussière, l'écho d'autres douleurs nous revient à la mémoire : celle par exemple qu'a recueillie Zacharie (XII, 10) : *Ils se lamenteront sur lui comme sur un fils unique.* Hélas! à nous

aussi il nous est arrivé, *par notre faute, par notre très grande faute,* de perdre Celui qui pour nous *était toutes choses en une seule,* et le désert que nos yeux interrogent en vain n'est qu'une image de celui que nous portons en nous-mêmes, de cette dépossession radicale qui nous ôte notre raison d'être et nous transforme en ce simulacre dont il est dit : *Inter mortuos liber* (1). Mais, même parmi les fidèles, quel est le foyer où ne vienne souvent s'asseoir la vieille femme ivre de griefs et de lamentations, et où nous ne trouvions plus souvent la ressemblance de Ninive que celle de Nazareth ? cette Ninive pourtant, jour à jour, tant bien que mal, que défend le précaire ricin de Jonas. « Que fait le Christ ? où est-Il passé ? pourquoi fait-Il comme s'Il n'était pas ? pourquoi se permet-il de permettre ceci ou ça ? Nous connaissons ses habitudes et que souvent Il fait semblant de s'en aller : *finxit Se longius ire.* Mais, cette fois, si c'était pour de bon ? et si c'étaient ceux-là qui avaient raison qui ne cessent de nous corner aux oreilles avec une mauvaise ironie : *Où est ton Dieu ?* nous savons qu'Il est quelque part, mais qu'est-ce que cela nous fait, du moment qu'Il n'est pas avec nous ? Nous avons bien des espèces de nouvelles de Lui de temps en temps, mais c'est si vague et cela vient de si loin! *Seigneur, sauvez-nous! nous périssons!* C'est Sa présence réelle que nous voudrions avec nous, comme autrefois! c'est Sa main que nous voudrions tenir dans la nôtre. « Et nous ne nous souvenons plus de ces paroles qu'Il nous a laissées

(1) *Factus sum sicut homo sine adjutorio, inter mortuos liber : sicut vulnerati dormientes in sepulcris quorum non memor es amplius, et ipsi de manu tua repulsi sunt.* — Ps. LXXXVI, 6.

avant de partir : *Il vous est expédient que je m'en aille* (Joan., xvi, 7), et : *dans ces choses qui sont de mon Père il Me faut être* (Luc, ii, (49). Pour une brebis perdue, le bon Pasteur n'hésite pas à laisser là tout son troupeau. Ainsi, pour cette vierge inconnue, obéissant à Dieu, Tobie, le jeune missionnaire, a laissé son père et sa mère.

Tobie l'ancien recouvre la vue

Tobie l'ancien est assis à sa place habituelle, ce banc, le dos au mur et la face vers le ciel (1). Peut-être sa mémoire, à défaut de ses prunelles éteintes, lui représente-t-elle en ce moment ce spectacle si fréquent en Orient, les cinq ou six rayons qui s'échappent du soleil couchant et qui, en fuseau, à travers tout l'espace, viennent rejoindre un autre soleil virtuel. Il se croit seul, abandonné et méprisé de tous, spécialement des voisins et des fournisseurs chez qui l'idée du recours à ce lointain Gabelus n'a jamais été populaire. Il se croit seul, et il ne se rend pas compte que, par cette porte qu'il a pieusement ouverte avec sa bêche au travers de la terre, quelqu'un a passé. C'est Moïse le premier qui a pris place à sa droite, et c'est David ensuite qui est venu s'asseoir à sa gauche, tous les deux citoyens comme lui avant l'apparition du Soleil de Justice de cette bienheureuse nuit de la Foi, et qui, tous les deux, attendent avec lui et lui partagent cette profonde réserve de patience qu'ils ont accumulée dans les

(1) *Tibi dixit cor meum, exquisivit Te facies mea : Faciem tuam Domine, requiram.* — Ps. xxvi, 8.

Limbes. *Patientiam meam quis considerat ?* a dit un autre patriarche. Mais oui! tout de même! il y a quelqu'un pour la considérer.

Car des hurlements et des jappements effroyables viennent de s'élever dans la rue, et, sanglant, déchiré, poursuivi par toute la meute du quartier qui veut le mettre en pièces, un chien tout haletant, et gémissant, et agonisant de félicité, a franchi la porte de la cour; et la première nouvelle que Tobie en reçoit, c'est cette langue, à grandes lèches passionnées, qui lui débarbouille la figure. Le chien ! le chien est revenu! et alors mon fils n'est pas loin! il est là! on va le ravoir avec nous! C'est alors que se place cette vieille main frémissante qu'on nous a montrée tout à l'heure en train de chercher le bâton.

Et quand la mère, à son tour, finit par arriver, la première chose qu'elle voit sur le seuil de la maison, c'est ça! le père et le fils dans les bras l'un de l'autre! Quel cri alors elle pousse et comme elle le lui arrache pour le posséder à son tour!

Entre ses deux maîtres, la maîtresse, la servante, la cuisine, et tous les autres bons coins qu'il redécouvre l'un après l'autre, le chien ne sait plus que devenir ! Sans parler d'un bon coup de dent de temps en temps aux collègues, pour leur remettre au cœur la crainte de Dieu!

Azarias est là aussi, toujours imposant et majestueux. Il a bien gagné son argent. Présent et pas présent à sa manière. On dirait qu'on voit à travers lui. Il fait un signe, et Tobie le jeune, qui a toujours un œil de son côté, a compris. Il fouille dans sa panetière et il y prend le fiel du poisson. C'est cette petite fiole.

Tout le monde regarde. Tobie, sur les yeux de

Tobie a étendu quelque chose, et alors il n'y a plus qu'à attendre. On voit sur l'écran les yeux du vieillard qui clignent, d'abord vite et puis plus lentement. Comme quelqu'un qui étoufferait et qui rapprend à respirer.

Du fond de la pupille, nous dit la version des Septante, il est né une espèce de vapeur blanche qui devient une taie. Le jeune homme la saisit entre ses ongles, maintenant c'est quelque chose de consistant à quoi il a affaire. Il l'arrache. Tobie voit! Il voit son fils! Face à face, Tobie voit ce Tobie qui le voit!

Quant à Sara, nous dit le texte, *avec tous ses serviteurs, avec les troupeaux et les chameaux et tout l'argent de sa dot et celui qu'avait rendu Gabelus,* elle n'arriva que sept jours après. Il ne fallait pas moins que ces sept jours, le temps qu'a mis le monde à se laisser créer, et la consommation de tous les siècles, pour qu'Israël achève son déménagement, devancé par quelques hardis éclaireurs.

Le fiel du poisson

Le Royaume de Dieu est en nous, nous dit l'Evangile; à l'intérieur. C'est ainsi que dans le Christ, dans le Verbe incarné, tout est parole et salut : non seulement cette main qui ressuscite et qui foudroie, ce pied devant qui toute barrière se dissout, cet œil qui commande à la tempête, mais ce qu'il y a à l'intérieur. *Vous le dévorerez,* nous dit l'Exode, *avec les organes intérieurs.* Il y a longtemps qu'Israël, obéissant aux prescriptions du Sinaï, s'est familiarisé avec tous ces vases de la vie, il y a longtemps que

les sacrificateurs infatigablement fouillent à deux mains la figure et manipulent le firmament organique. Et, le temps du Sauveur étant venu, nous voyons Sa salive qui guérit les sourds, que dire de Ses larmes et de Son sang ? Jusqu'à ce jour, sur le Calvaire, où la lance du centurion nous a ouvert sous Sa côte la source inépuisable des sacrements.

Comment donc nous étonner que le fiel du poisson figuratif ait été miraculeusement investi d'une vertu curative ? et que sa propriété naturelle de mordant et de clarificateur ait servi de base à une opération supérieure ? Ce n'est plus de la graisse qui lui est donnée à dissoudre, mais les ténèbres, ces ténèbres au fond de nous que ne cesse de sécréter le péché originel (1).

Le principe d'efficacité dans le fiel est son amertume. Et le principe de la guérison en nous est la pénitence, c'est-à-dire la réalisation à nos sens du péché et du mal que nous avons fait. *Leur grappe,* dit le Deutéronome (XXXII, 32), *est une grappe de fiel, du raisin le plus amer.* Mais ce fiel ne serait en nous qu'une racine d'empoisonnement et de désespoir, si la souffrance de Jésus sur la croix n'était venue le transformer. Le fiel qui guérit Tobie, c'est la Passion du Christ. Le fiel du péché que nous portons à nos lèvres, il le refuse, mais ce fiel de la vision intérieure et du regret, cette lente distillation d'un pleur inépuisable et corrosif, cette goutte d'or qui suffit à nettoyer notre monde viscéral *et à le rendre lucide* (Luc, II, 36), c'est lui-même qui le fournit.

(1) *Quia tenebrae non obscurabuntur a Te.* Ps. CXXXVIII, 12.

L'ange Raphaël

Alors Tobie appela auprès de lui son fils et lui dit : Que donnerons-nous à ce saint homme qui t'a accompagné dans ton voyage ? Tobie répondit à son père : Mon père, quelle récompense pouvons-nous lui offrir ? Y a-t-il quelque chose qui soit en rapports avec ses services ? Il m'a conduit et ramené sain et sauf : il a été lui-même recevoir l'argent de Gabelus : il m'a fait avoir une femme dont il a éloigné le démon et il a rempli de joie ses parents : il m'a sauvé moi-même du poisson qui allait me dévorer : il t'a fait voir la lumière du ciel et, par lui, nous avons été comblés de toutes sortes de biens. Que pouvons-nous lui donner d'égal ? Mais je te prie, mon père, de lui demander s'il dédaignerait pas accepter la moitié de tout ce que nous avons rapporté. — Alors l'ange avec eux leur dit : « Bénissez le Dieu du ciel et rendez-lui gloire devant tout être qui a vie, parce qu'il a exercé envers nous sa miséricorde. Il est bon de tenir caché le secret du Roi, mais il est honorable de révéler et de publier les œuvres de Dieu. La prière est bonne avec le jeûne, et l'aumône vaut mieux que l'or et les trésors. Car l'aumône délivre de la mort et c'est elle qui efface les péchés et qui fait trouver la miséricorde et la vie éternelle. Lorsque tu priais avec larmes et que tu donnais la sépulture aux morts : lorsque, quittant ton repas, tu cachais les morts dans ta maison pendant le jour et que tu les mettais en terre pendant la nuit, je présentais ta prière au Seigneur. Et parce que tu étais agréable à Dieu, il a fallu que la tentation t'éprouvât. Maintenant le Seigneur m'a envoyé pour te

guérir et pour délivrer du démon Sara, la femme de ton fils. Je suis l'ange Raphaël, un des sept qui nous tenons en face du Seigneur. » A ces mots, il fut dérobé à leurs regards. Alors, s'étant prosternés pendant trois heures, ils bénirent Dieu, et, s'étant levés, ils racontèrent toutes ses merveilles.

Un regard sur les Anges

Et nous, qui, sous la poussière des siècles et les lunettes sur le nez, avons suivi trace à trace la caravane jusqu'au moment où, mêlé d'abord au piétinement de la troupe, le vestige lumineux de l'animal divin qui lui servait de conducteur soudain s'arrête et disparaît, nous qui avons encore dans les oreilles cette injonction conservée par les Septante : *Ecrivez dans un livre tout ce qui est arrivé* : il est juste que nous reprenions et étudiions le texte écrit pour nous par tous ces pieds dans le sable. Dieu, pour une fois, a permis que nous, d'un bout à l'autre, accompagnions un de Ses exécutants et que nous pénétrions en détail les démarches merveilleuses de Sa Providence. L'industrie des anguilles qui, du fond d'une prairie de l'Ardenne, entendent l'appel pour y recevoir consommation d'une fosse de l'Atlantique, est peu de chose à côté. Pour permettre le voyage de Tobie, il a fallu commencer par secouer trois ou quatre empires, il a fallu faire avec Jérusalem et Samarie comme un enfant qui touille dans une fourmilière avec son bâton. « Dieu met les âmes à ce prix ! » s'écrie le grand Bossuet. « Il remue le ciel et la terre pour enfanter ses élus. » Et ce n'est pas pour rien que l'évangile du 24 octobre nous laisse

entendre que l'ange qui, de temps en temps, agitait les eaux de la piscine de Béthesda n'était autre que ce même Raphaël. Et davantage, cette miette chaude échappée à l'insouciance d'une hirondelle, l'occasion en a suffi pour ébranler tout le protocole de la cour céleste et pour allumer la lanterne d'un voyageur abîmé à cette flamme qui brillait au sommet du chandelier à sept branches. Raphaël n'agit pas par lui-même. Il n'intervient pas de sa personne. C'est à peine si nous le voyons ramasser comme avec des pincettes Asmodée démantibulé pour le déposer au milieu des braises ardentes de la Haute-Egypte. C'est un guide, son art est l'exploitation de la circonstance, il accommode, pour arriver à une conclusion salutaire, les éléments épars d'une situation donnée. Il est le trait d'union, l'étincelle élicitée du plan divin par ces deux infortunes, par ces deux âmes saintes qui prient en même temps et, sans le savoir, se demandent l'une à l'autre secours. Il agit par voie de suggestion et de tentation, en augmentant dans l'esprit de son auditeur le poids et la tension de telle ou telle idée et en lui proposant à sa portée les moyens de passer de la puissance à l'acte. Dès le premier moment, dès l'instant où, à ce coin du marché, derrière la marchande de fromages et de fruits, il s'aposte dans l'attente de son jeune camarade, il a envisagé tout le canevas de l'histoire qu'il est chargé de réaliser. Il y a quelqu'un qui est en possession du programme complet de la partie où nous avons notre rôle à tenir et qui exerce sur tout un jeu de courants parallèles une espèce d'induction psychologique. Et puisque je parle de ce phénomène d'induction, connu des électriciens, je pourrais aussi bien avoir recours à celui de la catalyse, où un

corps, sans être lui-même atteint, agit, par sa seule présence, sur un couple autrement inerte. Cette intervention des anges dans notre vie quotidienne ne nous est pas aussi familière qu'elle l'était aux anciens patriarches, mais il suffirait d'un rayon de soleil bien dirigé pour nous rendre visible, comme elle paraît l'avoir été aux yeux de Jeanne d'Arc, la danse de ces millions de points d'or. N'insistons pas davantage sur ces considérations intempestives. Ce que Raphaël a laissé dans l'esprit de ses camarades momentanés, — cependant qu'il établit à l'aide de leur collaboration inopinée le scénario prophétique du drame de notre rédemption et qu'il ramène à Tobie le père Tobie le fils, époux maintenant de cette humanité qu'il est allé arracher au démon, rechercher et réintégrer à l'autre bout du monde, — ce n'est pas la démangeaison d'une curiosité indiscrète, c'est le sentiment naïf et poignant d'un ami perdu. Eh quoi ! cette sollicitude toujours présente, cette connaissance au-dessus de nous infaillible, cette impulsion forte et douce, cette grande main que nous avions tant de joie à sentir autour de la nôtre, cet intérêt à tout ce qu'il y a en nous de meilleur, ce regard affectueux et perçant, il est donc vrai, tout cela nous est retiré ! Quel serrement de cœur, demain, quand il faudra nous accommoder d'un monde qui ne comporte plus d'Azarias ! Mais non ! vous êtes toujours là, quoique invisible, n'est-ce pas, cher compagnon ?

Bruxelles, février-Brangues, août 1935.

Paul Claudel.

NOTES ET RÉFLEXIONS

Une Vie de Jésus

La *Vie de Jésus* de François Mauriac est une œuvre palpitante d'exactitude morale et d'ajustement contemporain. Les œuvres des mystiques anciens, identiques aux nôtres en leur fond, ne résonnent pas du même timbre. La double fixité du dogme et de l'histoire garde des espaces libres et vacants, précisément pour que nos contemplations comblent ces claires-voies jusqu'à la fin du monde. Les conventions d'ennoblissement dans l'édification ont vieilli. Nous sommes assurés que le cri de l'amour monte plus vif et plus perçant dans la seule lumière.

Notre tâche de méditer sur le Christ, nous la trouvons faite, parfaite, tout le long de ces pages d'un style mince et tout en nerfs, creusées de tendresse et de profondeurs. Ces profondeurs s'enfoncent dans le sens de notre âme et de notre temps, selon nos déclivités essentielles. Je connais peu de commentaires plus nourrissants que ceux dont s'accompagnent tant d'épisodes illustres et sacrés : le Centurion, la femme adultère, le miracle des pains, les Béatitudes, le denier de la veuve; et aucun où se trouvent unis plus de clairvoyance psychologique et plus de miséricorde : belle paire d'ailes, au vol sûr. Plusieurs s'achèvent en de courtes phrases d'une émotion sourde et violente, incroyablement pure de tout verbalisme et pareille à une vibration sans bruit.

Je voudrais un instant m'arrêter aux portraits. Descendons les degrés de leur hiérarchie.

Et d'abord la plus haute des âmes créées : Marie, la secrète, l'ignorée, ensevelie en un anonymat de trente ans.

Tous (ou presque) parmi les écrivains spirituels nous ont assez parlé d'une Marie surhumainement éclairée dès son enfance, n'ignorant rien des plans du Père, vivant auprès du Fils en une communion de Paradis. Et de leur côté les peintres sortaient de leur palette une petite Princesse en robe de brocart. Mais que les textes sont plus sobres ! Deux Évangélistes se taisent sur Marie ! Même pour ceux qui en parlent, tout ce qui précède Nazareth s'enfonce en une sorte de préhistoire traversée de deux courts éclairs. Une Marie toute simple, durement traitée, rejetée dans ses silences, refoulée de toute collaboration apparente, à peine visible en marge des Évangiles, et qui n'émerge qu'une fois entre Noël et le Calvaire! Oh! fille du Dieu jaloux, servante du Seigneur, douce Vierge maternelle, docilité absolue, notre dure âme moderne n'est-elle point écrasée par tant d'abnégation et tant d'humilité !

Descendons. Plus bas que le Précurseur. Plus bas que les amies tendres rachetées, sanctifiées. Voici les disciples, généreux et vulgaires, voici les appelés et les refusants, tous ceux qu'a traversés le regard de Jésus, tous ceux qui, sans comprendre, sans voir, sans soupçonner, ouvrant leurs gros yeux matériels, passaient... Grande masse facile et superficielle, nous ne vous dédaignons pas. Vous nous ressemblez trop. Et les pêcheurs d'hommes lanceront sur vous leur coup de filet d'après la Pentecôte.

Plus bas encore. Beaucoup plus bas. Jusqu'aux gredins, aux chers gredins d'inépuisable richesse, intimement fouillée. (Nous plaindrons-nous de cette empreinte digitale et de cette marque de fabrique ?) Voici les pleutres, les fuyards, les nocturnes, gélatineux, vaguement obèses. Et derrière eux les charnels, Hérode, Hérodiade, Salomé. Autour de ces trois têtes une sorte de flamme ultra-chaude, une teinte de feu jaune, les reflets fuligineux d'une débauche d'Orient. Et puis les Pharisiens, monopolisateurs séculiers des valeurs spirituelles, politiciens de Dieu, sinistres végétaux religieux, écorces durcies autour de cœurs morts. Enfin et surtout l'Iscariote, reconstitué en ses calculs d'arriviste et ses réactions monétaires, caressé, câliné, disséqué, d'une main fine et féroce. Elle ne se soulève de lui qu'aux toutes dernières

heures, quand le souffle de la miséricorde divine soufflait sur ce patron des traîtres que nous sommes tous, — s'il eût seulement senti sa mince haleine !

Sous ce pittoresque d'exactitude, reconnaissons les figures de notre passé et de notre avenir.

Une personnalité échappe à ces analyses : l'essentielle, l'Unique. On n'explore pas Jésus. Aucune reconstitution dite « positive » qui ne soit grotesque de mièvrerie ou de pauvreté. Aussi le livre mêle-t-il, comme dans l'Évangile, en une naïveté nue, les éclairs de divinité avec les traits humains : force, tendresse, miséricorde, subite perception des âmes, invectives de l'amour, humilité, fatigue, craintes, soumission héroïque, silences, fuites, grand cri sur la Croix... Mais peut-être faut-il ici partir d'une autre rive.

Le Christ n'est pas venu pour nous cacher Dieu, tout au contraire. Il faut oser se plonger dans cet absolu de l'Être, cette impensable existence par soi, cette terrifiante source de l'Univers. Or voici, grâce au Christ, un repère plus près des hommes dans tous ces insondables où nous nous perdons. Voici, dans ces gouffres de grandeur, une réalité que nous n'aurions jamais soupçonnée, si elle ne nous fût venue par le Christ, si du fond de l'Infini ses mains percées ne nous l'eussent tendue : c'est l'idée que Dieu est amour, que c'est par amour qu'Il a créé le monde, que c'est par amour qu'Il s'est fait homme. Tel est le cœur du christianisme et son essentielle merveille. Tous les dogmes, chacun pour son compte, l'expriment, et n'expriment que cela.

Or de la vision du Christ-Dieu surgissent deux choses capitales : le refus et la miséricorde. Je ne puis dire si c'est le point essentiel de cette vie du Christ, mais c'en est la face tournée vers moi.

Et d'abord le refus. Une quête de trois années humaines, pressante, tendre et chaude, spirituellement éclairée d'une immense lumière, chargée de miraculeux bienfaits matériels, — pour ceux qui entrent par ces portes, et c'est nous tous. Toutes ces offrandes et notre refus ! Et notre pouvoir de refuser ! Ce débat incroyable entre le Très-Haut et un atome! De puissants déterminismes montent de nos corps, des cités, de la terre, mais nous sentons sur les parties accessibles de notre cœur un petit pouvoir invraisemblable, une situation de créateur, un

absolu minuscule, dépaysé dans notre misère. « Notre Père, qui êtes aux Cieux, que Votre Volonté soit faite ! » O vœu inouï ! Pourrait-elle ne l'être point ? Quelle chose de l'énorme Univers échappe à la Toute-Puissance ? Mais justement mon cœur, mon cœur souverain de son destin! mon cœur misérable et maître de soi !

Et la miséricorde! Voici les sanctions surhumaines, et les invectives saintes, et toute les exigences d'un impérieux amour. Mais au fond de cette justice, — la seule véritable épouvante, — voici que murmure à mon oreille une tendresse toute moite, l'offrande de telle goutte individuelle dans le ruissellement du Vendredi Saint. Cette miséricorde nous étonne, surtout quand elle s'adresse aux autres. Elle passe notre logique, ressemble aux fantaisies d'un vol, à un caprice dans le ciel.

Est-ce la première fois qu'il nous faut assouplir nos évidences humaines pour leur faire encercler l'Être ? Toutes nos sciences connaissent à certaines dates cruciales ces grands et subits surcroîts de l'acquis, ces extensions soudaines de la pensée scientifique et ces conquêtes sur l'Inintelligible. Avec une profonde gratitude, pieuse et docile, recueillons de même et mieux encore cet élargissement de notre univers spirituel.

Celui qui l'offre à nos cœurs, c'est le Berger des brebis perdues, le Père du Fils prodigue, le bienfaisant patron des derniers ouvriers, le voisin crucifié du voleur. Son premier bienfait est de nous faire comprendre que nous aussi nous sommes de ces déficients, de ces égarés qu'il faut que Dieu cherche, de ces repentis tardifs, de ces paresseux incessamment en retard sur la grâce. Nous non plus, « nous n'avons jamais rien donné ». Nous aussi, il nous faut « être fous d'espérance ».

J. Malègue.

Le Bouddhisme

Il semble bien que l'auteur, japonais moderne et adepte du bouddhisme, ait pensé écrire un livre (1) pour la glorification de cette religion, envers laquelle nous autres, chrétiens et occidentaux, nous ne nous défendons pas toujours d'une certaine déférence, en raison de son ancienneté, du nombre de ses adhérents, de l'élévation de ses principes (détachement, abnégation personnelle).

On est donc assez surpris de découvrir, dès les premières pages, au lieu d'une apologie attendue, les motifs de réfutation les plus éblouissants et les plus aveuglants, exposés avec une déconcertante sincérité et une clarté telle que nous n'eussions osé l'imaginer, de peur d'être taxés de partialité.

Ayant à peine achevé l'introduction de ce petit volume, on sait déjà que le bouddhisme n'a ni origine certaine, ni unité de doctrine, ni certitudes absolues sur la vie de son fondateur, ni stabilité d'opinions. Il en ressort, établi clairement, que cette religion n'a duré 2500 ans qu'en se transformant au gré des époques, des pays, du milieu social; on en vient alors à se demander s'il est possible d'appeler « durée » le fait d'avoir conservé son étiquette en en recouvrant des opinions divergentes et contradictoires (p. 54). Et s'il convient même de dénommer « religion » une philosophie ainsi définie par l'auteur : « Une religion sans Dieu, ne croyant pas à l'éternité de l'âme » (p. 21).

La vie du Bouddha vient ensuite, et nous apporte des révélations du même genre : un vaste doute plane sur tous les détails qui entourent sa vie : origine, nom, situation, etc.

Sur le côté impérieux de sa vocation, l'auteur jette également un voile épais, attribuant sa retraite à des motifs fort prosaïques : mésentente familiale, ennuis domestiques, crise économique ! (p. 95)

Et pour les six années d'épreuve ascétique qu'il s'imposa ensuite, le Bouddha, nous dit l'auteur, les regretta par la suite, et les renia comme inutiles. Ses opinions varièrent d'ailleurs plusieurs fois au cours de son existence, et il modi-

(1) *Le Bouddhisme*, par Entai Tomomatsu, Alcan.

fia ses doctrines, non seulement suivant sa propre évolution, mais selon le genre de ses auditeurs !

Et pourtant, du chapitre suivant, intitulé « Dharma » (la loi), se dégage l'essence même d'une doctrine, l'âme d'un message transmis au travers des siècles, une inspiration très pure qui éveille en nous un écho bien connu : « Celui qui sert, qui se dévoue, qui secourt ou soigne son frère, et qui s'oublie lui-même, a accompli la loi », religion du cœur qui consiste à regarder tout, hommes, choses, nature (animaux compris) avec des yeux affectueux, un regard de tendresse et de bonté.

C'est le fait d'avoir compris cela qui constitue le *satori* (illumination, conversion du cœur), plus que toute culture de l'esprit, toute discussion stérile sur ce qui est ou n'est pas.

Doctrine élevée, séduisante, mais qui vient ici se greffer de façon assez étrange sur le vide des croyances : pas de Dieu, pas d'âme immortelle, des êtres fugitifs, une réalité qui fuit comme l'eau, insaisissable comme elle, la philosophie de l'instabilité (p. 187)... où sera alors le sens de notre effort, la raison de notre abnégation ? Nous renier nous-mêmes, pourquoi? Pour l'amélioration d'un état de choses passager, sans réalité profonde et sans lendemain? L'attitude du Bouddha, bras et jambes croisés, semble plutôt alors la seule sagesse.

On sort de cette lecture ébloui par comparaison, de la cohésion, de l'unité, du rationalisme, de la stabilité, de la sécurité que donne aux mêmes doctrines de sacrifice le dogme catholique. On regrette que l'auteur ait étudié celui-ci de façon si superficielle, comme l'indiquent les appréciations erronées qu'il donne sur lui incidemment.

Peut-être est-il trop pénétré actuellement des nécessités matérielles de l'heure présente pour en saisir tout le sens, trop imbu aussi de la supériorité de l'esprit humain : « Nous, modernes, nous sommes trop intelligents... » (p. 158). Hélas !... Pourtant Pascal a dit : « La dernière démarche de la raison humaine est de reconnaître qu'il y a une infinité de choses qui la dépassent ; elle est bien faible si elle ne va jusque-là ! » Et il nous semble que c'est toujours vrai...

Olivier Zante.

Pour la conversion d'Israël

Dans un buisson ardent Dieu se révèle à Moïse pour fonder le peuple élu, le dépositaire de la religion véritable ; dans une apparition éblouissante, la Vierge, figurée par le buisson de l'Horeb, vient rapprocher de Dieu la nation choisie en l'amenant à son Fils. Car c'est bien le 20 janvier 1842, à Saint-André delle Fratte, dans la vision miraculeuse de Marie qui convertit Alphonse Ratisbonne, que prennent naissance les deux congrégations des Prêtres et des Religieuses de Notre-Dame de Sion, vouées toutes deux à la conversion des Juifs (1).

Sans doute, à cette date, le frère aîné d'Alphonse, Théodore Ratisbonne, était chrétien depuis 1827 et prêtre depuis Noël 1830; avec sa puissante ardeur, il s'était déjà donné à un fructueux apostolat, aux œuvres de zèle et d'enseignement. Ce n'est qu'après la conversion de son frère qu'il recevait de Grégoire XVI la « mission spéciale d'aller à la recherche des brebis égarées de la maison d'Israël » et qu'il commençait l'*Orphelinat de filles israélites*, où se formait tout aussitôt la congrégation des religieuses de Sion.

D'autre part, bien qu'au dehors le P. Théodore fasse seul figure de fondateur et de chef, en réalité Sion est l'œuvre des deux frères, qui se complètent heureusement, si même ils ne sont nécessaires l'un à l'autre. Moïse avait reçu un double don : il fut à la fois le plus grand des prophètes et le docteur, le législateur. Après lui, les deux charismes, les deux fonctions furent, en Israël, nettement séparées, souvent en conflit. L'historien ne peut pas ne pas confesser qu'entre les deux frères Ratisbonne, malgré leur affection mutuelle et la vénération du cadet pour son grand aîné, la

(1) Marguerite Aron, *Prêtres et Religieuses de Notre-Dame de Sion*, préface d'Édouard Schneider. Collection « Les Grands Ordres monastiques et Instituts religieux ». Aux Éditions Bernard Grasset, Paris, 1936.

parfaite entente était parfois difficile. C'est que le P. Théodore incarnait plutôt l'autorité souveraine du législateur, la prudence temporisatrice de l'administrateur. Le P. Alphonse-Marie s'apparentait davantage aux prophètes, toujours bouillonnant d'une idée et d'une inspiration nouvelles, toujours prêt aux fondations et aux pérégrinations. Dans Israël, les deux tendances ne cessent de coexister : un idéalisme sans frein, un réalisme extrêmement pratique. De ce double esprit l'Institut Notre-Dame de Sion est né et il continue à vivre.

Notre-Dame de Sion, dans ce titre tout un programme : un attachement passionné à la nation d'Israël, considérée sous son aspect spirituel, Sion; une confiance filiale illimitée dans la Mère de toutes grâces. Que de grâces sont nécessaires et quelle inépuisable espérance est indispensable à l'ouvrier qui s'attaque à la mission ardue entre toutes, la conversion des Juifs ! Les deux frères se sont laissé faire par la Providence : ils ont suivi fidèlement ses indications.

Première œuvre qui s'impose : offrir un abri à des catéchumènes juives. Tout naturellement, le catéchuménat devient un pensionnat, une école; et voilà les religieuses de Notre-Dame de Sion prenant la forme d'une congrégation enseignante. C'est sous ces espèces qu'elles fondent en toutes les parties du monde des maisons d'éducation, recevant des myriades de jeunes filles de la meilleure société. Ce n'était pas dévier de leur fin première et essentielle. L'apostolat auprès des Juifs ne peut accaparer l'activité totale d'une congrégation, et cet apostolat doit être préparé par des travaux d'approche. En fait, Sion, dispersé sur tous les continents, donne à des quantités d'enfants juives une éducation imprégnée d'esprit chrétien ; ses maisons sont aussi tout naturellement des foyers où les nouvelles converties trouvent accueil et soutien.

Un catéchuménat pour les garçons fut le point de départ de l'Institut des Prêtres missionnaires de Notre-Dame de Sion. Ici, la formule était beaucoup plus difficile à découvrir, et les premières années de cette congrégation sont remplies de pénibles tâtonnements. A l'heure actuelle, sous une direction ferme et sage, la Congrégation porte des fruits de plus en plus abondants.

Sion répond à l'appel divin manifesté par l'apparition accordée au P. Marie. Des maisons d'éducation, nombreu-

ses et rayonnantes, font pénétrer l'Évangile en quantité de familles juives, musulmanes... Une branche spéciale de religieuses, vouée à la contemplation et à la pénitence, féconde, suivant les vues des fondateurs, par son silencieux et perpétuel sacrifice, l'apostolat actif du double Institut. Les prêtres missionnaires accomplissent, au jour le jour, leur humble tâche de catéchistes, d'illuminateurs. Le liste des baptêmes conférés à Sion s'allonge en des proportions sans cesse plus considérables.

D'autres œuvres diffusent au dehors l'action de Sion : Archiconfrérie de Prières pour la conversion d'Israël, neuvaines de messes, journées d'Israël instituées en plusieurs diocèses, offices spéciaux de prières réparatrices à Montmartre et ailleurs : tout contribue à attirer les grâces divines, à intéresser les catholiques à l'apostolat auprès d'Israël, à dissiper les préjugés antisémites trop répandus.

Les frères Ratisbonne et leur œuvre, Mlle Aron les a étudiés d'un cœur sympathique et compréhensif, parce que fraternel; elle ne s'est pas contentée d'une enquête rapide et superficielle; elle a compulsé des documents inédits; à Rome, le berceau de sa foi et de sa vocation, à Jérusalem, le siège de sa fondation maîtresse, elle a voulu suivre le P. Marie, et elle a gagné de le comprendre et de l'aimer. Le résultat de ses recherches, elle le présente dans un volume attirant par son objet et prenant par son charme littéraire.

Sur quelle vision nostalgique il se clôt : Jérusalem, la basilique expiatoire de Sion, au-dessus de ce Lithostrotos où Jésus fut chargé de sa croix; en plein quartier juif, l'école professionnelle Ratisbonne, où les Pères de Sion forment nombre de garçons juifs, leur donnant pour le christianisme cette estime préparatrice de la foi; et la pierre blanche sous laquelle, dans un doux horizon judéen, dort le P. Marie, fondation d'un magnifique édifice, qui commence de s'élever, riche d'infinies promesses.

J. Bonsirven.

A TRAVERS LES REVUES

Les conflits de civilisation

Aucun sujet n'est plus actuel que celui que la Semaine Sociale de Versailles, en juillet prochain, doit étudier. Les conflits de civilisation : que ce soit en Éthiopie, au Japon, en Égypte ou en Russie, nous les voyons se manifester partout, et c'est pour un chrétien sujet de bien âpres réflexions. Il faut être courageux pour aborder, aux jours que nous vivons, ces problèmes, et le programme que nous en traçait, voici peu, l'éminent président des Semaines Sociales, M. Duthoit, dans la **Chronique sociale de France**, mérite, pour ce courage, toute notre admiration.

En quoi consistent ces conflits ? Besoin d'expansion économique ou politique, mais qui, aussitôt, se complique de la rencontre de deux civilisations : exemple de la Chine qui emprunte à l'Occident maints progrès, mais qui n'est point parvenue encore à intégrer ceux-ci dans la vieille civilisation autochtone :

De là, un danger très grave : celui que courrait un immense pays où il y aurait simple juxtaposition, mais non point compénétration de deux mondes; danger de ne former qu'un être hybride, courant le risque d'être incorporé ou assimilé par un voisin mieux constitué.

Tel est bien l'un des aspects dramatiques du conflit des civilisations.

En voici un autre. Aucune civilisation ne saurait être purement statique. Les civilisations évoluent avec une précipitation très variable suivant les temps et les milieux... Or, aujourd'hui, nous sommes à un de ces tournants d'histoire où ce n'est pas seulement le sort de telle civilisation particulière qui est en cause, mais, si l'on peut dire, de toutes à la fois. Car nous assistons à l'élaboration, au moins partielle, d'une civilisation qui tend à devenir commune à tous les peuples de la terre, et à la constitution d'un pouvoir juridique qui, par son objet même, unirait en une certaine commu-

nauté, sinon tous les peuples, toutes les nations du monde, du moins tous les États. Cet immense effort aboutira-t-il à une chute, à un effondrement ? Ou, au contraire, à l'éveil d'un monde rajeuni qui, respectant tous les états de civilisation, au point de départ, évitant de les télescoper sans discrimination, aidera leur évolution sous le signe d'une discipline morale convenant à tous les hommes ?

Ce dilemme, avortement ou naissance, c'est bien, en raccourci, le drame sur lequel nous aurons à méditer à Versailles.

Quel va être le rôle du christianisme en ce conflit ?

Aucune religion, aucune morale n'a touché à des civilisations plus disparates, n'est enseignée en plus de points éloignés du monde, ne s'est montrée plus respectueuse de tout ce qui, dans les coutumes et institutions particulières, n'altère ni l'intégrité du dogme, ni celle de la règle des mœurs. Constamment, elle a mis ses fidèles, et plus particulièrement ses missionnaires, en garde contre l'erreur ou l'illusion qui porterait à confondre christianisme et civilisation, ou à prendre telle civilisation concrète comme mesure de valeur de toutes les autres. D'autre part, le christianisme n'a jamais tenu pour indifférentes les conditions physiques, biologiques, héréditaires, historiques, géographiques, qui contribuent à différencier les civilisations et rendent chimériques toute perspective d'uniformisation radicale.

Et, insistant sur le rôle propre des missionnaires, M. Duthoit ajoute :

L'action missionnaire s'exerce, tantôt sur des peuples autonomes, tantôt sur des peuples soumis d'une manière ou d'une autre à la suprématie politique d'une nation plus évoluée, d'une puissance colonisante. Dans les deux cas, les deux domaines — évangélisation et civilisation — ne se confondent pas, quoique l'un importe à l'autre. Dans l'hypothèse de la colonisation, la distinction importe d'autant plus que les hérauts de l'Évangile et les représentants de la puissance colonisante, militaires, administrateurs et colons, venus du même pays et portant les marques d'une même civilisation originaire, peuvent être regardés, à tort et indistinctement par les indigènes, comme les artisans d'une seule et même tâche, comme les mandataires d'un gouvernement temporel agissant en vue de fins politiques. Aux colonies comme dans la métropole, il importe que la distinction du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel éclate, même aux regards superficiels des peuples attardés dans la période d'enfance. Mais, pour autant que la colonisation sera vraiment une œuvre de progrès social et tendra à la symbiose pacifique de deux civilisations, celle du peuple indigène et celle de la métropole, elle trouvera, par l'évangélisation, accès jusque dans le sanctuaire des

âmes, jusque dans les profondeurs de la vie familiale et domestique, là où se jouent les destins de la vraie civilisation.

Il était — et il sera — bien nécessaire de rappeler ces vérités, que tout concourt à faire oublier ou mépriser, car si les conditions matérielles se prêtent aujourd'hui mieux que jamais à une collaboration de pays à pays, de civilisation à civilisation, en revanche, les conditions morales, psychologiques, économiques, rendent une telle collaboration plus difficile. C'est la conclusion de M. Duthoit, et il convient de la citer tout entière :

Les autarchies régnantes ne font-elles pas renaître même les difficultés de déplacement, qui tenaient autrefois à la technique des transports et qui résultent aujourd'hui de la surveillance constante qui s'exerce, à quantité de frontières, tant sur le voyage des personnes que sur le trafic, rigoureusement contrôlé, des devises monétaires ? Par ailleurs, l'extrême opposition des manières de voir et des doctrines régnantes s'est substitué à l'unité de pensée qui caractérisait la chrétienté et qui facilitait singulièrement les communications spirituelles entre catholiques de divers pays. En même temps, quantité de raisons d'ordre sentimental, psychologique, passionnel, confinent les hommes dans leur propre pays : que ce soient les incompréhensions de pays à pays, les ressentiments prolongés, les incompatibilités d'humeur entre nationaux de patries différentes. Enfin, la volonté de nombreux gouvernements de confiner l'Église dans le domaine étroit du service cultuel, les tendances néo-païennes et persécutrices de divers États ne sont pas sans dresser aujourd'hui entre les peuples de vraies frontières spirituelles. La tension des rapports internationaux est sans doute la cause principale du repliement de beaucoup sur le seul plan de la vie nationale : la recherche d'une certaine communauté d'action avec des étrangers paraîtrait, à leurs yeux, répréhensible au regard du patriotisme.

En tout cas, jamais les catholiques ne sauraient se désintéresser du drame dont nous avons essayé de décrire ici quelques péripéties. Si les difficultés sont grandes, les possibilités de coopération sont, à certains égards, plus grandes qu'elles n'ont jamais été.

Car le besoin d'échanges spirituels est plus fort que toutes les causes de séparation et d'autarchie. Avec autant et plus d'ardeur que ne mettent les disciples de Proudhon et de Marx à couver en eux-mêmes leur Révolution, les chrétiens nourriront dans leur âme et dans leur action, comme les y conviait M. Jacques Maritain, « le germe et l'idéal de la nouvelle chrétienté qu'ils ont mission de préparer » (1).

(1) Jacques Maritain, *Lettre sur l'indépendance*, 1 vol., Desclée de Brouwer, Paris, 1936, p. 65.

QUESTIONS SOCIALES ET POLITIQUES

CIVIS. *Devant « l'épreuve de force ».*

PROF. N. TIMACHEV. *Les destinées du paysan russe sous le bolchévisme.*

Il est difficile de savoir ce qui se passe en Russie. Nos pèlerins modernes qui reviennent des régions soviétiques sont persuadés que les populations ne connaissaient autrefois que la misère. Est-ce bien sûr? Et quelle est donc la situation actuelle du paysan russe, en comparaison de celle qu'il a connue avant guerre? Quelle est la part de responsabilité du marxisme dans ce changement? On lira, avec intérêt, la réponse d'un éminent économiste, qui fait autorité en la matière.

RENÉ DAGALLIER. *L'Allemagne et la Société des Nations.*

Hitler a posé la question du retour de l'Allemagne à la S.D.N. — Quels en seraient les avantages et les inconvénients? Un spécialiste de Genève nous le dit.

A.-D. TOLÉDANO. *Chronique de politique étrangère.*

Germanisme ou universalisme? Berlin et Vézelay.

AUGUSTE VIATTE. *Le coup d'État japonais.*

L'échec des extrémistes : un conflit russo-japonais devient plus improbable.

DOCUMENTS

Pour un ordre économique nouveau,
par RENÉ MOREUX, directeur du *Journal de la Marine Marchande*



Billet de Civis

Devant « l'épreuve de force »

Serait-il donc si déraisonnable d'affirmer d'abord que pour avoir la paix, il n'est rien de mieux que de préparer la paix ?

On ne dit pas, c'est trop évident, que dans un monde où le bien est trop rarement victorieux, il faille se jeter, couvert d'une peau de mouton, sous les pieds des furieux armés jusqu'aux dents, mais il s'agit d'affirmer longtemps, patiemment, sans se départir de l'élémentaire vigilance, que l'idéal de civilisation à convoiter, bien loin d'être la paix armée, est au contraire l'abandon de cette politique. Tant que deux hommes, pour protester de leurs bonnes intentions, n'auront d'autre moyen que de se montrer sous le nez des revolvers chargés à bloc, on redoutera justement qu'ils n'appuient sur la détente. L'Église a condamné le système de la paix armée. Le devoir était de faire retentir cette condamnation, au lieu de l'étouffer. Cela n'aurait certainement pas suffi à guérir immédiatement le mal, puisqu'il faut toujours être deux pour prendre une attitude de bon voisinage. Mais au moins les hommes, reconnaissant la voix de la vérité, et entrevoyant une lueur dans le ciel, ne seraient pas tentés de sombrer dans le désespoir de l'égorgement mutuel, permanent, obligatoire et inéluctable.

Comptez ceux qui oseraient aujourd'hui répéter avec Léon XIII que la paix armée est « comparable aux plus désastreux effets de la guerre, sous bien des rapports au moins ».

Nous aimons tous la paix, certes, et comment ne pas l'aimer ? Mais avons-nous l'esprit de paix ? Au moment où l'univers entier est opprimé par la force des armes, on entend chanter quand même l'hymne à la force. On s'obstine à con-

fondre la vertu spirituelle de la force et le pouvoir matériel de la force. Alors que nous avons sous les yeux un monde où la guerre a déterminé une poussée frénétique de corruption, il est encore de bon ton d'exalter les vertus de la guerre. La plus longue guerre et la plus universelle que la terre ait connue devrait donc logiquement se traduire par l'humanité la plus vertueuse de tous les siècles. Hélas !

Voilà le tragique de l'heure présente. Les hommes, placés entre la guerre et la paix armée qui conduit à la guerre, vivent sous l'empire d'un fléau qui en prépare un autre. Et il leur est aussi impossible de sortir de là que d'y rester.

Pourquoi ? Précisément à cause de cet « égoïsme sacré » dont nous entendons avec stupeur prôner le macabre conseil, lorsque tout démontre avec éclat la malfaisance et le péril extrême d'une nation repliée sur soi, livrée à ses appétits, ou abandonnée à ses propres moyens. Car il n'y a point de paix pour personne aussi longtemps qu'un seul est décidé à la troubler. Et il n'y a de recours contre les violents que dans l'étroite collaboration de ceux qui se refusent à croire au droit de la violence, qu'on le nomme le « droit du poing » ou « l'épreuve de force ». Point de repos dans la famille tant qu'un seul des enfants prétend violenter les autres. Si, là-bas, aux extrémités de l'Orient, le Japon se hérisse de baïonnettes, la Russie devra l'imiter, et personne en Europe ne pourra réduire ses armements et faire confiance à la paix, aux côtés d'une Russie en armes. Et cela même si tous les peuples du monde, sauf le Japon, nourrissaient un désir très loyal de paix.

Toute issue à l'espoir est-elle donc fermée ?

Non, mais il faut la chercher dans la voie opposée à celle de l'isolement farouche qu'on nous offre. Elle n'est pas nouvelle puisque la France s'y est déjà engagée. C'est là qu'il faut persévérer, avec plus de fidélité et plus de continuité encore que jamais. Si l'on écarte la solution de la sécurité collective, il ne reste aux nations les moins nombreuses qu'à attendre l'heure de la servitude.

Désormais toute guerre en Europe, il ne faut jamais l'oublier après la dernière leçon, ne peut être qu'une guerre d'extermination pour le vainqueur et le vaincu. L'expression est de Pétain. Extermination partielle de l'un, extermination totale de l'autre. A celui que tente l'aventure guer-

rière, la raison commande d'opposer les plus grands risques de la perdre, et les plus grands avantages de ne pas la tenter. Heureusement la puissance d'un seul, si colossale soit-elle, sera toujours inférieure à la puissance de tous, quelque divisée et dispersée qu'elle soit, si tous veulent ensemble au bon moment.

Chimère ! objecteront certains. La sécurité collective, avons-nous fait autre chose que lui courir après ?

Oui, mais nous ne l'avons pas attrapée.

La vision nette du danger n'en a pas encore imposé la nécessité à tous les égoïsmes nationaux. Essayez d'imaginer le coup de force d'Hitler si tous les peuples de l'Europe étaient contre lui, au lieu que plusieurs font encore son jeu.

Vous pensez sans doute qu'il y en aura toujours qui auront profit à le soutenir, quand ce ne serait que pour faire pièce à la France. Non, pas lorsque l'intérêt de la France sera aussi le leur.

Pour réaliser la sécurité collective, et rétablir l'autorité du droit, il faut y croire fortement, et ne pas hésiter sans cesse entre la sécurité individuelle réalisée selon une idée propre et la sécurité de tous conçue à l'avantage de tous. Il faut choisir. L'alternative est si nouvelle et la construction envisagée est si lente, si précaire encore, si contestée, que la France était jusqu'ici fondée à garder un doute et à marquer son hésitation. L'événement prouve qu'elle a trop tardé à se décider. Mais qui oserait, surtout parmi ses enfants, lui faire grief de ce doute et de cette hésitation ? Tout dans le passé l'autorisait à vouloir escompter les fruits de la victoire. Cependant, il aurait fallu plus nettement se souvenir que la victoire ayant été collective, la paix devait l'être aussi, et l'être même encore davantage.

S'il nous était permis d'hésiter hier, cela nous est interdit aujourd'hui. Hier nous pouvions nous dire : « Tout garder avec la sécurité individuelle est meilleur que la sécurité collective. » Aujourd'hui, il s'agit de savoir si nous ne risquons pas de tout perdre en perdant le concours de tous.

Chimère ! Chimère !

Je veux bien, mais je vous mets au défi de trouver autre chose.

CIVIS.

Les destinées du paysan russe sous le bolchévisme

(Traduit du russe par J. N.)

I

La situation du paysan avant la Révolution

Avant la Révolution, la Russie était un pays d'économie rurale avant tout, — on pourrait dire un pays de paysannerie. En 1915, son territoire, dans ses limites d'avant-guerre, contenait 182.100.000 d'habitants, et sur ce nombre 154.800.000, — soit 85 %, — habitaient la campagne. Les trois quarts de la population, — environ 135 millions, — étaient des cultivateurs. C'était donc une population surtout paysanne, si nous comprenons sous le nom de paysan toute personne vivant du produit de la terre cultivée par son travail personnel, parfois avec l'aide d'une main-d'œuvre salariée, mais toujours pour son propre compte et non pour un entrepreneur ou une collectivité.

Le paysan russe n'était pas riche, et il ne jouissait pas d'une égalité parfaite de droits avec les autres citoyens de l'Empire. Mais son bien-être matériel s'accroissait rapidement, et ses conditions légales étaient en pleine voie de développement vers une égalité complète avec les autres couches sociales.

A. *La situation juridique*

Les paysans russes étaient serfs jusqu'en 1861. C'est le 19 février 1861 qu'ils furent émancipés par l'empereur Alexandre II, en conservant la possession des terres qu'ils cultivaient, mais avec l'obligation de verser une indemnité de rachat pour ces terres. Les paysans émancipés formèrent la caste inférieure de la hiérarchie sociale telle qu'elle existait à cette époque. Cependant, vers le début du XXe siècle, cette organisation de castes ne se faisait plus sentir. En 1904 furent abolies les peines corporelles, dont les paysans n'étaient pas affranchis jusque-là. En 1905 furent abrogées les restrictions à la liberté de déplacement, ainsi que l'interdiction d'accès à certaines écoles (1) et les restrictions concernant l'accès aux fonctions d'État. Vers l'époque de la Révolution la situation légale du paysan ne se distinguait encore de celle des autres classes que par l'application du droit coutumier — et non des lois générales — dans la réglementation des droits de possession; par conséquent toutes les affaires en litige sur les questions de bien personnel ou de délits peu importants étaient jugées par des tribunaux paysans spéciaux, et non par les tribunaux de l'État. Peu avant la guerre, en 1912, ces tribunaux paysans subirent une réforme fondamentale, qui leur donna toutes les garanties d'impartialité et d'indépendance, à l'égal des autres tribunaux.

(1) Ainsi, par exemple, les écoles militaires étaient réservées aux fils de nobles. A l'Université de Saint-Pétersbourg, vers le début de la guerre, la proportion de fils de paysans atteignait 10 o/o. (Note du tr.)

B. *La possession des terres*

Ainsi que nous l'avons dit, les paysans avaient été émancipés en 1861 en conservant les terres qu'ils cultivaient, mais avec l'obligation de les racheter (par versements annuels). En 1907 ces annuités furent abrogées, quoique les sommes dues pour le rachat n'aient pas été encore entièrement perçues. A l'époque de l'émancipation, c'était l'État qui avait avancé aux propriétaires les sommes du rachat ; ce fut donc l'État qui endossa pour son propre compte le déficit des sommes non perçues.

Les terres données aux paysans ne constituèrent pas de libre propriété privée. La terre n'appartenait pas en propre à chaque paysan isolé, mais elle constituait le fond commun de la communauté rurale, qui la répartissait entre ses membres pour l'usufruit. Dans la majeure partie de la Russie il y avait un système de répartition d'après lequel on procédait périodiquement à un nouveau lotissement entre les « feux » composant le village : on prenait en considération le nombre de membres de chaque famille ou le nombre de travailleurs effectifs pour chaque « feu ». Tout cela était réglementé selon les coutumes locales. La perception des impôts s'effectuait aussi par une répartition non sur les paysans isolés, mais par communauté ; tous les membres de la communauté portaient caution solidaire pour la régularité des versements.

Ce système se trouva être un obstacle sérieux au progrès de l'agriculture, et vers l'époque de la Révolution on était en train d'achever sa liquidation. La caution solidaire des paysans devant l'impôt fut abolie en 1903. En 1906, des décrets impériaux, confirmés plus tard par la Douma d'Empire, permirent à tous les paysans qui en auraient le désir de se séparer de la communauté et de

devenir propriétaires privés (c'est ce qu'on appelle la « réforme Stolypine »). Cette réforme obtint une grande popularité. A l'époque de la Révolution, 1917, un quart de la propriété paysanne communale avait été déjà morcelée et transformée en propriété privée. On calculait que vers les années 1930-1935 la communauté rurale serait déjà complètement liquidée.

De plus, dès le moment de l'émancipation des paysans, aucune loi n'empêchait le paysan d'acquérir à titre privé des terres appartenant à des propriétaires privés, et les paysans aisés profitaient largement de ce droit (1).

C. *La quantité de terres*

La Russie, comme nous l'avons dit, était surtout un pays de paysannerie. La majeure partie des terres arables appartenaient précisément aux paysans.

Lors de l'émancipation des paysans, ils reçurent 124 millions d'hectares sur les 210 millions environ d'hectares de terre arable en Russie d'Europe ; 81 millions d'hectares restèrent en possession des propriétaires, et près de 5 millions formaient les domaines de l'État (qui possédait en plus au Nord d'énormes massifs forestiers inadaptables à la culture agricole).

Un demi-siècle plus tard le tableau avait bien changé. Les paysans se trouvèrent posséder (au XXe siècle. N. du tr.), soit comme propriété communale soit à titre de propriété privée, 172 millions d'hectares ; il n'en restait aux mains des propriétaires d'autrefois que 38 millions;

(1) Le paysan pouvait être ainsi propriétaire privé tout en conservant son lot dans la communauté rurale. Ce cas était très fréquent. (Note du tr.)

tous les domaines de l'État et plus de la moitié des domaines seigneuriaux avaient donc passé aux mains des paysans. Ce phénomène s'accentuait avec une rapidité toujours croissante pendant la dernière dizaine d'années avant la grande guerre, et il est permis d'affirmer que si la Révolution n'avait pas eu lieu, il ne serait resté à l'heure actuelle que de faibles vestiges des anciens domaines seigneuriaux, et la Russie entière serait devenue un pays de paysans. Ajoutons à ceci que les chiffres sus-indiqués n'offrent pas un tableau complet du rôle du paysan comme cultivateur, car en réalité il avait à sa disposition des surfaces cultivables encore plus étendues. Un recensement opéré en 1915 au point de vue de l'agriculture démontra que sur les 76.700.000 hectares de terre ensemencée cette année-là en Russie d'Europe, les semailles effectuées par les propriétaires fonciers ne couvraient que 7.800.000 hectares, soit 10,7 % de la surface ensemencée; tout le reste des terres avait été cultivé et ensemencé par les paysans, qui prenaient volontiers la terre seigneuriale en fermage.

Malgré tout cela, la Russie souffrait d'une insuffisance de terres cultivables. La cause principale de ce malaise était à chercher dans le surpeuplement des communautés rurales : la densité de population dans les villages russes était parfois supérieure à celle des villages dans les pays les plus avancés. Les 172 millions d'hectares dont nous venons de parler se répartissaient entre 15 à 16 millions de feux, ce qui équivaut à une moyenne de onze à douze hectares pour chaque feu; or, la moyenne de population pour chaque feu s'élevait à cinq ou six âmes. Il y avait des endroits où la moyenne de terre arable s'abaissait jusqu'à 0,5 hectare par âme, ou moins encore. Cette insuffisance de terres, comme nous l'avons vu, n'était pas causée par l'existence de grands domaines : ces der-

niers consistaient presque exclusivement en forêts et en terre non-arable (1). Mais l'insuffisance de terre se joignait à la technique agricole arriérée qui résultait du régime communal trop longtemps conservé pour causer la pauvreté de la paysannerie russe, — aussi cette dernière prêtait-elle l'oreille à des théories révolutionnaires.

Pourtant cette pauvreté et les tendances révolutionnaires qu'elle provoquait étaient certainement en voie de régression. La récolte des produits de la terre haussait lentement, mais sûrement : un hectare de terre paysanne qui, dans les années 1870 et suivantes, donnait en moyenne cinq quintaux de céréales, en donnait déjà sept à la veille de la Révolution. La production d'engrais artificiel s'était haussée de 300.000 tonnes en 1907 à 1.100.000 en 1913. Le nombre de chevaux s'était élevé de 25.600.000 en 1895 à 35.800.000 en 1916. Dans le même espace de temps, le cheptel bovin avait doublé : de 31.600.000 à 60.600.000 têtes ; pour les moutons, nous trouvons les chiffres respectifs de 60.900.000 et 111 millions; pour les porcs 10.100.000 et 20.900.000.

Ce progrès était dû en partie aux mesures énergiques du gouvernement, surtout pendant les dernières années avant la Révolution. Le nombre de Caisses de crédit agricoles s'était élevé de 6800 en 1905 à 19.200, et le revirement de sommes s'y était élevé de 112.500.000 roubles en 1905 à 954.200.000 roubles en 1914. En 1913, il y avait déjà en Russie 91 élévateurs mécanisés avec capacité de 700.000 tonnes. Quant à la lutte contre l'insuffisance de terre arable, elle était énergiquement combattue par l'organisation de la transplantation de population

(1) C'était surtout l'accroissement rapide de la population (par suite de la forte natalité) qui causait le surpeuplement des villages et l'insuffisance des terres communales concédées lors de l'émancipation. (Note du trad.)

(surtout vers la Sibérie) : de 1906 à 1913, on avait déjà établi 2.792.000 hommes sur de nouveaux terrains à cultiver.

Nous pouvons résumer ainsi : à l'époque de la grande guerre et de la Révolution, le paysan russe n'était pas riche (du reste, le paysan ne peut être riche que là où se développe largement un prolétariat rural, ce qui n'était pas le cas en Russie), — mais ses conditions économiques étaient en voie de progrès rapide. Si la guerre n'avait pas eu lieu (et sans elle il n'y aurait pas eu de révolution, du moins sous la forme maximaliste), à l'heure qu'il est la paysannerie russe aurait présenté l'aspect d'une masse compacte de petits propriétaires, solidement établis, et imbus d'une mentalité de conservatisme inaccessible aux suggestions révolutionnaires.

II

La première révolution agraire et la première famine

Malheureusement pour la Russie et pour le monde entier, cette paisible évolution ne put se dérouler jusqu'au bout. Le pouvoir, en Russie, tomba entre les mains des bolchéviks, — pour des raisons que nous n'avons pas à étudier ici. Dès les premiers jours, après s'être emparés du pouvoir, ils promulguèrent (le 3 novembre 1917) un décret qui était par lui-même une révolution agraire. La teneur de ce décret se résumait ainsi : 1) abolition de toute possession privée des terres; 2) remise de toute la terre en usufruit égalitaire à tous ceux qui le désireraient.

Ce décret fut mis à exécution dans les conditions d'un chaos invraisemblable. On liquida la propriété privée, — non seulement celle des seigneurs, mais aussi celle des paysans : toutes les terres achetées à titre privé par les paysans leur furent enlevées et jointes aux biens communaux, ainsi que les lots séparés des communautés rurales et érigés en propriété privée par les décrets de 1906. Mais, sauf de rares exceptions, on ne procéda pas à une nouvelle répartition de terre entre les communautés rurales, malgré l'inégalité existante entre elles (certaines communautés possédaient un fonds de terre considérable, tandis que d'autres souffraient de l'insuffisance de terre). Le fait est que le nouveau pouvoir, aux premières années de son existence, ne s'ingérait pas trop dans les affaires intérieures des campagnes, son attention étant occupée ailleurs par la guerre civile et par les questions pressantes reliées à la nationalisation de l'industrie.

Il semblait donc que le rêve des paysans, celui de posséder « toute la terre », s'était accompli. En 1922 le paysan avait l'usufruit de 96,3 % de toute la terre arable, dans la partie européenne de la R.S.F.S.R. (1), et 96 % en Ukraine. Le reste des terres était cultivé par des « collectives agricoles » et surtout avait servi à organiser les fermes de l'État (*sovkhoz*), généralement rattachées à quelque institution d'État.

Cependant, précisément parce qu'il n'existait plus de grands domaines privés en Russie, l'accroissement de terres paysannes (même en y comptant celles que le paysan détenait autrefois en fermage) ne représentait que 3,4 %, encore cet accroissement était-il fort inégale-

(1) Rappelons que la R.S.F.S.R. comprend la majeure partie de la Russie d'Europe (sauf l'Ukraine, la Russie Blanche et la Transcaucasie) et toute la Sibérie. (Note du tr.)

ment réparti dans les différentes régions du pays. Mais cet accroissement de terre était plus que contrebalancé par une baisse sensible de la technique agricole, par suite de la liquidation de la propriété privée et de l'incertitude des nouveaux droits à l'usufruit. A tout ceci s'ajoutait la réaction psychologique des paysans contre la fameuse « répartition des vivres ».

Cette « répartition », introduite en 1918, n'était en réalité qu'une réquisition à main armée de tout le blé qu'on pouvait trouver à la campagne, — et cela sans compensation équivalente : le gouvernement payait en assignats dépréciés d'après des « prix fixes », et de plus ces paiements ne donnaient nulle possibilité de se procurer les marchandises nécessaires, les produits manufacturés ayant disparu dans l'effondrement de l'industrie nationalisée.

Aussi cette « répartition forcée » provoqua-t-elle de la part des paysans : 1) une brusque réduction des semailles, 2) une baisse brutale de la qualité des travaux agricoles, et 3) une diminution rapide du cheptel. Déjà pendant la grande guerre l'étendue de sol ensemencé avait diminué de 3,4 %. Pendant la guerre civile elle baissa encore de 22 %; et en 1921 la surface ensemencée n'atteignait pas plus de 60 % de celle d'avant-guerre. La diminution de la récolte était encore plus forte, et n'atteignait en 1921 que la moitié de la moyenne d'avant-guerre. Le nombre de chevaux était tombé à 23.900.000 têtes, celui du gros bétail à 36.700.000, les moutons à 84.300.000, les porcs à 12.100.000. Ces chiffres du cheptel rejetaient la Russie à trente ans en arrière, la culture de céréales à plus d'un demi-siècle en arrière, — et cela pour une population fortement accrue...

Le résultat, ce fut la terrible famine des années 1921-1922, dont on a tant parlé en Europe, et qui suscita l'or-

ganisation du secours international. Cette famine, qui emporta quelques millions de vies humaines, n'était qu'en partie la conséquence de conditions météorologiques défavorables, de la sécheresse dont la Russie avait déjà souffert à d'autres périodes. La cause véritable du fléau était la politique du régime communiste, qui avait abouti à une effroyable déchéance de l'agriculture.

III

La nouvelle économie politique

La catastrophe agricole qui, d'après des aveux tardifs des bolchéviks, provoqua des insurrections de la paysannerie dans 21 gouvernements de la Russie, fut la cause principale d'une volte-face dans la politique intérieure. En mars 1921 on annonça dans des circonstances dramatiques une « nouvelle économie politique ». Dans le domaine de l'économie rurale, cette nouvelle politique, reflétée par le « code agraire » de 1922, se présentait sous l'aspect suivant :

1) Le principe de la nationalisation des terres, sans être abrogé, semblait perdre toute signification pratique.

2) La terre était remise aux paysans qui la cultivaient sans fixation de terme; l'idée latente était celle d'une remise à perpétuité.

3) Les formes d'exploitation agricole, — par commune rurale ou individuellement, — étaient laissées aux choix des paysans.

4) Il fut concédé, avec certaines limites, que la terre pouvait être affermée et cultivée à l'aide de main-d'œuvre salariée (ce qui était interdit dans la période précédente).

5) La « répartition » forcée et illimitée des produits du sol fut remplacée, dès 1921, par une redevance en nature, qui fixait d'avance ce que devait livrer chaque feu en céréales et autres produits du sol; le surplus restait à la disposition du paysan, avec droit de consommation pour son propre usage ou de vente au marché. En 1925 cette redevance en nature prit l'aspect d'un impôt payable en argent.

Aussitôt l'économie rurale revenue à des conditions plus normales, le paysan russe se remit énergiquement au travail, et en peu d'années il réussit à restaurer ce qu'avait détruit la période de « communisme militant ». L'étendue de sol ensemencé, qui était tombée à 60 % de celle d'avant-guerre, revint à 96,7 % en 1927. Les récoltes n'atteignaient plus le niveau d'avant-guerre (en 1928 on récolta 71.500.000 tonnes au lieu des 85.800.000 sur la même surface en 1913), mais l'élevage du bétail avait même surpassé le niveau d'autrefois : en 1928, la Russie comptait 33.500.000 chevaux, 70.500.000 bêtes à cornes, 133.300.000 moutons et 26 millions de porcs. Le paysan russe, comme dans les années précédant la Révolution, semblait prendre des forces nouvelles et s'acheminer vers le bien-être, malgré des conditions de travail bien plus dures, parmi lesquelles il faut citer en premier lieu des impôts écrasants et l'extrême cherté de tous les produits de l'industrie.

IV

La deuxième révolution agraire

Un progrès de ce genre ne pouvait être toléré par le régime communiste, qui avait toujours considéré la N.E.P. (*N*ouvelle *É*conomie *P*olitique) comme un retour

provisoire aux méthodes capitalistes, comme une halte de repos, un recul pour mieux sauter. Les progrès obtenus par la N.E.P. parurent effrayants, car ils étaient obtenus par les voies du capitalisme et non du socialisme, et le résultat de ces succès était de voir reparaître à la campagne le type du paysan aisé (auquel on accola le nom péjoratif de *koulak*), et dans les villes le type du *nepman*, c'est-à-dire du négociant. La continuation de ce progrès aurait mis fin à la révolution communiste. Au point de vue marxiste les rapports politiques se surperposent aux rapports économiques, et si la base économique tend au capitalisme, elle crée la menace d'une lutte pour le pouvoir, qui peut passer aux mains des classes sociales ascendantes.

Ainsi s'explique, en somme, pourquoi le régime soviétique passa de la N.E.P. à une politique d' « offensive socialiste », manifestée par le renforcement de l'industrialisation du pays et la collectivisation de la campagne. Une autre raison de ce changement se reliait tout particulièrement à l'économie rurale. Le désordre financier, les dépenses non-équilibrées avaient complètement désorganisé le cours monétaire si péniblement restauré en 1923-1924. Vers 1928 cette désorganisation provoquait une hausse considérable des prix comparés à ceux du début de la N.E.P. Un *poud* (16 kgs) de froment était évalué au marché, en 1928, à 2 roubles 50 kopeck, — tandis que le gouvernement l'achetait au producteur au prix fixe de 1 r. 28 k. à 1 r. 35 k. (1), les prix fixes n'ayant pas été changés depuis le début de la N.E.P. Aucun appel au

(1) Le *kopek* est la centième partie du rouble. Rappelons ici que le rouble d'avant-guerre était l'équivalent de trois francs. (Note du tr.)

« loyalisme socialiste » du producteur ne pouvait le convaincre de céder son blé à moitié prix, et le gouvernement se voyait menacé de manquer du pain nécessaire pour l'armée, pour le ravitaillement des centres industriels, etc. ; quant à se conformer aux prix du marché, c'était amener une catastrophe financière définitive.

Au courant de l'été de 1928, on prit la décision d'organiser le ravitaillement des centres urbains et des ouvriers en créant de grandes fermes d'État, avec main-d'œuvre salariée. Mais on s'aperçut bientôt que cette voie ne pourrait donner de résultats satisfaisants qu'à longue échéance; il fut décidé de la compléter par la *collectivisation,* c'est-à-dire en imposant une fusion des feux et des petits hameaux en communautés rurales étendues ; ces grandes fermes collectives devaient être exploitées par les anciens usufruitiers ou propriétaires, et on leur imposait l'obligation de fournir avant tout les redevances en nature à l'État ; le surplus serait partagé entre les membres de la collectivité.

Le gouvernement soviétique avait toujours essayé d'introduire dans les campagnes les méthodes d'exploitation collective et non individuelle. Au début il avait préconisé le système de petites communes, dont les membres ne disposeraient plus d'aucun bien personnel. Ce système ne put s'introduire; il n'y eut que fort peu de communes organisées sur ce modèle, et elles végétaient misérablement, car personne ne voulait y travailler et chacun préférait vivre du travail d'autrui. Il n'y avait d'exception que pour les communes monastiques : c'était la forme qu'avaient adoptée plusieurs des anciens couvents, où les religieux tentaient de conserver sous cet aspect leur vie commune et les valeurs morales auxquelles ils avaient consacré leurs vies. Mais l'existence de ces communes semblait réfuter victorieusement les théories matérialis-

tes, et leur succès n'était pas fait pour plaire aux dirigeants du régime (1).

Le système des communes n'ayant pas eu de succès, le gouvernement soviétique choisit une forme nouvelle pour la deuxième révolution agraire qu'il effectua en 1928-1930. C'était cette fois la forme des *kolkhoz*, dont nous avons indiqué les traits essentiels. L'idée de cette forme de collectivisation fut inspirée par une expérience intéressante d'un agronome, un certain Markévitch, dans un *sovkhoz* de l'Ukraine. Ce *sovkhoz* possédait une réserve considérable de machines agricoles qui restaient sans emploi. Pour les utiliser, Markévitch parvint à conclure une sorte de contrat avec les paysans du voisinage. Les terres des villageois furent réparties en six grandes sections; l'une d'elles, réservée aux cultures de pommes de terre, betteraves, etc., était cultivée par les paysans comme par le passé, c'est-à-dire que chaque feu y avait son lot particulier. Mais pour les autres on régla l'alternance des semailles, et le travail y fut effectué par les machines du *sovkhoz*, tandis que les paysans fournissaient les chevaux et la main-d'œuvre. Le *sovkhoz* recevait une partie de la récolte de céréales ; le reste, ainsi que toute la paille, revenait aux paysans.

Cette expérience eut plein succès ; les villages autour du *sovkhoz* en retiraient grand profit. Ce fut cette expérience, tentée par quelques villages ukrainiens de leur plein gré, qu'on décida d'étendre à toute la Russie sous forme obligatoire. Comme toujours, les bolchéviks empruntèrent une idée étrangère en la dénaturant. La collectivisation dans le cas Markévitch avait été rendue possible par la présence d'une réserve de machines agrico-

(1) Toutes ces communes monastiques furent bientôt liquidées et les religieux pourchassés. (Note du tr.)

les. Les bolchéviks, dans leur hâte, unifièrent des communautés rurales dénuées de cet outillage, obligeant les paysans à cultiver ces nouveaux grands domaines avec les instruments rudimentaires de l'agriculture primitive d'autrefois.

A ceci se joignit la cruauté stupéfiante du principe de « dékoulakisation », l'idée de priver de tous droits et de tous biens les soi-disant *koulaks*, c'est-à-dire le paysan qui avait réussi, pendant la N.E.P., à restaurer son petit avoir. En principe, tous les biens enlevés aux « dékoulakisés » devaient servir à constituer les fonds nécessaires aux nouvelles unités économiques, — en réalité, dans la majorité des cas, il n'y eut que pillage et destruction de ce pauvre avoir.

Le 27 décembre 1929, Staline déclara que le Parti avait décidé de passer d'une politique de « limitation des *koulaks* » à une politique de « liquidation des *koulaks* » en tant que classe. Une circulaire secrète du Parti, datée du 6 janvier 1930, quoique publiée seulement le 1er février 1930, quand de fait la « dékoulakisation » avait été déjà mise en vigueur, prescrivait la « dékoulakisation ».

Voici comment se déroulait, sur place, cette deuxième révolution agraire. La « cellule du Parti » convoquait une assemblée des paysans pauvres et des manœuvres salariés dont on avait d'abord vérifié le « loyalisme ». On proposait à cette assemblée de voter deux décisions préparées à l'avance et inséparables l'une de l'autre : 1) formation d'un *kolkhoz* et adhésion en masse, 2) expropriation de tous les biens des « koulaks » de la région. Tout cela était voté par acclamation; la perspective de profiter de l'avoir des paysans aisés triomphait sur les scrupules de conscience et sur la crainte qu'inspirait l'entrée au *kolkhoz*.

La décision votée était aussitôt mise à exécution. Les

maisons des paysans aisés de la région étaient réparties entre les « activistes », qui, au jour fixé d'avance, arrivaient chez leurs victimes et leur signifiaient la confiscation de tout leur bien au profit du *kolkhoz*. Les *koulaks* et leurs familles étaient chassés de leurs maisons, sans rien emporter d'autre que les vêtements qu'ils avaient sur eux au moment de cette révolution sociale; en même temps on leur présentait fréquemment un décret d'expulsion hors de la région. Ceux des koulaks qui, devinant leur sort, avaient eu le temps d'amasser un peu d'argent en vendant une partie de leurs effets, s'en allaient dans les villes chercher un gagne-pain. Ceux qui n'avaient pas prêté l'oreille aux bruits alarmants sur une nouvelle révolution sociale se trouvaient brusquement réduits à l'état de mendiants. Poussés au désespoir, il leur arrivait d'incendier le *kolkhoz*, de tuer ses organisateurs, etc. Alors intervenait la Tchéka, et pour ces malheureux l'affaire se terminait par la déportation au Nord, aux travaux forestiers, quand ils n'étaient pas fusillés sur place.

La terreur causée par la « dékoulakisation » eut pour résultat un phénomène qu'on pourrait appeler le « suicide économique en masse » de la paysannerie. Aux premiers mois de l'année 1930, on pouvait voir aux stations de chemin de fer de longues files de wagons bourrés de ferraille : c'était l'outillage des fermes paysannes, parfois rudimentaire, parfois très précieux, dont les malheureux possesseurs s'étaient défaits à vil prix. Dans les villages on mangeait de la viande en quantité inconnue jusque-là : c'étaient les paysans qui liquidaient leur bétail comme mesure préventive, dans l'attente de la « dékoulakisation ».

Il en résulta qu'en 1933 il ne restait dans les campagnes russes que 16.600.000 chevaux, 38.600.000 bêtes à cornes, 50.600.000 moutons, 12.100.000 porcs, — soit la

moitié ou le tiers de ce qu'il y avait eu quatre ans auparavant. C'était l'hécatombe formidable offerte sur l'autel du dieu cruel de la collectivisation.

Au point de vue d'organisation des *kolkhoz*, on semblait avoir obtenu des succès décisifs. A l'automne de 1928, sur un nombre total d'environ 25 millions de feux, il n'y en avait encore qu'un demi-million de « collectivisés »; au 1er mars 1930 on en comptait déjà 14.500.000, et le Commissaire de l'Agriculture, Yakovlev, se vantait qu'il y en aurait 17.500.000 avant la fin du printemps.

Mais cet essor fut brusquement arrêté. Le gouvernement apprit que la collectivisation forcée aurait pour conséquence l'abandon par les paysans de tout le travail des semailles. Aussi, le 2 mars 1930, Staline fit publier sa fameuse lettre, « Le vertige du succès », où il blâmait les communistes travaillant sur place d'un excès de zèle; il les accusait d'avoir dénaturé les ordres donnés par le Comité central du Parti. En réalité ils n'avaient fait qu'exécuter la circulaire secrète du 6 janvier. Mais à présent ordre fut donné de relâcher le cran de pression, et même de permettre à ceux qui avaient été traînés de force aux *kolkhoz* d'en sortir. Les résultats ne se firent pas attendre. Au bout d'un mois le pourcentage de collectivisation était tombé de moitié ; les travaux des semailles reprirent leur cours.

A la même époque le gouvernement publia le « Règlement modèle des associations agricoles ». Ce règlement soulignait que le but à poursuivre n'était pas l'organisation de communes où tout serait mis en commun, — comme on s'efforçait de le faire par excès de zèle (1) —, mais seulement une collectivisation partielle comprenant

(1) Par endroits on avait « mis en commun » jusqu'à la vaisselle, le linge, les vêtements, etc. ! (Note du tr.)

les chevaux, l'outillage agricole, etc. Les maisons, les jardins et potagers devaient rester en possession individuelle (à titre d'usufruit). La question des vaches et moutons restait indécise. On admettait le droit de quitter le *kolkhoz* en reprenant son lot de terre, — seulement ce lot pouvait ne pas être celui qui avait été pris par le *kolkhoz*. Il y eut même des concessions à l'inégalité de biens antérieure à la collectivisation : d'après ce règlement de 1930, sur le rendement brut du *kolkhoz*, 5 % devaient être répartis proportionnellement à l'apport de chaque feu au *kolkhoz* ; après le versement de toutes les redevances obligatoires, le reste du revenu net devait être partagé proportionnellement au travail accompli.

Il est intéressant de noter qu'à ces premières concessions dans le domaine économique se joignirent certaines concessions sur le « front religieux ». Pendant la collectivisation en masse, il était entendu que les *kolkhoz*, institutions strictement socialistes, devaient être des modèles de « sans-dieuisme » : on ne pouvait pas y tolérer d'églises. Aussi la collectivisation violente s'accompagnait-elle de fermetures violentes d'églises. Mais le 15 mars 1930 ces violences furent interdites. Cela ne signifiait pas l'abandon de la persécution religieuse, mais l'abandon d'un de ses aspects les plus saillants, pour que l'hostilité des paysans envers la propagande antireligieuse ne vienne renforcer leur hostilité contre la collectivisation.

Pourtant, cette hostilité à l'endroit de la collectivisation ne put être surmontée. Les paysans ne pouvaient se réconcilier à cette idée, car de leur situation de petits entrepreneurs agricoles indépendants ils se voyaient ravalés à l'état de manœuvres travaillant à des fermes de l'État. Encore si ces fermes leur assuraient un bien-être relatif ! Mais c'était le contraire. Le nouveau régime agraire les condamnait à de nouvelles misères.

Le fait est que les nouvelles entreprises agricoles représentées par les *kolkhoz* avaient été placées sous la direction de gens choisis pour leur loyalisme politique et non pour leur savoir ou leur expérience. Les présidents des *kolkhoz* et autres autorités étaient envoyés par le chef-lieu selon l'indication du Comité régional du Parti; c'étaient des gens dévoués au gouvernement, mais sans aucune connaissance en matière d'agriculture, et ils ne se voyaient appelés qu'à un seul rôle, — celui de fournir le plus que possible de blé aux greniers de l'État.

Dans ces conditions, la situation dans les campagnes devint bientôt lamentable. Il est vrai que la récolte de 1930, exceptionnellement favorisée par les conditions météorologiques, donna jusqu'à 83.500.000 tonnes de céréales; cela s'explique aussi par le fait que les semailles d'automne avaient été faites avant la collectivisation, de même qu'une partie du labour. Mais les deux années suivantes, 1931 et 1932, ne donnèrent plus que 69.500.000 et 69.900.000 tonnes. Et nous avons déjà indiqué le déchet colossal du cheptel en ces mêmes années. En même temps, les campagnes étaient écrasées sous le poids d'énormes « extractions » de produits imposées par l'État, et ce qui en restait ne suffisait pas à assurer l'alimentation de la population. Il en résulta pour la Russie, en 1932 et 1933, une nouvelle famine aussi atroce que celle de 1921-1922.

V

La deuxième famine

Contrairement à ce qui s'était passé en 1921, le gouvernement soviétique n'admit aucun secours de l'étranger et s'efforça même de nier cette famine. Des visiteurs

étrangers trop crédules firent de leur mieux pour propager ces dénégations et faire croire que cette famine n'était qu'un mythe d'origine hitlérienne.

En réalité, la famine des années 1932-1933 est un fait indubitable, attesté par une multitude de témoins autorisés, — par des milliers de « lettres d'affamés » reçues alors en Europe et publiées en toutes les langues, dans des journaux de tous les partis. Tout dernièrement, les bolchéviks eux-mêmes ont fait des aveux sous des formes parfois curieuses. Ainsi, la *Pravda* du 5 décembre 1935 disait en parlant de la province du Don et de la Kouban :

La rage des ennemis était telle que, parmi les *koulaks* cosaques, il y eut des cas où ils enfouissaient en terre des milliers de *pouds* de blé pour les dérober aux percepteurs de l'État, et se laissaient eux-mêmes mourir de faim avec leurs enfants.

En lisant cette phrase, un instant de réflexion suffit pour comprendre qu'elle contient un aveu de la famine mortelle et aussi un mensonge d'une absurdité monstrueuse : ainsi, on mourait de faim par esprit contre-révolutionnaire, en ayant recours à des suicides collectifs par la faim! Quelques lignes plus loin les menteurs bolchévistes se trahissent en disant :

Au printemps de 1933, les activistes des *kolkhoz* eurent à porter sur eux-mêmes à des dizaines de kilomètres, par des routes défoncées, des millions de *pouds* de grain pour les semailles, car la plus grande partie des bêtes de somme avait péri et le reste n'était pas en état de travailler.

Si la plus grande partie des bêtes de trait avait péri, cela signifie que la famine ne frappait pas seulement les *koulaks* isolés, mais toute la population, autrement le bétail n'aurait fait que diminuer sans que les hommes soient réduits à remplacer eux-mêmes les bêtes de somme. C'était donc une famine générale.

Donc, les bolchéviks ne nient plus qu'il y a eu famine dans les années où la collectivisation battait son plein ; ils avouent même que des gens mouraient de faim... Mais combien de vies humaines furent emportées par la famine de 1932-1933 ? On ne le saura probablement jamais. Des calculs hypothétiques de sources très diverses s'accordent pour dire que dans ces années terribles plusieurs millions de paysans russes périrent de faim. Tel fut le coût de la collectivisation.

Il y a un autre indice de l'énorme quantité de victimes. Les bolchéviks apprécient par-dessus tout la statistique et ne cessent d'aligner des colonnes de chiffres. Mais ils ne font pas de recensement de la population depuis celui de décembre 1926. C'est qu'ils comprennent qu'un recensement fait à présent devrait refléter les sinistres conséquences de la politique de collectivisation, — de même que le recensement de 1926 avait reflété la famine de 1921-1922 et ses victimes, qu'on n'avait pas essayé alors de cacher.

VI

Concessions et rigueurs

Dès le début de 1932 le gouvernement s'était rendu compte que l'industrialisation accélérée et la collectivisation en masse acculaient à la catastrophe. On ne pouvait faire trop brusquement volte-face sans grave détriment. Mais on inaugura, dès le printemps de 1932, une période de concessions partielles qui dura jusqu'à la fin de l'année; puis, après un bref arrêt, on la reprit en 1934. Voici les actes principaux à noter dans cette voie :

L'ère des concessions débuta par le décret du 26 mars 1932 sur « la vache »; on y taxait d'excès de zèle la collectivisation de tout le bétail et on enjoignait de rendre aux *kolkhoznik* une vache par feu, du menu bétail et des volailles à volonté. Les décrets du 6 et du 10 mai rabaissaient à peu près d'un quart l'impôt en nature perçu sous le nom de « fournitures de blé et de viande ». Une série de décrets, de mai à juin, vinrent alléger aussi les « fournitures » d'autres produits. Mais le pas le plus décisif fut fait par le règlement du 20 mai sur le droit de commerce désormais accordé aux *kolkhoz* : on leur permettait de vendre au marché le « surplus » qui leur resterait après avoir rempli toutes les obligations de « fournitures à l'État ». A la fin de septembre on décréta une nouvelle diminution des « fournitures de viande »; le 19 décembre on diminua les « fournitures » de beurre et de lait.

Mais si, d'une main, on octroyait des concessions, de l'autre on prodiguait les rigueurs pour démontrer que les concessions n'étaient que partielles et que les principes restaient intangibles. Le 7 août 1932 paraissait le décret sur « le détournement de la propriété socialiste », qui prononçait la peine de mort pour tout larcin au détriment de l'État. Ce décret fit juger et fusiller des paysans coupables d'avoir glané quelques épis sur un champ *kolkhozien* pour nourrir leurs enfants affamés; on fit juger et fusiller des paysans pour avoir dissimulé quelques *pouds* de blé avant le versement de « fournitures » à l'État. Il n'y a pas de statistique qui permette d'évaluer le nombre de victimes ainsi massacrées. Mais quelques allusions dans des discours d'Akoulov et de Vychinski font deviner qu'il s'agit de milliers, sinon de dizaines de milliers de malheureux.

Le 22 août 1932 parut un décret qui restreignit beau-

coup le droit de commerce accordé aux *kolkhoznik* ; ce décret établit que la vente des « surplus » doit s'effectuer sans intermédiaire, le producteur n'ayant le droit de vendre que directement au consommateur.

Le 8 janvier 1933 fut promulguée l'institution des trop fameuses « sections politiques », qui sont des sections de la G.P.U. dans les campagnes. C'est à l'aide de ces « sections politiques » qu'on est parvenu à briser la résistance des paysans et à réduire toute la paysannerie russe à l'état d'humbles manœuvres travaillant aux fermes de l'État et privés de tous droits.

Ultérieurement, au cours de l'année 1933 et jusqu'à la fin de 1934, il n'y eut pas de changement sensible dans la situation des campagnes russes. Cette période fut caractérisée par de grosses difficultés éprouvées par le gouvernement au cours des « extractions » de blé dans les campagnes, et cela malgré la vigueur du nouvel appareil de pression : parfois ces organes eux-mêmes du pouvoir soviétique se laissaient apitoyer par les souffrances du peuple et faisaient du « sabotage » en exécutant les ordres reçus. Pour leur faire peur, on fusilla, en mars 1933, 35 employés du Commissariat de l'Agriculture, en affichant largement cette mesure de rigueur pour servir d'exemple aux autres. En février 1934, au congrès du Parti communiste, Staline dut avouer la situation désespérée dans le domaine de l'élevage des bestiaux.

Au printemps de 1934 commença une ère nouvelle. Sous la menace de la guerre, tant du côté de l'Orient que de l'Occident, le gouvernement se vit réduit à des concessions importantes, en particulier sur le terrain de la politique agraire. Parmi les mesures essentielles il faut signaler les suivantes :

Le 29 novembre 1934, presque à la veille de l'assassinat de Kirov, parut un décret abrogeant les « sections

politiques » dans les campagnes. En même temps on haussa légèrement les prix, jusque-là dérisoires, des fournitures de blé.

En février 1935, on convoqua à Moscou un congrès de « *kolkhonik* de choc », en y assemblant, comme cela se fait toujours à des congrès de ce genre, les gens dévoués au régime. On présenta à ce congrès et on fit confirmer par lui un nouveau projet de règlement pour les *kolkhoz*, qui assurait désormais à chaque *kolkhoznik* le droit de disposer, pour son propre compte, d'un petit lot de terrain attenant à sa maison (l'étendue de ces « lots attenants » est limitée, variant de un quart d'hectare à un hectare pour chaque feu). De plus, ce règlement légalise encore une fois le droit du *kolkhoznik* à posséder une certaine quantité de bestiaux (mais pas de chevaux) ; il prévoit aussi pour les *kolkhoznik* certains droits de participation à la gérance des affaires locales. Du reste, cette dernière concession est restée lettre morte : tous les renseignements qu'on peut trouver dans la presse soviétique démontrent que les *kolkhoz* sont dirigés comme par le passé.

Depuis l'automne de 1935, on étend aux campagnes le « mouvement stakhanov », qui consiste en un encouragement à un travail plus productif, avec hausse proportionnelle du salaire. A la fin de l'année et au début de 1936 ont eu lieu à Moscou maints congrès des « lutteurs d'avant-garde pour la récolte » et des « lutteurs d'avant-garde pour l'élevage ». On y a félicité les « meilleurs travailleurs des *kolkhoz* » en les gratifiant de décorations, de montres et de gramophones, — ce qui représente actuellement, au pays des soviets, le comble du bien-être.

Le 12 février 1936, les prix de « fournitures de blé » ont été haussés de nouveau ; le système de payement

pour le froment et la betterave a été remanié de façon à hausser le profit matériel d'une culture plus intense.

VII

Situation actuelle

Les concessions faites aux paysans sur tant de points essentiels ont eu pour résultat une amélioration de leur situation économique. Cependant on ne voit pas d'amélioration dans la question fondamentale : la récolte des céréales, en 1935 comme pour l'année précédente, ne se chiffre que par 90 millions de tonnes environ, ce qui est à peine suffisant pour nourrir une population fortement accrue. D'après les dernières données, le parc de tracteurs employés dans les campagnes atteint la puissance de 6.093.000 chevaux; il y a vingt mille moissonneuses combinées et beaucoup d'autres machines compliquées. Cette mécanisation du travail agricole, si chèrement payée, compense à peine la baisse d'intensité du travail produite par la transformation de paysans libres en manœuvres salariés.

Quant à l'élevage, le dernier recensement du cheptel, effectué au 1er janvier 1936, montre les chiffres suivants : 15.900.000 chevaux, 49.200.000 bêtes à cornes, 61 millions de moutons et 22.500.000 porcs. On le voit, quelques succès ont été obtenus là où on a fait les concessions les plus importantes au principe de l'économie individualiste. Les chevaux sont toujours « collectivisés », aussi leur nombre n'a presque pas augmenté, — tandis qu'on voit un accroissement du nombre de bestiaux dont on a permis la possession à titre privé. Une étude détail-

lée des chiffres d'élevage dans les fermes kolkhoziennes et chez les *kolkhoznik* possédant du bétail à titre privé confirme encore cette conclusion.

Tels sont les résultats de la politique de collectivisation, même dans ses formes actuelles sensiblement relâchées. Quelle est, à ce moment, la structure légale de l'économie rurale soviétique ?

On y voit fonctionner parallèlement trois systèmes : 1) la ferme d'État; 2) le *kolkhoz*; 3) le fermage individuel. C'est le deuxième système qui prévaut actuellement : en 1935 la surface de sol ensemencé se répartissait entre les trois systèmes à proportion de 11, 32, 7. Commençons donc par esquisser les traits principaux du deuxième système, le *kolkhoz*.

Le *kolkhoz*, appelé aussi officiellement l'association agricole, est une communauté rurale organisée par une fusion organique (et en principe indivise) d'un groupe de feux, de petites entreprises paysannes. En adhérant au *kolkhoz,* le paysan y apporte la terre dont il dispose (sauf le petit « lot attenant à la maison ») et la plus grande partie de son outillage agricole et de ses bestiaux. Tous ces biens perdent leur caractère de possession privée et deviennent bien collectif. La culture des terres ainsi réunies s'opère selon un plan unique, sous les ordres de la direction du *kolkhoz*. La répartition du revenu brut commence par le prélèvement des redevances de fournitures à l'État : ces redevances portent le caractère d'un impôt en nature. On prélève ensuite « les fonds collectivisés » (graine pour les semailles, fourrage pour le bétail collectivisé, etc.). Le reste est partagé soit en nature, soit en argent après vente au marché par la direction du *kolkhoz* entre les *kolkhoznik*, proportionellement aux « journées de travail » inscrites sur le livret de travail de chacun. Ces « journées de travail » sont notées sur le livret

d'après un calcul compliqué qui escompte la dureté plus ou moins grande du travail accompli, sa qualité, etc.

Telles sont les règles fondamentales posées tant par le premier Règlement des *kolkhoz* (mars 1930) que par sa rédaction plus récente (février 1935). Mais il y a dans cette deuxième rédaction une modification essentielle, qui semble un pas de plus vers l'accentuation du caractère communiste de toute l'organisation. Nous avons vu que le premier Règlement prévoyait un prélèvement de 5 % sur le revenu brut, qui devait être partagé entre les *kolkhoznik* proportionellement à leurs versements d'entrée au *kolkhoz*. Dans le deuxième Règlement, cette stipulation a été omise, ce qui efface toute trace d'une inégalité économique antérieure.

D'autre part, le deuxième Règlement semble souligner d'une façon plus nette que le *kolkhoznik* n'est pas entièrement englobé par le *kolkhoz*. Il conserve en propre son logis, un petit lot de terrain attenant à sa maison (de un quart à 1 hectare), et a droit à un certain nombre de bestiaux (généralement une vache, deux veaux, un nombre variable de chèvres, moutons ou porcs, ainsi que de volaille, mais pas de chevaux). Ainsi, le *kolkhoz* est en somme une unité complexe comprenant une grande ferme collective et un certain nombre de petites fermes « naines ».

En examinant le caractère juridique de ce complexe, il faut se souvenir que la « démocratie » kolkhozienne est exactement de même nature que toute « démocratie » soviétique. La direction du *kolkhoz*, et surtout son président, sont tout simplement imposés par le Comité du Parti, et toute la vie du *kolkhoz* est réglée d'après les ordres émanant du Parti. Comme le Parti dirige aussi tout l'appareil officiel de gouvernement, on peut dire que les *kolkhoz* sont en réalité des établissements de l'État.

Seulement le gouvernement n'endosse pas pour son compte les risques de l'exploitation agricole et se contente de prélever son dû, fixé d'avance en chiffres absolus (sans égard au rendement réel de la récolte (Note du tr.).

Des deux autres systèmes d'économie rurale soviétique, celui de la ferme d'État trouve son expression dans les *sovkhoz*. Ces derniers sont de vastes entreprises agricoles, où tout le travail est effectué par des manœuvres salariés sous les ordres d'un directeur et d'un personnel nommés par l'État (en fait par le Parti); tous les revenus appartiennent à l'État. Un certain nombre de *sovkhoz* sont unifiés en « trusts » ; ces trusts, soit directement, soit par l'intermédiaire de « directions supérieures », sont subordonnés au Commissariat des *sovkhoz*, tandis que les *kolkhoz* sont du ressort du Commissariat de l'Agriculture.

Le système opposé est celui des fermes individuelles, qui représentent les vestiges de l'ancienne économie rurale de paysannerie indépendante. Le nombre de ces fermes est en décroissance progressive, mais il est encore considérable : il y en a encore près de cinq millions, tandis qu'une vingtaine de millions ont été englobées dans les *kolkhoz* de 1928 à 1935. Ce qui reste sont des « fermages nains »; la moyenne de surface ensemencée était pour chacun d'eux, en 1935, d'environ 1,8 hectare. Sous le poids d'impôts écrasants et d'une persécution permanente, ces petites fermes sont destinées à disparaître. Le programme du deuxième plan quinquennal (dont le terme expire le 31 décembre 1937) prévoit « la liquidation complète de ces survivances du régime capitaliste dans les campagnes ».

VIII

Conclusion

Et maintenant comparons la situation du paysan russe avant la Révolution et à l'heure actuelle.

Avant la Révolution la paysannerie passait par une période d'amélioration rapide de sa situation tant économique que juridique. En plus du lotissement dont il avait bénéficié lors de l'émancipation, il avait déjà eu le temps d'acquérir la plus grande partie des terres restées aux mains des propriétaires. Ces terres acquises leur appartenaient à titre privé, de même que les lots qu'ils dégageaient des communautés rurales. Les lotissements communaux étaient en pleine liquidation ; avec eux disparaissaient les derniers vestiges de l'ancienne inégalité de caste. Pour la Russie et sa population paysanne s'ouvrait une ère d'intensification de la production agricole.

La Révolution, loin d'apporter aux paysans des espaces nouveaux de terres, leur enleva les terres qu'ils possédaient. Ils sont devenus des manœuvres salariés dans des entreprises agricoles appartenant à demi à l'État, et c'est à peine s'ils obtiennent par là un droit précaire à cultiver pour leur propre usage un « lot attenant » dérisoire. La collectivisation a décimé les paysans, emportant des *millions* de vies humaines, et aux survivants elle n'a guère apporté de bien-être. Un retour au niveau de vie déjà atteint avant la Révolution n'est maintenant que l'objet de beaux rêves.

Telle est la réponse à la question de savoir si le paysan a gagné quelque chose à l'impie révolution marxiste, — qui promettait à tous, y compris les paysans, un paradis sur terre, mais n'a apporté que des souffrances infernales.

Prof. N. Timachev.

NOTES ET RÉFLEXIONS

L'Allemagne et la Société des Nations

C'est en octobre 1933 que l'Allemagne, désireuse de reprendre sa liberté en matière d'armement, a quitté la S.D.N. Il s'agissait pour elle de faire œuvre révolutionnaire. Elle jugea donc préférable de se dégager du système de discussion, de procédure et de contrainte fondé sur le respect des droits existants que représente la Société des Nations. Ce ne fut pas sans hésitations cependant que le gouvernement allemand prit alors sa décision ; les diplomates, les juristes la déconseillaient fortement, les politiciens nazis finalement l'imposèrent. On pensa outre-Rhin que l'Allemagne ne perdrait pas beaucoup en quittant la Société des Nations. Au sein de celle-ci l'Allemagne s'était sentie isolée, et elle l'était en effet, le gros des petites puissances ne lui était pas favorable, l'Angleterre et la France avaient une influence prépondérante. Par ailleurs l'Allemagne était restée étrangère à l'esprit et aux méthodes de la Société des Nations, et de ce fait elle était dans de mauvaises conditions pour y manœuvrer avec succès. Enfin elle ne croyait pas perdre grand'chose en quittant la Société des Nations ; elle abandonnait, pensait-elle, un bateau qui faisait eau, et en l'abandonnant elle croyait lui porter un coup rude capable de précipiter sa perte.



Depuis lors, l'Allemagne a réalisé son programme de libération vis-à-vis des clauses militaires du traité de Versailles. Elle a commencé par pousser activement l'œuvre de son réarmement, puis elle a rétabli le service militaire obligatoire et continué son réarmement au

grand jour, ne se considérant plus comme liée en cette matière par le traité de Versailles. En octobre 1933 et en mars 1935, quand Hitler prit ses sensationnelles initiatives, il y eut beaucoup de craintes en Allemagne. La France allait-elle recourir à la force pour imposer le respect des droits qu'elle tenait du traité de Versailles ? Il n'en fut rien. L'Allemagne a donc détruit en fait la partie V du traité de Versailles, y compris la démilitarisation de la Rhénanie confirmée par le traité de Locarno.

Cependant, sortie de la Société des Nations, l'Allemagne sentit quelque peu son isolement. La Société des Nations vivait sans elle. L'U.R.S.S. ne tarda pas à combler le vide qu'elle y avait laissé. L'opinion anglaise affirmait en 1934, à l'occasion du *Peace Ballott*, sa foi en la S.D.N. et son adhésion à l'organisation collective qu'elle avait jusqu'à présent vue avec défaveur, et le gouvernement anglais devait suivre son opinion publique. Le conflit italo-éthiopien, qui amena la Société des Nations à prendre des sanctions contre l'Italie produisit à Berlin une sensation énorme. En septembre et octobre 1935, les milieux gouvernementaux allemands furent complètement stupéfaits, ils s'aperçurent que, contrairement à leurs prévisions, la Société des Nations, soutenue à ce moment par une grande partie de l'opinion publique américaine, était capable de reconstituer une coalition mondiale plus forte encore que celle qui les avait vaincus. Si depuis lors les Allemands sont revenus de leur émotion en raison de l'échec relatif des sanctions dû aux divergences de vues franco-britanniques, ils ne sont cependant qu'à moitié rassurés, et leur désir est de rentrer dans la S.D.N. pour empêcher qu'elle ne joue contre eux. Détail amusant : ce sont les mêmes dirigeants nazis, qui avec passion avaient rompu avec la Société des Nations en 1933, qui depuis quelque temps ont le désir d'y revenir ; les diplomates, qui s'étaient opposés à la rupture, ont freiné demandant qu'on prit le temps de la réflexion et qu'on ne procédât pas par décisions brusquées et contradictoires.

La question du retour de l'Allemagne à la S.D.N. a été posée officiellement par Hitler à l'occasion de la dénonciation du traité de Locarno. Toutes les clauses militaires du traité de Versailles ayant été abolies, l'Allemagne jouit d'une pleine égalité de droits, et la S.D.N. ne peut plus être l'instrument qui servait à la maintenir dans une position d'inégalité. D'autre part, le retour de l'Allemagne à la S.D.N. serait vu avec une grande faveur par le gouvernement et plus encore par l'opinion britanniques. En offrant donc de revenir à Genève, Hitler, en même temps qu'il paraît faire une concession capable d'atténuer le mauvais effet produit par la répudiation du traité de Locarno, propose ce qu'il croit par ailleurs conforme à l'intérêt même de l'Allemagne.

On ne s'est pas jeté sur l'offre de l'Allemagne de revenir à Genève, l'on a bien fait. En effet, s'il est souhaitable que l'Allemagne revienne à Genève, nous dirons pourquoi tout à l'heure, il n'est pas nécessaire que ce retour désiré par l'Allemagne lui soit payé de concessions qui n'auraient pas par ailleurs leur justification. La violation du traité de Locarno est donc restée au premier plan de l'actualité politique, et c'est d'elle que s'est occupé le Conseil de la Société des Nations.

Le Conseil, saisi par la Belgique et la France, avait pour mission de constater officiellement la violation du traité de Locarno. Comme de juste le Conseil a invité l'Allemagne, intéressée dans la cause, à venir siéger en son sein. Il s'agit là d'une participation occasionnelle aux travaux de la S.D.N. — Si l'Allemagne était restée dans la ligne suivie par elle ces années dernières, elle eût opposé un refus brutal. Elle s'est bien gardé de le faire. Elle a mis cependant deux conditions à l'acceptation de l'invitation à elle adressée : la première était qu'elle jouirait dans le Conseil de droits égaux à ceux des autres membres du Conseil, la seconde était que les Puissances

de Locarno lui donneraient l'assurance qu'elles examineraient dans leur totalité les propositions allemandes. A la première réponse le Conseil répondit affirmativement, mais il spécifia bien que l'Allemagne étant partie dans le conflit, sa voix ne compterait pas plus que celle de la France et de la Belgique. Dès lors l'égalité reconnue à l'Allemagne était sans conséquence pratique. L'Allemagne n'avait pas le pouvoir d'empêcher la décision. Quant à la seconde question, le Conseil déclara qu'il ne lui appartenait pas d'y répondre. La réponse du Conseil était plutôt sèche, et elle ne faisait à l'Allemagne aucune concession.

L'Allemagne s'en contenta. Cependant le Conseil, sans attendre le jour auquel le gouvernement allemand avait annoncé que ses délégués pourraient être présents à Londres, commença le débat qui devait aboutir au vote. L'Allemagne fut entendue avant d'être condamnée, mais le Conseil, à l'unanimité, ne l'en condamna pas moins. Contre cette condamnation, le délégué du Reich protesta, en appelant au jugement de l'histoire. Néanmoins il est remarquable que le gouvernement allemand, qui devait savoir ce qui l'attendait, ait consenti à se faire représenter au Conseil dans un débat qui ne pouvait qu'être pénible pour lui. Il l'a fait pour se concilier l'Angleterre, mais il a attesté aussi par là son désir de revenir à la Société des Nations. Ce désir ne sera pas tout de suite réalisé. Avant que l'Allemagne revienne à Genève, des difficultés devront être aplanies; sans doute certaines oppositions se feront jour qui devront être surmontées. Néanmoins il est probable qu'à moins de complications toujours possibles, l'Allemagne aura dans quelques mois repris sa place à Genève.

Est-il désirable que l'Allemagne redevienne membre de la S.D.N. ? — D'aucuns en doutent. Il serait naïf d'en-

tretenir des illusions sur les dispositions du gouvernement allemand. Celui-ci n'est pas animé le moins du monde de l'esprit sociétaire, il s'inspire des seuls intérêts égoïstes et des ambitions impérialistes de l'Allemagne. Il est opposé à la sécurité collective qui, par la force des choses, vise à conjurer le péril allemand. Si l'Allemagne revient à la Société des Nations c'est uniquement pour sortir de son isolement et empêcher qu'on règle les affaires du monde en dehors d'elle, sinon contre elle. On sait que le Conseil de la S.D.N. décide selon la règle de l'unanimité, les parties en cause n'étant toutefois pas comptées dans le cas de conflit. Quand l'Allemagne et l'Italie seront en même temps membres permanents du Conseil, il est à craindre qu'elles conjuguent leurs efforts pour bloquer l'action du Conseil dans des circonstances graves. Il ne faut pas se le dissimuler, la présence de l'Allemagne rendra plus difficile le fonctionnement de la Société des Nations.

Cependant, tout en ayant conscience de ce danger, nous croyons que le retour de l'Allemagne à Genève est quand même désirable. Rien n'est plus dangereux pour un grand peuple que l'isolement. Redevenu membre de la S.D.N., l'Allemagne se rendra mieux compte de l'état politique réel du monde, elle sera prise dans un réseau d'obligations et d'influences qui rendront plus difficiles pour elle les coups de tête. Les difficultés actuelles ne peuvent se régler que par la guerre ou par des négociations tenant compte des intérêts des uns et des autres. Si on ne se résigne pas à la guerre, il faut employer l'autre méthode; celle-ci exige la présence de l'Allemagne dans la S.D.N. Le danger allemand existe, que l'Allemagne soit présente à Genève ou qu'elle en soit absente. Tout compte fait, c'est encore si l'Allemagne est absente que le danger est le plus grand.

René Dagallier.

Germanisme ou universalisme ?
Berlin et Vézelay

Quelle quinzaine nous venons de passer ! Et quels jours, quelles semaines, quels mois, peut-être, nous aurons encore à passer ! Le chancelier Hitler en personne l'a dit : l'Europe est à un tournant. Non seulement l'Europe, mais aussi la Société des Nations.

De cette véritable tourmente peut sortir la guerre comme la paix, peut-être enfin cette véritable paix, et non la trêve précaire et remise périodiquement en question, que nous avons connue depuis dix-sept ans. Il faut arriver une bonne fois à s'entendre, ou bien en finir une bonne fois.

Nous souhaitons une entente complète entre les grandes puissances du continent; mais la tâche sera rude, et il faudra aux hommes d'État français un mélange de fermeté et de sagesse, à l'opinion publique de chez nous une modération et une dignité qui, seules, peuvent nous mériter la paix. Or nous sommes en pleine période électorale, alors que la passion l'emporte sur la sagesse, l'esprit de parti sur la modération et la dignité... Si le peuple français et ses dirigeants sortent à leur honneur de cette passe, ils en seront grandi dans l'estime du monde.



Les faits sont présents à l'esprit de tous. L'Allemagne a opposé aux décisions — ou aux propositions — des puissances locarniennes un « non » catégorique. Pour mieux tenir le monde en suspens, elle a reculé jusqu'a-

près le plébiscite l'énoncé de ses propositions constructives. Cette réponse a été accueillie froidement à Londres, et, dans une séance de la Chambre des Communes, M. Eden a fait comprendre à Berlin que l'on attendait autre chose, et réaffirmé la valeur des engagements pris par la Grande-Bretagne vis-à-vis de la Belgique et de la France. Le journal de M. Mac Donald, *News Letter*, ainsi que le *Daily Mail*, ont préconisé la conclusion d'une étroite alliance entre Paris, Londres et Bruxelles. Les temps sont changés, où le chef des travaillistes nationaux réservait toute son indulgence pour le Reich.

Cependant M. Eden a fait clairement entendre qu'il souhaite un accord entre les Locarniens et l'Allemagne. On a généralement reproché en France au jeune secrétaire d'État britannique d'avoir laissé la porte ouverte à la conciliation. Mais, outre que l'opinion de l'autre côté du Détroit veut éprouver jusqu'au bout la sincérité des offres du Führer, outre que l'état actuel de désarmement de l'Angleterre l'incite à épuiser les procédures pacifiques avant de se résoudre aux solutions de force, on ne conçoit pas bien quelle autre politique pourrait être maintenant suivie. Les accords de Locarno assimilent certes la remilitarisation de la zone par l'Allemagne à un acte d'agression, et prévoient dans ce cas l'assistance immédiate des autres parties contractantes au bénéfice de la Belgique et de la France. Mais il revient au Conseil de recommander alors la ligne de conduite à suivre, et aux hautes parties contractantes d' « agir en conformité avec les recommandations du Conseil ».

Or le Conseil n'a *rien, absolument rien* recommandé. Il a simplement constaté — ce qui était patent — la violation de l'article 2 par le Reich des accords de Locarno.

Les accords contiennent cette phrase : « ... dès que ladite puissance aura pu se rendre compte que cette violation constitue un acte *non-provoqué* d'agression ». Le Reich prétend que cet acte était provoqué par la ratification du pacte franco-soviétique. La phrase rituelle « non-

provoqué », que l'on retrouve encore accouplée au mot « agression », est ici bien malheureuse, car elle semble justifier le geste de Berlin. Or il est certain que même si le Reich avait tenu la conclusion de ce pacte pour une provocation, il n'aurait pas dû y répondre par une façon d'agression, mais en appeler à la Cour de justice internationale de La Haye, qui lui aurait fait comprendre sans doute que ledit pacte ne constituait nullement une provocation.

Mais M. Hitler a pris soin de nous avertir que la question était d'ordre politique. On ne comprend dès lors plus très bien pourquoi il a préalablement invoqué le pacte en question pour justifier son action en Rhénanie. Cette justification d'ordre en quelque sorte juridique était superflue.

Car la position du chancelier était suffisamment forte sans avoir besoin de recourir à un tel argument. Il a mis les États parties au traité de Locarno en présence du fait accompli ; celles-ci ne pouvaient répliquer par la force qu'après s'être mises d'accord, et après l'agrément du Conseil. Ni la Grande-Bretagne, séduite par l'offre de vingt-cinq années de paix émanant du Führer, ni l'Italie, qui songe avant tout à faire lever les sanctions — pouvons-nous lui faire grief de pratiquer le *sacro egoismo* ? — n'ont envisagé un instant une telle réplique. La récente attitude du Conseil à Londres montre que cette réplique n'aurait pu obtenir son acquiescement.

Tout ceci prouve la faiblesse des accords de Locarno devant un adversaire décidé à mettre en œuvre tous les moyens. La procédure prévue par ces accords est une procédure juridique; la méthode suivie par le Reich est au contraire extra-juridique. Nous aurions pu y répondre par une autre procédure extra-juridique, en envahissant immédiatement la zone en voie de remilitarisation, mais outre que c'eût été la guerre, notre action eût déclanché, de la part de l'Angleterre et de l'Italie, le *casus fœderis* en faveur de l'Allemagne.

En vérité, la direction de la politique française en ce mois de mars 1936 ne fut point une besogne de tout repos.

Le Reich a voté. Pourquoi essayer de minimiser la valeur de cette consultation populaire ? Nous savons certes que les régimes dictatoriaux n'assurent pas précisément la liberté du vote. Mais il ne s'agissait pas de se prononcer pour ou contre le régime, il s'agissait seulement de dire si l'on était satisfait des résultats actuels de la politique extérieure du Reich. Le Führer l'avait dit à Hambourg : « Le peuple allemand ne votera pas pour mon régime, pour lequel je n'ai pas besoin de voix. » La question religieuse n'était point en cause. Les évêques allemands avaient fait lire du haut de la chaire une déclaration aux termes de laquelle, pour mettre fin chez les fidèles à « un douloureux conflit de conscience » et leur laisser « la possibilité de voter : oui », ils faisaient savoir qu'ils « donneraient leurs voix à la patrie (1) ».

Le résultat du plébiscite du 29 mars a accordé une majorité écrasante à Hitler. Pouvait-il en être autrement ? « L'honneur, la liberté et la paix » étaient en cause. Le peuple allemand avait été tenu soigneusement dans l'ignorance de l'infraction grave aux traités que son chef avait commise. Sa reconnaissance était acquise d'avance au nouveau libérateur du territoire. Il a fallu un singulier courage aux cinq cent et quelque mille électrices et électeurs qui, sur près de quarante-quatre millions de suffrages exprimés, ont risqué les représailles et l'accusation d'antipatriotes pour dire leur réprobation non pas de la politique étrangère du chancelier, mais du régime en général.

Le même jour, M. Flandin parlait à Vézelay. Est-ce un symbole que ce choix de l'antique lieu de pèlerinage

(1) Voir *Informations Internationales*, n° 94, mars 1936.

au tombeau de sainte Madeleine, que ce petit bourg du Morvan qui entendit, en 1146, les accents enflammés de saint Bernard appelant le peuple chrétien à se croiser pour la seconde fois pour arracher aux infidèles le tombeau du Christ ? C'était le jour de Pâques 1146, il y a donc de cela presque exactement huit siècles — moins une décade. Trente-quatre années plus tard, les *rois de France et d'Angleterre,* Philippe-Auguste et Richard Cœur de Lion prenaient à leur tour la croix dans ce même Vézelay, la mort d'Henri VI, *chef du Saint-Empire romain germanique,* ayant mis fin à ses projets d'entraîner pour la quatrième fois les chrétiens en Terre Sainte. Nous vivons dans le symbole : occupation symbolique, retrait symbolique, à présent peut-être ville symbolique.

Tous les arguments qu'a employés M. Flandin, et qui sont bien connus, présentent une rigueur impeccable. A la fois fermes et mesurés, ils mettent Hitler au pied du mur. Ils reflètent le « catholicisme » — dans son sens étymologique d'universalisme — de la pensée française ; la paix est indivisible, et la sécurité doit être assurée à tous les États sans distinction; le désarmement doit suivre l'obtention de la sécurité.

Alors que les armements s'amoncellent outre-Rhin, cette référence au désarmement est courageuse ; elle témoigne du sang-froid d'un pays qui, loin de préparer des conflits fratricides, ne songe qu'à bâtir un avenir meilleur. Ce qui ne doit pas d'ailleurs nous empêcher, tant que dure la crise, d'accentuer encore nos précautions militaires.

On ne pourra pas non plus nous reprocher notre intransigeance et notre refus de « causer »; les questions que le chef de notre département des affaires étrangères a posées au Führer, cet appel à « des déclarations catégoriques et précises » de la part de ce dernier, attestent le contraire.

A présent que le plébiscite s'est achevé de façon triom-

phale pour le régime national-socialiste, le moment annoncé par Hitler est venu de proposer une politique « constructive » pour l'Europe. L'Europe, et le monde entier, sont prêts à entendre et à examiner ces fameuses propositions. Mais on ne peut par avance — cela l'Allemagne doit le comprendre — y souscrire d'enthousiasme comme le Reich souscrit d'enthousiasme à tous les oracles que prononce son Führer. Le Reich n'est pas le monde, et il ne peut prétendre dicter *sa* paix au monde. La paix, de même que la sécurité, se présente comme une œuvre collective, catholique — toujours au sens étymologique du mot.

Si nos voisins consentent à ne pas s'encercler eux-mêmes spirituellement, et à collaborer sur un pied d'égalité avec les autres nations à la besogne commune, l'avenir peut s'éclairer. Sinon, c'est la continuation de la course à l'abîme.

30 mars 1936.

André-D. Tolédano.

Le coup d'État japonais

La présidence du conseil japonais n'est pas une situation de tout repos. Parmi ses titulaires ou ses anciens titulaires, quatre, en quinze ans, sont morts assassinés : M. Hara, en 1921; M. Hamaguchi, blessé en 1930, mort de ses blessures l'année suivante; M. Inoukaï, en 1932; et, ces jours derniers, l'amiral Saïto, qui ferme provisoirement la liste, puisque son successeur, l'amiral Okada, est miraculeusement réchappé. Cette boucherie finale a revêtu les proportions d'un coup d'État. Les meurtriers

frappaient M. Takahashi, ministre des finances, et le général Watanabé, inspecteur général de l'armée; ils cherchaient le prince Saïonji, dernier survivant des *genros*, que seule la fuite dérobait à leurs coups; l'âge ni les services rendus ne les arrêtaient : en abattant les hommes d'État du régime parlementaire et les chefs de l'armée, les jeunes officiers espéraient ouvrir enfin les temps nouveaux.

Nous avons déjà signalé les causes de leur agitation. Elle tient, en partie, à cette mystique nationale qu'exprime la religion du *shinto* : l'Empereur est Dieu ; le Japon tout entier est Dieu ; il a mission de régénérer le monde, et doit répudier les mœurs fallacieuses que ses dirigeants ont empruntées à l'Occident. Elle reflète aussi le souvenir des *samouraïs* et de l'héroïsme orgueilleux que commémore leur légende. En même temps, elle n'est pas sans analogie avec le national-socialisme allemand. Le Japon, vers 1880, s'inspirait de Bismark; en 1935, il écoute Hitler : comme Hitler, il croit à des vertus raciales incommunicables, il jette l'anathème sur le capitalisme et le bolchévisme, ces frères ennemis, il bafoue les politiciens corrompus, et veut substituer à la domination des partis et des banques celle des laboureurs et des soldats.

« Le Japon », disons-nous : il faudrait dire plutôt une minorité d'extrémistes, mais assez audacieux pour infléchir toute la politique de leur pays. Elle l'a lancé dans l'aventure de Mandchourie, malgré lui, ou du moins par des moyens violents que déconseillaient les diplomates ; en Chine, à l'heure actuelle, elle continue à faire des siennes, et ses ultimatums, qui contrastent étrangement avec les sourires des ambassades, ne représentent pas seulement une manœuvre. Tout ce qui la contrarie est à ses yeux suspect de trahison : elle englobe sous le nom haï de libéraux les fondateurs même de la puissance japonaise, et des vieillards, comme M. Takahashi, qui, plus qu'octogénaire, avait repris son poste à la défense de la

monnaie nationale; parmi ses victimes figurent des généraux et des amiraux. Mais déjà le général Nagata, il y a quelques mois, n'avait-il pas signé son arrêt de mort en àcceptant de remplacer le général Mazaki, favori de la jeunesse belliqueuse?

Or, cet ascendant des extrémistes était compromis. Les élections, contrairement aux pronostics, avaient penché du côté libéral, et même les socialistes avaient gagné des sièges : l'opinion semblait enfin désavouer les violences. Au procès de l'assassin du général Nagata, on entendait encore des choses extraordinaires : il glorifiait son épée donnée par le ciel; des jeunes filles lui écrivaient des félicitations qu'elles signaient de leur sang; mais les sociétés secrètes, dont ce procès révélait l'activité, pouvaient craindre une répression moins illusoire qu'autrefois. Et c'est alors qu'elles prirent les devants, comptant bien éliminer, outre le gouvernement et une partie de l'État-major, les conseillers qui les avaient désignés à l'Empereur.

L'Empereur lui-même fit avorter leur dessein. Ils agissaient en son nom ; c'était pour rétablir sa théocratie qu'ils supprimaient les mauvais maîtres imbus des utopies occidentales. Mais Sa Majesté Hirohito a été formé par des précepteurs sérieux; il a voyagé; premier de tous les Mikados, il s'est préparé à son rôle par l'étude du vaste monde, et il sait que certaines imprudences coûteraient cher à son pays. Au moment où les émeutiers, occupant les édifices publics de la capitale, s'attendaient à le voir triompher avec eux, il leur a donné l'ordre de poser les armes; des officiers rebelles se sont suicidés; au Conseil supérieur de la guerre, quatre généraux sur sept démissionnaient, et ce nettoyage sans précédent écartait de l'activité militaire des hommes comme le général Mazaki et l'ancien ministre de la guerre Araki, principaux inspirateurs des agressions contre la Chine.

Il n'en faudrait pas conclure que l'armée soit réduite au silence. Son prestige a diminué ; mais elle garde le pouvoir exceptionnel que lui donne la Constitution. Elle

seule désigne les ministres de la guerre et de la marine, et par conséquent, sans elle, aucun gouvernement ne peut se former. M. Hirota l'a bien vu, lorsque, après le coup de force, il s'est efforcé de réorganiser le cabinet : il a dû renoncer au choix qu'il faisait pour les Affaires étrangères et qui déplaisait aux généraux. Il ne faudrait pas croire non plus que les Japonais renoncent à leurs conquêtes asiatiques : les questions extérieures jouaient dans la révolte un moindre rôle que celles du Japon même. Mais enfin, au lieu d'une dictature, nous nous retrouvons en présence d'un ministère auquel collaborent tous les partis; il est né conformément aux règles légales; le vieux prince Saïonji, que les insurgés voulaient mettre au cimetière, a donné, comme à chaque crise antérieure, les conseils dont il est sorti. Un conflit russo-japonais redevient assez improbable. Et si, pour atteindre son but qui est la suprématie en Chine, le gouvernement de Tokyo peut opter entre deux méthodes, s'il peut agir brutalement, occuper des provinces, multiplier les coups de force, ou bien tout au contraire négocier et chercher à gagner ses adversaires, nous restons libres de désapprouver la fin même qu'il poursuit, mais, sans aucun doute, les moyens employés ne sont pas indifférents.

AUGUSTE VIATTE.

DOCUMENTS

Pour un ordre économique nouveau

C'est un lieu commun de souligner les défaillances de l'ordre économique actuel, et les catholiques ont le devoir de travailler au redressement nécessaire. Parmi les différents projets qui ont pu être élaborés jusqu'ici, celui que nous publions ci-dessous a le mérite d'être l'œuvre d'un homme, M. René Moreux, directeur du Journal de la Marine marchande, *dont l'activité inlassable, appuyée sur quarante années d'observation économique, est connue et appréciée de tous.*

Il est bien clair que les suggestions de ce plan sont discutables et demandent à être discutées. L'auteur lui-même souhaite des critiques qui s'inspirent du même esprit de sincérité qui l'a poussé à écrire cet essai. Il serait donc reconnaissant à nos lecteurs de lui adresser toutes observations, critiques ou suggestions.

Ainsi espère-t-il provoquer une confrontation qui soit utile à tous les catholiques soucieux des problèmes économiques actuels.

L'écroulement du monde économique et social d'après guerre

L'observation, même superficielle, des faits amène les esprits réfléchis à la conclusion que le monde économique et social d'avant-guerre est en voie de disparition.

La révolution russe de 1917 et le milieu communiste qu'elle est parvenue à créer ont mis au cœur des masses prolétariennes des espoirs, sans aucun doute irréalisables et contraires à la nature humaine, mais qui n'en constituent pas moins une mystique dont le dynamisme est irrésistible.

Le centre de cette mystique est constitué par l'idée que l'humanité ne peut rester partagée en deux clans, ceux qui ont trop et ceux qui ont faim. La force du communisme est faite de ce que derrière les haines de classe on croit entendre comme l'appel lointain d'une profonde charité humaine.

Si paradoxal que cela puisse paraître, le bolchévisme aura

aidé l'Église à réhabiliter, après des siècles de libéralisme économique, la notion de bien commun. Le retour des consciences à cette idée maîtresse que l'intérêt particulier doit, en tout état de cause, être subordonné à l'intérêt général, a d'ailleurs pris les formes les plus diverses suivant les races. M. Roosevelt a essayé d'introduire aux États-Unis une économie dirigée, que cherche présentement à détruire l'individualisme américain. M. Mussolini, poussé autant par les événements que par sa doctrine, a été, dans cette voie, encore plus loin que M. Roosevelt. Mais c'est le régime hitlérien qui s'apparente le plus au système bolchevique. En Allemagne comme en Russie, toute l'économie est caporalisée, tous les hommes mobilisés. La liberté individuelle n'est plus qu'un souvenir et ce souvenir plus qu'un regret.

Le reste du monde incline, sans vouloir se l'avouer, vers les mêmes principes. Créer des contingentements, n'est-ce pas diriger la production ? Or, toutes les nations ont leurs contingents, et la mère des doctrines libérales, l'Angleterre elle-même, a les siens.

Cette notion du bien commun a débordé les frontières. Les peuples, comme les individus, commencent à dire qu'il ne doit plus y avoir de nations nanties et de nations pauvres, de populations clairsemées sur des terres riches et de races qui meurent faute d'espaces nourriciers.

Les appétits des uns regagnent l'idéalisme des autres pour reviser, sur le terrain international comme sur le terrain national, la notion de propriété.

Que cela plaise ou que cela déplaise, les peuples comme les individus sont en train de redéfinir les notions, jusqu'ici reçues, de propriété et de liberté.

Cet examen critique des plus vieilles traditions est rendu plus complexe encore par la tendance universelle des peuples à l'autarchie et par l'abus désordonné du machinisme.

Tous les peuples, par peur de la guerre civile ou étrangère, s'efforcent de vivre, autonomes, derrière leurs frontières. Tous veulent tirer de leurs sols leur blé, leur sucre, leurs légumes, leurs fruits, leur beurre, leurs vins, parce qu'en cas de conflit armé, ils veulent comme une place assiégée être assurés de leur ravitaillement. Même en temps de paix, les peuples les plus vieux dans la civilisation sont obligés de défendre leur industrie et leur agriculture contre l'offensive des pays neufs qu'ils équipèrent follement.

La France, en ouvrant ses frontières aux blés américains et australiens à 50 francs le quintal débarqué dans ses ports, ferait de tous ses paysans une armée de vagabonds. De même, il suffirait de quelques brèves années pour que le tisseur japonais, satisfait d'un salaire mensuel de 175 francs qui le fait vivre confortablement, avec sa femme et ses trois enfants, ruinât tous nos centres textiles si ceux-ci n'étaient protégés.

L'autarchie, qui est un réflexe de défense contre la guerre civile ou étrangère, démontre clairement que dans le monde se sont introduites deux notions nouvelles : celle du droit à la vie par le travail et celle du salaire social.

Il s'agit, au fond, de savoir si c'est la main-d'œuvre la plus misérable physiquement et moralement qui imposera son standard de vie à celle que des siècles d'efforts ont soulevée au-dessus de son ancienne misère. L'ouvrier de couleur a posé, dans le monde, la question de la dévaluation du travail humain.

Le machinisme désordonné l'a posée plus brutalement encore. Théoriquement, la machine devait libérer l'homme, lui créer des loisirs. En réalité, elle n'a fait de lui qu'un chômeur sans espoir. C'est ici que les théories communistes s'expriment aux masses avec le plus de séduction. C'est parce que la machine n'est introduite que pour l'accroissement des seuls profits du capitalisme et non pour le bien commun de l'humanité qu'elle a bouleversé la vie sociale. C'est dans le moment où l'autarchie devenait une pratique universelle, au moment où les marchés des pays neufs se fermaient progressivement, au fur et à mesure de leur propre équipement, que les industries continuaient, comme pendant la guerre, de se suréquiper.

L'humanité ne peut retrouver l'équilibre qu'en se soumettant, sans réserve, à la loi du bien commun.

L'unique but de l'ordre économique nouveau

L'unique but que se propose, en conséquence, l'ordre économique nouveau est d'assurer, à tous les hommes, dans la paix, une vie largement humaine, soit par le travail, soit par les revenus normaux de l'épargne.

Fermes tenants de la propriété privée, nous ne la conce

vons, en effet, dans sa pureté première que sous la forme de l'épargne, reliquat volontaire d'une juste rémunération pour services rendus. C'est par ses libres retranchements dans le présent que l'épargne empêche les richesses les plus saines de disparaître au fur et à mesure qu'elles sont créées. Elle sauvegarde ainsi les possibilités de l'avenir. C'est donc en tant que commanditaire indispensable des activités futures, pour lesquelles elle risquera sa propre destruction, que l'épargne a droit à une part équitable du gain des entreprises.

Nous distinguons nettement l'épargne de la richesse qui peut être l'accumulation légitime, dans le temps, d'épargnes successives, mais qui n'est souvent que l'entassement de biens suspects, acquis soit par la spéculation, soit par des profits abusifs, alors que le droit était encore plus débile qu'aujourd'hui.

Trop de fortunes actuelles ne se sont constituées, au cours des siècles, qu'en frustrant le travail de sa part légitime de gain, parce que le labeur de l'homme s'est acheté au cours des âges suivant la loi cruelle de l'offre et de la demande.

Conscients toutefois de l'impossibilité qu'il y a d'abolir tout un passé où le meilleur se mêle au pire, nous renonçons à suivre la méthode naïve et brutale qui consiste à tout détruire avant de créer. Nous voulons partir des données présentes pour substituer rapidement, mais progressivement, aux constructions anciennes, une nouvelle achitecture économique et sociale.

Le rôle légitime du capital

Nous continuons donc sciemment à parler de capital, de patronat et de main-d'œuvre.

Toute entreprise, qu'elle fonctionne dans un pays esclavagiste, capitaliste ou communiste, est une association de fait entre trois éléments constitutifs : la main-d'œuvre, l'argent et le chef. Le chef restant l'élément essentiel des entreprises, les sociétés humaines se sont jusqu'ici classées suivant la prédominance des deux autres éléments.

Lorsque l'argent décide de tout en dictateur pour son seul profit, c'est le régime capitaliste.

L'argent, anonyme et irresponsable, est le plus mauvais des maîtres. Il entre au jeu des entreprises ou s'en retire suivant ses seuls profits immédiats. Pour se les assurer, il n'hésite jamais à dévaster les collectivités humaines. C'est lui qui prépare en Bourse les pronunciamientos dans les sociétés avec leurs suites logiques : le congédiement des anciens états-majors, la fermeture des usines ou, par un jeu inverse, la création spéculative de moyens nouveaux de production qui amèneront, de toutes manières, des ruines sociales.

Lorsque la primauté est donnée à la main-d'œuvre irresponsable, c'est le régime socialo-communiste.

La primauté du travail n'est qu'une expression de réunion publique. Le travail, lorsqu'il est irresponsable, est aussi inapte à diriger que le capital anonyme. Dire qu'une collectivité de travailleurs pourra conduire une entreprise dont ils n'ont assuré ni les fonds de premier établissement, ni le fonds de roulement, c'est dire que chacun d'eux sera un génie et un saint. Une grande part de nos maux présents vient justement de ce que le monde a cru avec Rousseau que l'homme naît naturellement bon quand il naît, au contraire, avec toutes les séductions dont l'égoïsme est le commun ferment. Dans le domaine des affaires, la ruine est la seule sanction efficace. Or, le travail n'est pas détruit par la destruction des capitaux.

Nous rejetons donc l'une et l'autre hypothèse de l'argent ou du travail, régissant l'entreprise en souverains.

Aucune entreprise ne peut cependant se concevoir sans le levain de l'argent. Les Soviets eux-mêmes ont dû procéder à d'énormes rassemblements de capitaux pour exécuter leurs divers plans industriels. Même dans un État totalitaire comme la Russie, où la passivité de la discipline apparaît comme le réflexe atavique d'une servitude, le troc, d'usine à usine et d'ouvrier à paysan, n'a pu s'installer. Les signes monétaires ont été conservés. La notion de capital a été habillée de mots nouveaux, mais sa réalité entière a été maintenue.

Les diverses expériences des Soviets, appuyées pourtant par les sanctions les plus inexorables, ont démontré définitivement que l'expression « suppression du capital » n'est qu'une utopie ou un mensonge. On peut supprimer le capitalisme, on ne supprimera jamais le capital.

La vie moderne, avec son machinisme compliqué et se

équipements coûteux, suppose des concentrations massives de capitaux. Il y a des tâches modernes qui dépassent les possibilités individuelles. Le creusement des canaux de Suez et de Panama, l'équipement du Rhône, l'électrification d'une région, l'établissement de chemins de fer, les lignes d'aviation et de paquebots, souvent même la simple création d'une usine nouvelle, ne peuvent se concevoir que comme des efforts collectifs.

Les quatre formes légitimes de la propriété

On peut donc transformer le statut des sociétés de capitaux. On ne supprimera jamais ces mobilisations de l'argent dont les Soviets, eux-mêmes, n'ont pu se passer.

Le capital, c'est-à-dire la propriété, peut donc prendre quatre formes légitimes :

La propriété individuelle, qui se confond soit avec l'épargne personnelle en formation, soit avec la richesse, accumulation d'épargnes héritées, soit avec les autres richesses dont nous amnistions les origines pour en accepter provisoirement le fait présent.

La propriété collective, rassemblement de capitaux individuels pour la réalisation d'un objet commun dont la forme habituelle est celle des diverses sociétés de capitaux.

Le capital national, qui est la propriété collective, indivise et inaliénable au profit des citoyens d'un peuple donné.

Le capital international, qui, comme la mer et l'air, dominant les océans, est la propriété collective, indivise et inaliénable de l'humanité tout entière.

L'ordre économique nouveau exige donc que soient remis à la nation tous les biens que les gouvernements faibles ou complices dilapidèrent au cours des siècles au profit d'individus :

les forces naturelles, les mines, les usines qui ne travaillent que pour la nation;

les grandes entreprises d'intérêt collectif ne pouvant vivre que grâce aux subsides de l'État, les canaux, les chemins de fer, les lignes impériales de navigation;

les monopoles d'intérêt public, les concessions d'eaux, de gaz, d'électricité.

Pour éviter une rupture entre le présent et le passé, les

propriétaires ou concessionnaires actuels seront toutefois conservés par l'État comme gérants. En aucun cas, en effet, l'État n'est apte à exploiter directement. Mais l'État recevra au moins cinquante et un pour cent du capital des entreprises. Le prototype du statut de la propriété nationale est celui des phosphates marocains qui, restés la propriété de l'empire chérifien, ne sont pas directement exploités par lui.

La propriété internationale fera l'objet, elle aussi, d'une révision analogue qui tiendra compte des faits présents, nous le verrons plus loin.

Les limites sociales à l'usage de la propriété et de la liberté

L'usage privé de la propriété individuelle, sous réserve de ne violer ni loi morale ni loi sociale, n'est soumis à aucune restriction. Le libre exercice de ce droit permet aux hommes de se classer suivant leurs valeurs spirituelles, entre la bassesse et la sainteté.

L'usage social du capital privé, comme l'usage des trois autres formes de propriété, est par contre soumis à des règles strictes qui ont toutes leur origine commune dans le principe essentiel suivant :

Toute activité humaine et, partant, chaque profession a d'abord une finalité d'intérêt général. L'agriculture, l'industrie, le commerce d'une nation ont pour fonction primordiale de ravitailler le pays en produits nationaux ou étrangers à des prix qui satisfassent à la fois le producteur, le négociant et le consommateur.

Cette obligation impérative de finalité d'intérêt général étant satisfaite, les initiatives privées pourront jouer à l'intérieur de chaque profession. Le pire serait, en effet, de caporaliser les activités humaines de manière à les modeler sur les plus médiocres. L'intelligence et le travail ont une primauté imprescriptible sur l'imbécillité et la paresse. L'ordre économique nouveau admet donc dans le cadre de la profession organisée et contrôlée par un État politique fort, arbitre indispensable entre tous les égoïsmes collectifs ou individuels, une juste concurrence qui, seule, peut éliminer les chefs sans valeur et les ouvriers sans conscience.

Ces éliminations se feront d'ailleurs, comme il sera dit plus loin, dans l'équité pour les épargnants et dans la sauvegarde des droits de la main-d'œuvre qui garde toujours, imprescriptible, son droit à la vie par le travail.

Cette soumission obligatoire et légale, de l'intérêt privé à l'intérêt général, implique la révision des idées communément reçues sur la liberté de disposer de ses biens.

Nous continuons de professer que la liberté est une des données essentielles de la nature humaine et qu'elle est le fondement de toute morale.

Mais nous précisons que la liberté n'est pas le droit, pour chacun, d'agir comme il lui plaît sous réserve d'éviter les deux seuls délits qu'en dernière analyse condamne la société moderne : le flagrant délit de vol et l'attentat manifeste contre la vie d'autrui.

La société contemporaine admet que le patron qui paie avec ponctualité un salaire dérisoire ne vole pas, et que le patron qui, par ce salaire criminel, décime des familles sous-alimentées, ne tue pas.

De même, la société actuelle tolère que l'ouvrier exerçant un métier qui disparaît reste éternellement chômeur, à la charge de la collectivité jusqu'à sa mort, parce qu'il ne veut exercer que ce métier.

Nous n'admettons cette caricature de liberté ni pour le patronat ni pour la main-d'œuvre. L'un comme l'autre doivent se soumettre aux finalités de l'intérêt collectif. Dans l'ordre économique nouveau, le patronat n'aura plus l'exclusivité des profits, pas plus que la main-d'œuvre n'aura le droit de s'installer, sans contrôle, parmi les rentiers de la nation.

La notion nouvelle du chef intégralement responsable

Nous introduisons dans la vie sociale une idée complètement nouvelle, celle du chef libre de ses décisions, mais payant cette liberté de l'offrande de tous ses biens.

Le chef joue, en effet, au-dessus du capital et de la main-d'œuvre le rôle de pierre angulaire qui lie tout l'édifice, mais son rôle n'est fécond que si le chef est effectivement

responsable, si tous ses actes sont cautionnés et contrôlés par l'éventualité de sa ruine personnelle et totale.

Personne ne peut donc être chef d'entreprises s'il est séparé de biens. L'homme que sa famille juge incapable d'administrer un patrimoine individuel est indigne de gérer l'épargne d'autrui ou le travail humain, unique capital de l'indigent.

Toute la législation des sociétés devra être refondue dans ce sens, de façon que soient également tenus sur tous leurs biens les administrateurs de sociétés et les directeurs pour le cas où seraient conférés à ces derniers les pouvoirs généralement accordés aux administrateurs délégués. Avec ces chefs durement responsables, la main-d'œuvre pourra négocier en pleine sécurité des contrats de travail.

Le chef rachète ainsi à la main-d'œuvre le droit de diriger l'entreprise par le paiement anticipé d'une partie des bénéfices éventuels communs. Cette part, qui n'exclut pas, pour le travail, les compléments de rémunération, est le salaire. C'est une sorte de rançon que verse le chef pour avoir seul le pouvoir de décision. Cet argent, payé à la fois comme rançon et comme acompte sur les gains de la communauté, reste en tout état de cause acquis au travailleur, quel que soit le sort de l'aventure, car une entreprise restera toujours une aventure.

La coresponsabilité sociale du patronat, du capital et de la main-d'œuvre

Au-delà des entreprises individuelles s'affirme aussi la solidarité totale, dans une profession donnée, des chefs, gérant les capitaux des entreprises avec les travailleurs de cette profession.

Employeurs et ouvriers sont des associés de fait sur le plan économique et sur le plan social. Car l'économique et le social ne peuvent être séparés. Les deux termes de notre vie matérielle se conditionnent étroitement l'un et l'autre. Des professions et, à l'intérieur de ces professions, des entreprises, économiquement instables, sont incapables de supporter le précieux fardeau des charges sociales. Et, à l'inverse, ni les professions ni les entreprises ne peuvent être prospères si

la main-d'œuvre est inconsciente de sa solidarité avec le patronat.

Pour la première fois apparaît, en conséquence, dans le monde économique cette autre notion que la profession est coresponsable avec l'État de la vie de sa main-d'œuvre, et que la main-d'œuvre est coresponsable de la prospérité de la profession dont elle vit.

L'organisation et le contrôle du crédit

L'ordre économique nouveau rejette de même les conceptions libérales en ce qui concerne le marché de l'argent et le problème du crédit.

Le crédit est légitime lorsqu'il suit le développement normal de l'entreprise, lorsqu'il est, en quelque sorte, l'anticipation des bénéfices d'opérations prudentes. Aucune institution n'est plus honorable et plus nécessaire que la banque d'escompte. Aucune n'est plus périlleuse aussi. Elle exige de ceux qui l'exercent des dons d'intelligence, d'observation, de perspicacité et de jugement qui ne sont que l'apanage des élites.

Les banques d'escompte — qu'elles soient de structure purement capitaliste ou de structure corporative — outre que leurs chefs seront responsables sur tous leurs biens comme tous les chefs d'entreprises, ne seront par contre que des banques de dépôt et d'escompte.

A aucun moment, les opérations de la banque d'escompte ne doivent compromettre la liquidité des dépôts reçus. Le double contrôle de la profession et de l'État s'assurera qu'à toute date la somme des escomptes normaux et des ouvertures de crédit à court terme accordés par la banque ne donne un total d'engagements supérieur à la somme représentée par l'addition du capital social effectivement liquide, des réserves immédiatement réalisables et de la moitié des dépôts reçus.

On admettra ainsi que les crédits accordés peuvent, jusqu'à concurrence de la moitié des dépôts, être gelés brusquement.

Il est nécessaire, en effet, de porter le fer rouge dans la gangrène des inflations de crédit, car la majeure partie des désordres économiques actuels n'a pas d'autres origines. Un

banquier qui, sans garanties réelles, ouvre un crédit d'un million, crée en fait un million de billets de banque. On voit, en temps de crises monétaires, des capitalistes acheter un lingot d'or à la Banque de France et, moyennant une petite soulte d'escompte, retrouver intégralement les billets de l'opération initiale. Avec cette deuxième liasse de billets ils renouvellent l'opération et peuvent la recommencer indéfiniment et troubler ainsi le marché de la monnaie sans risque et avec des moyens dérisoires.

Seul, un statut précis et un contrôle sévère de la profession de banquier peut mettre fin au péril mortel que représente l'abus des crédits, inflation occulte incontrôlable.

La Banque d'escompte et de dépôts ne pourra accorder de crédits à moyen ou long terme que dans les limites du montant de son capital social et dans le calcul de la règle de liquidité, énoncée ci-dessus pour les escomptes, les crédits à moyen ou long terme viendront en déduction du disponible pour les escomptes à court terme.

Il sera interdit également, sous quelque forme que ce soit, à la Banque d'escompte et de dépôts de participer aux opérations des banques d'affaires qui recherchent des capitaux pour le développement des entreprises existantes ou la création d'entreprises nouvelles.

C'est parce que leurs banques étaient à la fois des banques d'escompte et de dépôts aussi bien que des banques d'affaires que les États-Unis, l'Allemagne et la Belgique, ont connu leurs crises monétaires.

Les Banques d'affaires, qui peuvent être des intermédiaires utiles, et « les financières » qui peuvent, pour de petites gens incapables de suivre les événements si complexes de la vie économique moderne, jouer le rôle de gérants d'épargne, continueront d'exister. Mais leurs activités seront surveillées par les professions organisées et l'État, de manière que les capitaux de ces organismes bancaires ne deviennent jamais des capitaux d'embuscade, assaillant à l'improviste les entreprises et les crédits les plus solides, même ceux des États, pour se ménager des profits dont l'énormité dénonce les origines scandaleuses.

La sauvegarde du capital né de l'épargne et la destruction du capitalisme par le contrôle des sociétés de capitaux

Ce résultat ne peut être atteint que par une refonte totale du régime des sociétés anonymes.

Cette refonte se fera suivant les principes suivants :

1) Le conseil d'administration sera élu par les actionnaires effectivement attachés à l'entreprise.

Seules, par conséquent, les actions nominatives depuis plus d'un an auront droit de participer à l'élection du conseil d'administration;

2) Pour éviter la formation d'oligarchies industrielles et financières, le conseil d'administration ne pourra jamais se compléter par cooptation même ratifiée ultérieurement par l'assemblée générale. Celle-ci restera seule qualifiée pour nommer les administrateurs;

3) Pour assurer la représentation effective des actionnaires au sein du conseil d'administration, les actions nominatives seront réparties en autant de tranches qu'il y a d'administrateurs à élire.

Chaque tranche élira un administrateur, au bulletin secret.

En cas de décès d'un administrateur, son remplaçant sera élu par la tranche d'actions nominatives qui avait désigné l'administrateur décédé;

4) Les actions au porteur continueront d'exister, mais elles ne participeront pas à l'élection du conseil d'administration;

5) Seules, les actions nominatives pourront se faire représenter aux assemblées générales et voter par procuration;

6) Toutes les règles de quorum édictées par la loi de 1867 sur les sociétés anonymes seront donc calculées sur le nombre des seules actions nominatives.

Les assemblées générales pourront ainsi valablement délibérer lorsque seront présents ou représentés la moitié, les deux tiers ou les trois quarts des actions nominatives auxquelles les actions au porteur présentes aux assemblées auront faculté de se joindre;

7) Aucun administrateur ne pourra être séparé de biens.

Le président, les vice-présidents, les administrateurs délé-

gués et les directeurs ayant effectivement les pouvoirs d'administrateurs délégués seront tenus, sur tous leurs biens, de la gestion de la société.

Les autres administrateurs seront tenus jusqu'à concurrence de la moitié de leurs biens de la gestion de la société;

8) Il sera créé, en faveur du personnel, des sièges supplémentaires d'administrateurs, à raison d'un siège par 1000 employés, le personnel disposant, quels que soient ses effectifs, d'au moins un siège au conseil.

Chaque tranche de 1000 employés devra toutefois posséder collectivement au moins le minimum statutaire d'actions nécessaires pour siéger au conseil, et les administrateurs délégués du personnel auront les mêmes responsabilités personnelles que leurs collègues représentants de capitaux;

9) Pour être réputée française, une société anonyme devra justifier que la moitié au moins de ses actions nominatives est la propriété de citoyens français et que la moitié des membres de son conseil d'administration, et notamment son président et ses administrateurs délégués, sont citoyens français;

10) Dans le délai d'un an à partir de la promulgation de la nouvelle loi sur les sociétés anonymes, toutes les sociétés anonymes françaises auront à se conformer à la loi nouvelle.

Le cadre de toute activité économique : la profession organisée, autonome et contrôlée

Cette refonte du statut des capitaux se fera dans le cadre de professions autonomes et sous le contrôle d'un pouvoir politique souverain.

Nous partons du principe déjà énoncé que la profession a d'abord un but de finalité générale et que toute personne exerçant, à un titre quelconque, un métier, fait obligatoirement partie de la profession à laquelle se rattache son métier. Toute profession reste d'ailleurs librement ouverte à tous les citoyens français, les étrangers ne pouvant y entrer qu'avec l'autorisation du Conseil national de la profession et de l'État. Chaque profession est composée d'entreprises individuelles et coopératives ou d'entreprises capitalistes de formes juridiques diverses : sociétés en nom collectif, sociétés en

commandite, sociétés à responsabilité limitée, sociétés anonymes.

La structure interne des entreprises collectives (coopératives ou capitalistes) est basée, nous le rappelons une fois de plus, sur la responsabilité intégrale de leurs dirigeants et la participation, à titre simplement consultatif, de la main-d'œuvre à la gestion, suivant la théorie du salaire tel qu'il a été défini précédemment. Les artisans et les délégués patronaux et ouvriers des entreprises d'une même profession constituent, par département, une union professionnelle départementale.

Les unions départementales ont pouvoir de se grouper en fédérations régionales et de faire partie d'interfédérations départementales.

Les unions départementales sont fédérées par professions en une union nationale, dirigée par un Conseil national.

Les fédérations nationales pourront se fédérer en interfédérations nationales.

A chaque échelon, la profession sera administrée par des conseils élus, constitués en nombres égaux de chefs d'entreprises et de délégués du personnel.

Le Conseil national de chaque profession constituera, près de chaque ministre, un conseil technique permanent qui sera consulté aussi souvent que le ministre le jugera utile.

Les décisions des conseils départementaux, régionaux et nationaux, ne sont valables que si elles sont approuvées par le Conseil national et promulguées par l'État au *Journal Officiel*.

Les syndicats ouvriers et patronaux sont maintenus pour régler entre eux les questions internes de salaires et de gestion des entreprises. Leur rôle n'est donc pas modifié par l'organisation de la profession dont le rôle essentiel est d'assumer des devoirs de finalité générale dont les syndicats se sont jusqu'ici peu souciés. Désormais, toutefois, ce sont les syndicats qui assureront en fait l'élection des conseils départementaux, régionaux ou nationaux.

Les organisations locales ou régionales interprofessionnelles, comme les chambres de commerce, par exemple, seront conservées, car il existe des intérêts locaux indépendants de la profession. Les chambres de commerce maritimes constituent le prototype de ces organismes indispensables.

La fédération nationale d'une profession est responsable

vis-à-vis de la nation des services que le pays est en droit d'attendre de la profession.

Les producteurs de blé, de vin, de légumes, de viandes, de poisson, ont, avant tout, mission de procurer à tous des aliments sains, à des prix raisonnables.

La métallurgie, les industries mécaniques, les fabriques de chaussures, de meubles, les filatures et les tissages, les fabriques de produits chimiques et pharmaceutiques, doivent avant tout pourvoir le public en fers, en machines, en chaussures, en mobilier, en tissus, en engrais, en médicaments, de bonne fabrication et aux prix de détail les plus favorables.

Le profit des entreprises est légitime, en tant que correspondant à un service rendu, mais à aucun moment et sous aucun prétexte la recherche du profit peut avoir la primauté sur la satisfaction de l'intérêt général.

Les obligations de la profession organisée

La profession aura donc comme premier devoir d'assurer une vie humaine à sa main-d'œuvre. C'est la profession qui, en principe, règle, nationalement, sous le contrôle de l'État, les modalités de travail et de salaire, le salaire étant toujours un salaire social ajusté au coût de la vie.

Le salaire social est, en effet, non seulement une nécessité morale, mais une nécessité économique, car les salaires de famine, en faussant artificiellement les prix de revient, empêchent la profession et l'État de juger sainement des activités économiques du pays.

C'est la profession aussi qui, avec l'aide de l'État, entretient ses chômeurs, les reclasse ou les réadapte et pensionne ses ouvriers.

Pour faire face à ce rôle essentiel et nouveau, la profession dispose d'une caisse professionnelle, alimentée, d'une part, par une taxe corporative prélevée, à son profit, par le fisc au moment de la première transaction commerciale et, d'autre part, par des dotations budgétaires. Cette caisse corporative, autonome, administrée par la profession sous le simple mais strict contrôle de l'État, fonctionnera sur tout le terri-

toire à l'aide de succursales régionales, surveillées par la caisse centrale et les agents du Pouvoir central.

Elle sera chargée :

1) De payer les allocations de chômage;

2) De payer les retraites des travailleurs pensionnés;

3) D'assurer la réadaptation et la redistribution de la main-d'œuvre en activité;

4) De payer, en cas de rationalisation des entreprises, les justes indemnités aux capitaux expropriés et au personnel qui sera toujours indemnisé, reclassé ou réadapté.

Cette seule mesure équilibrera déjà les activités d'une profession en la rendant solidairement responsable avec l'État de la main-d'œuvre dont, en tout état de cause, elle garde la charge morale et matérielle.

C'est à l'intérieur de la profession et compte tenu de ses diverses responsabilités envers la nation, sa main-d'œuvre et les capitaux qui lui sont confiés, que la profession — sous la surveillance permanente de l'État et du Conseil national économique reconstitué comme il sera dit tout à l'heure — prendra ses responsabilités en ce qui concerne :

les heures de travail,

la réduction ou l'augmentation de la production,

la diminution ou l'augmentation des prix,

l'âge de la retraite des diverses catégories d'ouvriers.

Deux exemples montreront les conséquences d'une pareille organisation.

Comme la profession sera responsable de ses chômeurs, elle envisagera sous un angle nouveau la question des heures de travail. Dans beaucoup de cas, elle jugera qu'elle a intérêt à pensionner plus tôt ses vieux ouvriers ou à éduquer ses manœuvres de façon à former les spécialistes nécessaires à l'introduction d'une semaine de quarante heures, de trente-six heures peut-être. La profession pourra juger que cette solution par réduction de la durée de travail individuel est, dans certains cas, moins lourde financièrement et toujours plus morale que la politique des allocations de chômage, jusqu'ici mises intégralement à la charge de la collectivité.

De même, avant d'introduire un machinisme nouveau destructeur de main-d'œuvre ou avant d'opérer des concentrations industrielles qui réduisent massivement le personnel, la profession fera le bilan financier de l'opération, car

c'est sur elle que retombera en partie les charges d'entretien de la main-d'œuvre congédiée.

A l'heure actuelle, au contraire, les intérêts privés se débrouillent cyniquement, laissant à l'État le fardeau des ruines sociales qui permettent leurs profits personnels.

Le statut et le rôle du Conseil national économique

L'évolution de la profession sera, nous devons le dire, étroitement contrôlée par un Conseil national économique, lui-même contrôlé souverainement par les Chambres politiques et l'État.

Le Conseil national économique sera constitué :

1) Par les délégués des conseils nationaux de chaque profession, le nombre des délégués de chaque profession au Conseil national économique étant proportionnel au nombre de ses adhérents nationaux;

2) Par les délégués des organisations locales reconnues d'utilité publique, comme les Chambres de commerce;

3) Par les experts de l'État, à raison d'au moins deux par chaque profession.

Un tel conseil national économique, vraiment représentatif des intérêts économiques de la nation, pourra jouer un rôle décisif et justifié dans les destinées économiques du pays.

Le conseil national économique siégera chaque fois que le besoin s'en fera sentir, et au moins une fois par semestre.

Il aura à connaître de toutes les questions pouvant modifier l'équilibre économique de la nation, augmenter ou diminuer la puissance économique du pays.

En conséquence, il connaîtra :

des programmes d'intensification ou de restriction de la production nationale, c'est-à-dire de l'introduction de matériels nouveaux pour en juger de l'opportunité et en régler, le cas échéant, les modalités;

de la création ou de la destruction éventuelle de moyens privés de production;

des programmes de travaux publics;

des questions douanières, des conventions commerciales avec les puissances étrangères.

Les trois premiers objets du Conseil national économique appellent des explications.

Comme il a été dit, la profession est ouverte à tout citoyen français et éventuellement aux ressortissants étrangers. Chacun d'eux la choisit librement, sous la seule réserve qu'il ne peut l'exercer qu'en se soumettant aux règlements de cette profession.

A l'intérieur de cette profession, les initiatives et, par conséquent, les concurrences s'exercent sans contrôle, à la condition que soient respectées les règles fixées par le Conseil national de la profession en ce qui concerne les salaires minima, les heures de travail, les prescriptions sur les restrictions de production, la qualité des produits livrés, etc.

Toute transformation d'outillage, tout renforcement des moyens de production susceptible d'augmenter les fabrications de plus de 25 % ou d'opérer par l'introduction de machines nouvelles une réduction de main-d'œuvre de 25 %, ne peuvent toutefois être décidés qu'avec l'autorisation du ministère intéressé, après avis obligatoire des divers conseils professionnels, départemental, régional et national de la profession et du Conseil national économique.

Pour que ces variations de production puissent être contrôlées, l'activité des entreprises fait l'objet de rapports mensuels de leurs chefs aux conseils départementaux professionnels qui en avertissent les conseils régionaux et les conseils nationaux. Ceux-ci renseignent tout de suite le Conseil national économique et le ministre intéressé. Les rapports des chefs d'entreprise sont confrontés avec ceux de l'Inspection du travail.

Si le ministre, sur l'avis du Conseil national économique, estime qu'une production nationale doit être développée ou créée, il charge le Conseil national de la profession d'organiser cette création ou ce développement.

Si, au contraire, le ministre décide, à la demande d'une profession et sur l'avis favorable du Conseil national économique, de réduire la production d'une branche de l'activité nationale, il charge le Conseil national de la profession de l'exécution de cette mesure, soit par des réductions d'heures de travail, soit par des fermetures d'usines ou des destructions de matériels.

Dans ce cas, la caisse professionnelle, subventionnée par l'État, paie :

1) les indemnités accordées aux entreprises réduites ou liquidées;

2) les indemnités de chômage du personnel;

3) les frais entraînés par la répartition éventuelle de celui-ci dans d'autres centres;

4) les frais de reclassement de la main-d'œuvre dans d'autres industries, s'il y a lieu.

C'est ce qui se serait passé au siècle dernier lorsque la garance fut remplacée par l'alizarine artificielle. L'économie libérale laissa l'Alsace et le département de Vaucluse se réadapter lentement, au prix de désastres immérités, dans le temps même et dans la mesure où les nouvelles fabriques connaissaient de prodigieux et soudains enrichissements. La profession organisée aurait demandé aux usines de colorants de prélever sur leurs bénéfices les sommes nécessaires pour assurer, de concert avec l'État, les diverses indemnités dont il vient d'être parlé et pour répartir ou réadapter la main-d'œuvre.

La profession organisée ne supprime ni les progrès techniques, ni les concurrences. Elle en régularise simplement l'évolution pour éviter les destructions économiques et sociales.

Ce but ne peut être atteint que par une forte discipline professionnelle. L'employeur devra peut-être se résoudre à liquider sa vieille affaire de famille parce qu'elle n'aurait pu se maintenir qu'en payant des salaires de famine, et l'ouvrier devra, peut-être, émigrer de sa province pour être réparti ou se réadapter dans une autre. Mais l'employeur et l'ouvrier recevront, par contre, l'un et l'autre, les justes indemnités auxquels ont droit l'épargne et le travail.

Le conseil de la profession assurera aussi, en cas de conflits, grèves ou lock-out, la gestion temporaire de toute entreprise occupant dans un même établissement au moins cent ouvriers et employés. Les conflits d'intérêts ne peuvent être équitablement résolus sous la menace de la ruine patronale ou de la misère des salariés.

L'argent et la main-d'œuvre ont un pouvoir social qui, débordant les frontières de la propriété privée, exige d'être contrôlé.

Toute tentative d'organiser un ordre économique nouveau suppose l'arbitrage d'un pouvoir politique fort

Il est malheureusement trop clair qu'une conception aussi nouvelle de l'ordre économique se heurtera aux coalitions les plus violentes des intérêts, des égoïsmes et de la mauvaise foi.

Toute tentative d'organisation économique serait donc vaine si, au-dessus des professions, au-dessus des intérêts corporatifs, ne s'exerçaient les arbitrages et les sanctions d'un pouvoir politique stable et puissant. Jamais il n'a été plus nécessaire de restaurer la notion de l'État souverain.

L'État est, par définition, l'expression du bien public. L'État ne peut le servir fidèlement que si le pays est d'abord consulté suivant une règle qui permette aux aspirations populaires de s'exprimer librement et clairement. La force du chancelier Hitler c'est de pouvoir affirmer, sans mensonge, que l'immense majorité de la nation l'a acclamé comme chef et que sa parole est l'écho authentique de l'âme allemande. Toutes les dictatures — l'histoire le démontre — ne sont viables que si elles sont plébiscitées légalement ou tacitement avec sincérité.

Lorsque le peuple aura été consulté, son rôle sera terminé jusqu'à la prochaine votation. La Chambre élue au suffrage direct désignera, au scrutin secret, un président de conseil dont le ministère devra en principe durer autant que la législature. En cas de conflit du gouvernement avec la Chambre six mois après le début de la législature, la dissolution sera prononcée de droit par le Président de la République dont le rôle sera, avant tout, celui de gardien de la Constitution.

On peut admettre, en effet, que pendant les six premiers mois de la législature, le renversement du premier ministère et même d'un second soit nécessaire pour qu'une majorité stable puisse se dégager. Passé ce délai, c'est le peuple qui, par son vote, arbitrera entre le Gouvernement et la Chambre de suffrage direct.

Le Sénat actuel sera conservé, mais n'aura plus pouvoir de renverser les gouvernements.

Par ces retouches à la Constitution, la France sera assurée d'une stabilité ministérielle de quatre ans, pendant lesquels le Gouvernement pourra, enfin, gouverner.

La restauration de la souveraineté de l'État suppose aussi le rétablissement de la discipline chez les fonctionnaires. La France est, à cet égard, un objet de dérision dans le monde. La liberté syndicale des fonctionnaires jusques et y compris le droit de grève — peut-être illégal mais effectif — a créé dans ce pays un état inconnu même en Russie, où les manquements à la discipline sont sanctionnés par la peine capitale.

Le statut des fonctionnaires sera en conséquence revisé de façon à redonner aux ministres et à leurs délégués dans la hiérarchie la plénitude de l'autorité.

Les fonctionnaires seront toujours consultés pour l'exécution, mais les directives générales du service seront fixées par le seul pouvoir politique.

En tout état de cause, la grève des fonctionnaires publics sera interdite et entraînera la révocation immédiate et sans appel des fonctionnaires rebelles.

Par contre, un statut garantira aux fonctionnaires la dignité morale en leur assurant la pleine liberté de pensée et la sécurité matérielle, en leur allouant des traitements et des retraites qui puissent servir d'exemples et de modèles aux industries privées.

La nécessité d'une politique nationale, coloniale et internationale à vues lointaines

La stabilité gouvernementale et le rétablissement de la discipline chez les fonctionnaires permettront au Gouvernement, conseillé par les assemblées politiques et professionnelles, de fixer et d'exécuter une politique économique à vues lointaines, sans crainte d'être renversé ou trahi.

Cette politique économique tiendra d'abord compte du fait de l'autarchie universelle. Elle protégera les collectivités françaises contre les prix de revient dévalués des pays neufs ou à faible standard social. L'agriculture, les industries et le commerce français auront en conséquence un droit de priorité pour le ravitaillement du pays. L'État, par des enquêtes et

des surveillances constantes, veillera toutefois à ce que cette protection n'aboutisse pas uniquement à des stabilisations de bénéfices, de dividendes ou de salaires. L'État et les Chambres politiques, disposant, en dernière analyse, de la décision en matière douanière, peuvent toujours défendre le consommateur contre les égoïsmes ou les abandons corporatifs.

L'État protégera d'un effort égal les collectivités coloniales. Il se souviendra que les empires coloniaux ont presque tous, à leur origine, des guerres injustifiées de conquête pour lesquelles la civilisation ne fut qu'un prétexte. Ces empires ne peuvent subsister que si le prétexte de jadis devient, dans le présent, une réalité. La France a donc l'obligation d'apporter à ses soixante millions de sujets noirs ou jaunes, comme elle l'a toujours fait d'ailleurs, tout ce que vingt siècles d'efforts ont créé chez elle, dans les domaines de la morale, de l'intelligence et de la vie matérielle.

En faisant circuler dans son domaine d'outre-mer sa propre culture adaptée aux races, la France créera à ses industries et à son commerce métropolitain des débouchés nouveaux qui pourront, en partie, compenser la disparition de ses anciens marchés d'exportation.

Mais les colonies participent à la fois de la vie métropolitaine et de la vie de leur propre continent. L'Indochine fait partie de l'empire français, mais aussi du continent asiatique. Son commerce extérieur est, pour moitié, constitué par ses transactions avec la Chine et le Japon. La métropole a donc le devoir, dans l'intérêt même de ses possessions, de favoriser des échanges auxquels elle n'a point part. Et, par ce biais, elle est mise ainsi en face du problème international de la propriété.

Le partage du monde s'est réalisé aux hasards de cinq siècles d'aventures, et c'est pourquoi la répartition des terres entre les races s'est faite avec encore moins de justice que la répartition des terres à l'intérieur des États. Or, au XXe siècle, siècle de l'autarchie, les industries européennes, chassées de toutes les réserves économiques du monde, ne vivront bientôt plus que des fournitures à leurs nationaux ou à leurs colonies. Les difficultés du vieux monde, suréquipé en vue de la guerre et de fournitures accrues à des pays neufs, qui se dérobent, ont amené les esprits des pays sans possessions coloniales à réexaminer la notion de la propriété internationale. Les grands empires nantis — dont la France — n'é-

chapperont pas à cette révision qui peut et doit se faire autrement que par les armes.

L'appel au soldat ne sera d'ailleurs évité que si, tenant compte des faits, les nations révisionnistes renoncent aux expropriations politiques. Comment — pour ne prendre qu'un exemple absurde — la France pourrait-elle consentir à une cession politique de la Tunisie ? Comment même pourrions-nous jamais être remboursés de l'équipement dont nous l'avons dotée ?

Les Américains et certains Britanniques ont, à cet égard, bien posé le problème. Il s'agit moins de donner aux pays surpeuplés des terres en toute propriété que la possibilité d'en exploiter pour en tirer des matières premières. Question difficile qui pose tout le problème du statut des étrangers dans les empires coloniaux et même dans les métropoles.

Jamais, pour concilier les faits du passé avec les nécessités du présent sur le terrain national, colonial et international, la France n'aura eu plus besoin de grands serviteurs, d'hommes d'État pouvant délibérer et agir dans la plénitude de leurs consciences, à l'abri des coups de main parlementaires.

L'examen des problèmes actuels nous pousse ainsi vers cette conclusion que la réforme politique de l'État est la condition nécessaire à la réalisation d'un ordre économique nouveau. Sans la réforme politique, la recherche de cet ordre ne serait qu'un jeu puéril de l'esprit.

C'est donc la maison tout entière qu'il faut reconstruire.

PHILOSOPHIE ET SCIENCES

Propos sur deux philosophes

En entrant chez moi, mon ami ne cacha pas sa surprise de trouver voisinant sur ma table les récents ouvrages de Jacques Maritain et de Maurice Blondel :

— Voilà, dit-il, une rencontre inattendue.

— Moins que vous ne croyez, répondis-je. Laissez la question de savoir lequel nous suivrions, chacun, de préférence, et reconnaissez qu'à l'heure actuelle tous deux sont pour nous d'un magnifique exemple. Celui-ci, gardant jusqu'ici un silence qu'il ne rompait que rarement, nous livre tout d'un coup le fruit de sa patiente méditation; — celui-là, après cette série d'ouvrages et d'articles qui abordèrent les problèmes les plus angoissants de notre temps, écrit cette admirable Lettre sur l'indépendance. *L'un et l'autre ne nous donnent-ils pas la plus utile des leçons ?*

— Leçon peu apte à être comprise de notre temps.

— Leçon d'autant plus utile à rappeler. Ne minimisons pas les luttes dans lesquelles nous sommes engagés. Ceux mêmes qui oppriment la vie de l'intelligent se réclament de sa grandeur. Ne refusons pas de maintenir le combat sur le plan où ils osent le mener. La noblesse de cette lutte n'est-elle pas de nous faire sentir que l'option métaphysique n'est pas une attitude de luxe, réservée aux désœuvrés ? Chacun est pressé de choisir, et le philosophe se révèle l'homme le plus engagé. Témoins ces deux œuvres dont le rapprochement vous surprend. Est-il besoin d'autres preuves pour nous attester que le philosophe le plus contemplatif a part à nos préoccupations les plus tragiques ?

— Mais, encore une fois, pensez-vous que, dans nos temps troublés, leurs voix aient été entendues ?

— Pour vous en convaincre pleinement, il faudrait suivre Jacques Maritain dans ses pérégrinations à travers l'Europe et l'Amérique... Nous en avons eu des échos ; des voyageurs venus de différents pays nous ont dit le retentissement qu'a trouvé sa parole, et le plus touchant témoignage est, à coup sûr, celui des catholiques allemands qui ont dû quitter leur pays pour garder fidélité à leur Dieu. La voix de Blondel a eu aussi sa résonance : d'une autre manière naturellement, car le nombre est petit de ceux qui ont le temps de lire œuvre si volumineuse. Mais parmi les intellectuels qui nous aident dans notre tâche présente, il en est peu qui n'aient été touchés par cette réflexion.

Enfin tous deux, sous des formes diverses, et malgré leurs positions nettement opposées, viennent rappeler, à notre époque où l'esprit est en péril, la tâche du philosophe, et spécialement du philosophe chrétien. Cette tâche, elle ne se borne pas à l'élaboration de doctrines nouvelles : il est une mission plus grande en vérité, celle de veiller sur la vie de la pensée et d'en être les témoins, chacun selon sa mesure. C'est cette préoccupation qui nous unit dans la diversité de nos doctrines particulières, car l'œuvre de Blondel et celle de Maritain ne représentent que deux attitudes — des plus significatives, il est vrai, — parmi celles que devrait respecter tout philosophe chrétien. L'inquiétude de l'heure ferait-elle mieux saisir la nécessité de cette compréhension commune ? Mais je ne vous cacherai pas ma joie de rencontrer chaque jour des jeunes universitaires qui rendent témoignage à cette unité : les uns, fidèles disciples de Blondel, proclament l'importance du témoignage de Maritain, et d'autres, nourris à l'école de saint Thomas, n'hésitent pas à confier que la lecture de La Pensée *— et plus encore de* L'Être *— les ont rendus plus attentifs à une recherche qu'ils méconnaissaient. Tant il est vrai que, parvenues à une certaine profondeur, les démarches les plus opposées tendent à se rejoindre.*

— Et pour moi je trouve à l'instant même vos propos monstrueux... Je vous ai laissé dire, me demandant jusqu'à quel point vous rapprocheriez des doctrines qui s'opposent comme le « oui » et le « non ». Vous prétendez défendre l'intelligence, et, du coup, vous la tuez. Ce que vous condamnez chez des peuples voisins, vous le pratiquez aussitôt sous le fallacieux prétexte que l'esprit est menacé. Vous voulez enrôler chacun dans une union factice, mais l'intelli-

gence se refuse à renoncer, pour des buts pratiques et utilitaires, à ce qui est sa vie même : l'évidence.

— Qui donc vous a parlé de pareils renoncements ? J'accorde volontiers qu'exiger de l'intelligence, pour des raisons totalement extrinsèques à sa vie, une adhésion ou un abandon contraires à ce qu'elle voit, c'est la tuer : rien n'est plus haïssable que cette soi-disant largeur d'esprit qui s'empresse d'acquiescer aux doctrines les plus contradictoires. Or nous savons que sur le plan philosophique, où se poursuit la recherche des principes, se manifestent les oppositions les plus tranchées. Il ne s'agit donc pas d'empêcher quiconque de faire avec netteté réserves et critiques sur l'œuvre de nos auteurs, ou de tout autre philosophe (et, personnellement, je n'hésiterais jamais, touchant les différents problèmes métaphysiques, à dire de qui je me sens proche, et à qui je m'oppose), mais il importe peut-être de mettre pareille dispute à sa place, et de ne pas admettre que nos certitudes les plus grandes soient masquées par des divisions de moindre importance. N'est-ce rien que cette souffrance partagée de sentir la vie de l'esprit menacée ? Et pour ceux qui vivent d'une même foi, n'est-ce donc rien d'avoir l'intelligence soumise à la même Vérité ? Faut-il poser l'accord en termes plus métaphysiques ? Si les uns pensent que l'unité de la vie de l'esprit n'empêche pas dans l'âme humaine une scission profonde, et si les autres dénoncent dans la connaissance de ce qui est (nécessairement un) la dualité essentielle à toute analogie, n'en résulte-t-il pas un respect réciproque de la pensée de l'adversaire ? Car, par sa position même, chacun reconnaît qu'il est toujours réduit à ne saisir qu'un aspect de la vérité, et chez celui-là même qu'il est appelé à combattre il sera reconnaissant de rencontrer une donnée étrangère. Telle est la condition même de cette estime dans la lutte, qu'aucun ne se croit en possession de la vérité, mais bien à son service, et que, pour mieux la découvrir, nous sachions notre mutuelle dépendance. Quel chrétien oserait le contester ? Il ne s'agit donc ici que de faire bénéficier nos recherches philosophiques de cet appel lancé par l'un des philosophes chrétiens les plus écoutés de l'Université : « Ce qui nous unit est plus grand que ce qui nous divise. »

A.-J. Maydieu, O. P.

Le Temps, la Vie et la Mort

I

La Durée bergsonienne et le Temps physique

Vues classiques

Qu'est-ce donc que le Temps ? A cette question que l'homme se posera toujours, l'on connaît la réponse fameuse de saint Augustin : « Si personne ne me le demande, je le sais ; si je veux l'expliquer à qui me le demande, je ne le sais pas (1). » Aussi Descartes écrit-il à Mersenne, le 16 octobre 1639, que le temps est de ces choses qu'on « obscurcit » et où « l'on s'embarrasse » lorsqu'on veut les définir. Et Pascal lui-même, quelque vingt ans plus tard, reprend la même idée, presque dans les mêmes termes (2).

Mais Pascal réserve la question de la nature du temps, sur quoi les opinions peuvent différer, la définition seule étant superflue : « car les définitions ne sont faites que pour désigner les choses que l'on nomme, et non pas pour en montrer la nature ».

La science, à son âge classique, et la philosophie, aux siècles derniers, ont vu dans le temps, chacun le sait, un absolu. D'une part Newton postule l'existence du « *temps*

(1) « Quid est ergo tempus ? Si nemo ex me quaerat, scio; si quaerenti explicare velim, nescio » (*Confessions*, l. XI, ch. XIV).

(2) Fragment *De l'Esprit géométrique* (*Œuvres*, grande éd. Brunschvicg, t. IX, pp. 247 et suiv).

absolu, vrai et mathématique, considéré en soi et dans sa nature, sans relation à rien d'extérieur; ce temps s'écoule uniformément et s'appelle *durée* (1) ». D'autre part, Kant estime que ce temps préexiste en nous, qu'il est une forme à priori de la sensibilité.

Tout cela est bien connu et n'a pas subi, somme toute, de critique essentielle jusqu'à la fin du dernier siècle. Mais la période contemporaine, par un effort inouï qui, sur le plan philosophique, se résume tout entier dans le grand nom de Bergson, et sur le plan scientifique dans le nom pareillement grand d'Einstein, la période contemporaine a revisé, approfondi, rendu beaucoup plus subtile et riche la notion de temps. Enfin nous verrons comment la Biologie, à son tour, vient d'apporter une contribution fort importante à cette étude dont l'intérêt, certes, demeure essentiel pour l'esprit humain.

C'est précisément à cet aspect biologique du problème — aspect le plus neuf — que je voudrais surtout en venir aujourd'hui, et je commencerai donc par résumer très brièvement, sans redouter la systématisation, le chemin parcouru du côté philosophique et du côté physique. Abstraction faite de la Biologie, nous en sommes présentement à ceci, touchant la notion de temps :

La durée bergsonienne

— Il y a d'abord la durée bergsonienne, qui n'a rien de commun avec celle de Newton, mais s'oppose au contraire à ce temps absolu, universel, milieu homogène donné une fois pour toutes, construction commode de l'intelligence, mais que l'intelligence, en réalité, a vidé de toute *durée* véritable. Cette dernière est qualité pure,

(1) *Principes de Philosophie naturelle* (scolie I à la Définition VIII); Newton en distingue le temps vulgaire, qu'il nomme *temps relatif*, c'est-à-dire le temps *mesuré*, découpé par une mesure (heure, jour, etc.) dans l'étoffe uniforme du temps absolu.

invention, pénétration réciproque, conscience créatrice ou évolution créatrice, par où le possible devient le réel, en un mot *véhicule de création et de choix*. Cette « intuition de la durée », que l'auteur en personne a formellement considérée « comme le centre même de sa doctrine (1) », souvent étudiée, semble fort connue désormais; nous n'avons pas à la rappeler davantage.

La critique d'Henri Poincaré

— Le Temps de Bergson s'oppose donc au temps mathématique, soustrait par la science à la durée pure, spatialisé. Mais la science elle-même s'est livrée à sa propre critique de la notion de temps. Henri Poincaré montra vigoureusement la relativité de cette notion, dans le domaine scientifique même ; et comment nos règles, nos définitions touchant le temps, bien loin d'être établies à la rigueur, ne sont que le fruit d'un *opportunisme inconscient*. Notons toutefois que dire ceci, c'est faire une remarque de relativisme philosophique, et ce n'est pas encore ce que nous appelons désormais la Relativité. Poincaré admet d'ailleurs le relativisme psychologique, c'est-à-dire l'idée de Bergson selon quoi les phénomènes qui se déroulent, qui *durent* dans une conscience, sont irréductibles à ceux dont une autre conscience est le théâtre (2).

La Relativité

Étape essentielle, Einstein et la Relativité, avec l'Espace-Temps de Minkowski. L'ensemble expérimental de

(1) Lettre à H. Höffding (appendice à la traduction française de *La Philosophie de Bergson*, Alcan, 1916, p. 160).

(2) Voir *L'Espace et le Temps*, article paru dans *Scientia* après la mort de Poincaré (n° de septembre 1912) : in *Dernières Pensées*, p. 35 et suiv. Le premier travail sur le temps est l'article de la *Revue de Métaphysique et de Morale*, « La Mesure du Temps », (janvier 1898) : in *La Valeur de la Science*, p. 35 et suiv.

l'Électromagnétisme impose d'abandonner le Temps absolu de Newton, lequel n'est qu'une approximation commode, sans réelle valeur expérimentale. Les coordonnées d'espace et de temps deviennent relatives à chaque observateur, ces diverses coordonnées sont reliées les unes aux autres par la transformation de Lorentz. L'Espace et le Temps sont désormais unis, dans la description des phénomènes, en un amalgame indissoluble, l'Espace-Temps, univers à quatre dimensions. C'est lui que la nouvelle théorie promeut au rang d'absolu, et c'est dans ce continu quadridimensionnel que chaque observateur taille son espace et son temps relatifs.

Les difficultés expérimentales de mesure

— Ainsi, le développement de l'Électromagnétisme a nécessité une revision qui, avec la théorie de la Relativité, conduit à détrôner le temps absolu. Mais, de plus, la mesure même du temps astronomique, du temps sidéral, s'est révélée plus délicate qu'on n'avait pensé jusqu'alors. En effet, les grands progrès de la technique chronométrique ont bien abouti à ces chefs-d'œuvre d'horlogerie, c'est-à-dire de fidélité horaire, que sont par exemple les appareils qui « gardent l'heure », à l'Observatoire de Paris (1). Mais « garder l'heure », c'est demeurer d'accord avec l'horloge de base, le garde-temps type, c'est-à-dire la Terre. Or l'horloge-Terre se permet quelque fantaisie dans sa marche, incartades qui nous sont dévoilées par la comparaison à un autre système chronométrique : soleil, planètes, lune... Eh bien! il y a des variations ! La rotation de la Terre sur elle-même accuse un freinage, dû aux marées, dû surtout à d'autres *fluctuations* plus cachées : car cette rotation subit, outre

(1) On y connaît l'heure sidérale à un centième de seconde près.

le frottement des marées, de curieuses diminutions, périodiques sans doute, en tous cas très brusques (1).

Le temps de la nouvelle Mécanique

— Ajoutons à ces difficultés expérimentales un écueil plus profond encore où se heurte présentement la pensée scientifique : une Physique complète exigerait la confrontation, le raccord entre les deux grandes doctrines qui se partagent son domaine, la Relativité, les Quanta ; et ceci d'autant plus que l'origine de la Mécanique quantique est relativiste. Or, toute tentative d'accord n'aboutit qu'à une demi-réussite, c'est-à-dire aboutit à un demi-échec, *à cause du rôle différent que joue le temps, en Relativité et dans les Quanta.* Je ne puis ici que signaler l'idée, laquelle appellerait des développements, qui lui furent d'ailleurs consacrés par Louis de Broglie dans son enseignement de 1932-1933 et dont on trouvera l'essence en l'ouvrage sur *L'Électron Magnétique de Dirac* (2).

Le temps de tous les jours

Récapitulons, et voyons les choses en fait. Il est bien entendu que le temps habituel, le temps du sens commun, n'a pas besoin d'être défini. Vous voulez savoir l'heure, vous regardez votre montre. Si vous souhaitez plus de précision, vous demandez l'heure de l'Observatoire, que « donnent » aujourd'hui le téléphone ou la radio. Si vous

(1) Le lecteur qui désirerait approfondir tout ceci pourra se reporter au livre du mathématicien de Lausanne G. JUVET, *La Structure des nouvelles théories physiques*, Alcan (collection Borel), 1933, et surtout aux articles très neufs de l'astronome Henri MINEUR, *Qu'est-ce que le Temps?* (*La Nature*, 15 juillet, 1er et 15 août, 15 septembre 1934).

(2) Hermann, 1934. Nous avons d'ailleurs parlé de cette question dans un article de l'année dernière : *Science et Philosophie dans la nouvelle Physique* (*Vie Intellectuelle*, 25 mars 1935).

êtes curieux, vous pourrez même réfléchir à l'incertitude qui règne encore dans ce domaine de l'admirable précision, puisque l'horloge-Terre a des caprices. Ce qui ne vous empêchera pas, pour prendre le train ou chronométrer des performances sportives, de vous contenter très légitimement du centième de seconde !

De même, vous pouvez largement oublier les subtilités einsteiniennes dans la vie pratique. Et je dois compléter ici ce que j'ai dit tout à l'heure. Les équations d'Einstein ne détruisent aucunement celles de Newton, mais les complètent seulement. A notre échelle habituelle, pour les « petites vitesses » par rapport aux 300.000 kilomètres que la lumière *abat* en une seconde, l'approximation newtonienne suffit tout à fait. Tout se passe comme si le Temps était absolu, comme si l'Espace était absolu, et chacun de son côté. Toute l'industrie humaine et toute la partie « classique » de la science s'en contentent, et à bon droit. Il suffit de se rappeler seulement : 1) en science, que la Relativité devient seule légitime lorsqu'il s'agit des radiations, lesquelles voyagent précisément toutes à la vitesse de radiations lumineuses, ou s'il s'agit de phénomènes faisant intervenir des vitesses non point trop inférieures à celle de la lumière ; 2) en philosophie, que l'Espace-Temps seul a une rigoureuse réalité expérimentale avec les différents temps relatifs ou espaces relatifs des observateurs vrais ou possibles.

Enfin, reste le temps vécu, le temps de notre conscience, de notre vie physiologique et psychique. On suit généralement ici la doctrine de M. Bergson, qui dégage profondément ce que chacun d'entre nous ressent avec plus ou moins de confusion.

Or, la théorie de Bergson, adoptée par d'éminents biologistes tels que le Dr Carrel et M. Lecomte du Noüy, vient de recevoir elle-même un commencement de preuve expérimentale. Ceci paraît du plus haut intérêt, et c'est avant tout de quoi je voulais vous entretenir.

II

Le Temps physiologique

Les travaux de M. Lecomte du Noüy

M. P. Lecomte du Noüy, devenu vers la fin de 1914 et par les hasards de la guerre le collaborateur du Dr Carrel à Compiègne, poursuivit depuis ses expériences à l'Institut Rockefeller de New-York, où les moyens mis à la disposition des chercheurs sont plus importants que nulle part ailleurs. Il appartient aujourd'hui à l'Institut Pasteur. C'est un biologiste pour qui la Physique existe; ses ouvrages portent sur les *Équilibres superficiels des solutions colloïdales* et sur les *Méthodes physiques en biologie et en médecine*. Ce savant a de plus le goût et le talent d'exposer ses vues au public cultivé : des articles dans la *Revue de Paris* ou l'ancien *Correspondant* nous avaient déjà mis au courant de ses recherches, mais les résultats techniques n'en avaient guère paru qu'au *Journal of experimental Medicine*, et sous la forme réduite, obligatoirement sèche, des mémoires scientifiques.

Cette fois, au contraire, M. Lecomte du Noüy consacre tout un livre, *Le Temps et la vie,* à la question primordiale du *temps physiologique* (1). Le livre fameux du Dr Carrel, *L'Homme, cet inconnu,* antérieur de quelque quatre mois seulement à celui de Lecomte du Noüy, traitait incidemment le même sujet dans l'un de ses meilleurs chapitres ; mais Carrel se référait aux travaux de son

(1) Un volume in-16 double-couronne, 267 p., avec graphiques, Gallimard, mars 1936 (prix : 18 fr.). L'ouvrage inaugure la collection *L'Avenir de la Science*, dirigée par Jean Rostand, pour laquelle celui-ci va traduire le livre du grand savant américain T. H. Morgan, *Embryologie et Génétique*, et dans laquelle doit aussi paraître la traduction du livre de Lockhart-Mummery sur *L'Origine du Cancer*.

ancien collaborateur plus qu'il ne les exposait. A tous égards, *Le Temps et la vie* apparaît donc comme un ouvrage important et neuf.

Les deux méthodes pour atteindre le temps physiologique

L'auteur part du problème biologique en général, et son *Introduction* ne tend qu'à définir la vie, ce qu'il fait en citant longuement les deux articles, peu connus malgré leur intérêt, de Claude Bernard dans la *Revue des Deux Mondes*, en 1867 et 1875. Mais le vrai but de M. Lecomte du Noüy, c'est en somme d'étudier le temps physiologique, de le mesurer, de le confronter au temps « physique » pour l'en distinguer radicalement, enfin « de n'emprunter qu'à l'organisme vivant les unités qui doivent le définir », selon le principe affirmé vers la fin du livre (p. 217). *Le seul temps qui compte pour l'homme, c'est le sien propre, celui qui se place entre un berceau et une tombe* (p. 221).

Or, ce temps physiologique peut être atteint par deux méthodes, d'ailleurs connexes, semble-t-il : l'une fondée sur l'étude de la cicatrisation des plaies, l'autre sur les cultures de tissus; la première est l'œuvre personnelle de M. Lecomte du Noüy, la seconde, comme on sait, l'œuvre du Dr Carrel.

La cicatrisation, fonction du temps ordinaire (L. du Noüy)

M. Lecomte du Noüy consacre à la cicatrisation des plaies et à la culture des tissus la partie centrale de son ouvrage, cent pages sur deux cent soixante-six. C'est non seulement la section la plus longue du livre, mais d'ailleurs celle où il a le mieux réussi. D'abord, il nous donne une monographie détaillée de ses recherches, et il est toujours précieux de connaître pas à pas la démarche de la pensée scientifique. De plus, nous y suivons la mé-

thode dans tous ses détours, nous en possédons l'*histoire.*

L'étude porte singulièrement sur la cicatrisation des plaies, phénomène merveilleux, par quoi la nature se met en branle pour réparer une brèche cellulaire et s'arrête la brèche réparée. *Comment* se produit le prodigieux phénomène ?

On étudie la marche de la cicatrisation dans les plaies maintenues à l'abri de toute infection, de manière à suivre le phénomène pur autant que possible. La surface de la plaie est mesurée tous les quatre jours, pour avoir la vitesse de cicatrisation, puisque la « guérison » est fonction du temps. Je passe les détails d'ordre mathématique ou d'ordre biologique malgré l'extrême intérêt de ces derniers (exemple : si on arrête momentanément le travail de cicatrisation, ce travail s'accélère dès qu'il reprend, comme pour *rattraper le temps perdu* ; on ne voit pas très bien la possibilité d'éviter tout finalisme en pareil cas...). Des éléments expérimentaux, le chercheur dégage un *indice de cicatrisation,* caractérisant la vitesse à laquelle une certaine plaie se ferme, et qui se révèle général, non point variable avec chaque plaie. L'indice obéit toutefois à deux règles :

1° il est plus élevé pour les petites plaies que pour les grandes ; en valeur relative, celles-là se cicatrisent donc plus vite que celles-ci ;

2° à surface égale, une plaie se guérit plus vite sur un homme jeune.

L'indice est ainsi fonction à la fois de l'âge du blessé et de la surface de plaie. Les graphiques donnent alors un indice moyen par rapport auquel on jugera si tel blessé est normal ou pas. C'est donc là le moyen de voir *si l'âge physiologique réel est ou non le même que l'âge légal.*

Lecomte du Noüy est d'ailleurs parvenu à éliminer du calcul le facteur surface, et à ne garder qu'une constante dépendant uniquement de l'âge.

Donc : le fait très complexe de la réparation cellulaire, où se coordonnent et s'orientent des mécanismes très divers, biologiques, physiques et chimiques, peut s'exprimer par une formule très simple. Réciproquement, on en déduirait le vieillissement réel d'un individu déterminé.

La croissance des cellules « in vitro », *fonction du temps ordinaire* (*Carrel*)

Les travaux de Carrel « recoupent » ici ceux de Lecomte du Noüy, lequel appuie dès lors sur eux sa notion du temps et du vieillissement. Carrel, en effet, a créé une « cytologie nouvelle », une connaissance expérimentale des cellules *vivantes*, où l'évolution dans le temps est donc prépondérante. La culture des cellules *in vitro* a montré que le taux de leur croissance est fonction de l'âge de l'animal dont provient le sérum. Ce rôle de l'âge sur la durée d'existence et l'activité de prolifération s'exprime en courbes qu'ont tracées Carrel et ses collaborateurs. Or, ces courbes comparées à celles qui représentent les variations de l'indice de cicatrisation offrent une similitude frappante. L'indice de croissance de Carrel et l'indice de cicatrisation de Lecomte du Noüy s'apparentent donc. Et nous voici, au total, en présence des deux méthodes annoncées pour étudier l'âge *réel*, non pas simplement l'état civil, mais le vieillissement physiologique d'un individu : « la première, *in vivo,* au moyen d'un organisme complet qui manifeste des différences dans la vitesse de réparation à différentes époques de son évolution; la seconde, *in vitro,* au moyen d'un réactif vivant, éternel par rapport à la courte durée de notre existence, dont l'activité est freinée proportionnellement au *pouvoir toxique qu'acquiert le sérum d'un animal normal du simple fait qu'il parcourt le cycle évolutif limité* que lui impose sa place dans l'échelle des êtres organisés ».

Avec l'épreuve de la cicatrisation, nous observons sur un organisme vivant tout entier son vieillissement réel;

dans le cas plus simple de la culture des tissus, au contraire, nous arrachons expérimentalement un morceau vivant de l'organisme, et cet élément, lui, devient indépendant du cycle d'évolution qui est la loi des êtres organisés. Seules les unités constitutives de ce fragment isolé, *les cellules,* demeurent soumises à la loi de la mort universelle.

Dans les deux cas, le vieillissement apparaît comme la somme toujours croissante avec le temps des toxines et autres actions inconnues qui finissent par arrêter la vie de l'organisme, c'est-à-dire mettre le point final à son évolution.

Reste à préciser ce mot : *le temps,* fonction dont la variable est le vieillissement organique.

La vie vous montre un double aspect : mortel et « immortel ». Chez les êtres unicellulaires, les cellules ne meurent pas, sauf par accident, puisque, à un moment donné, chacune se divise en deux et repart de plus belle; c'est l'expérience de Carrel. Chez les organismes supérieurs, les cellules immortelles sont les cellules sexuelles, et c'est pourquoi la vie apparaît à Bergson comme un courant, un *élan*, qui va d'un germe à un germe par l'intermédiaire d'un organisme développé.

La partie mortelle de la vie est soumise à un cycle évolutif qui caractérise l'espèce. Pour l'homme, par exemple, ce temps dont la trajectoire va d'un berceau à une tombe, nous venons de l'atteindre directement par la méthode Lecomte du Noüy et par la méthode Carrel, *qui toutes deux convergent.* Ayant mesuré cet âge physiologique réel, M. Lecomte du Noüy en dérive une mesure du temps physiologique lui-même et l'oppose quantitativement au temps vulgaire.

La mesure du temps physiologique

La formule fondée sur la vitesse de cicatrisation des plaies conduit au résultat numérique suivant :

Si un enfant de dix ans cicatrise une plaie de 20 cm²

en 20 jours, un homme de vingt cicatrisera une plaie de même dimension en 31, un homme de trente en 41, un homme de quarante en 56, un homme de cinquante en 78 et un homme de soixante ans en 100 jours. L'enfant de dix ans se cicatrise donc *quatre fois plus vite,* à peu près, que l'homme de cinquante ans.

Autrement dit, « à des âges différents il faut des temps différents pour accomplir le même travail, la cicatrisation d'un centimètre carré de plaie ».

Cette fois, nous avons un rapport entre le temps physiologique et le temps habituel, puisque nous avons introduit ce dernier en parlant d'années, cadre commode et uniforme dans lequel nous logeons nos phénomènes, *même ceux dont la nature est spécifiquement différente.* C'est ici le cas. Il est plus logique « d'emprunter un étalon de temps à notre cycle évolutif spécifique et de rapporter tous nos phénomènes intérieurs à cette unité qui n'est pas plus arbitraire » que celle dont nous empruntons la valeur à la rotation de la Terre !

Nous venons de voir, justement, que *tout se passe comme si le temps sidéral, pour un homme de cinquante ans, s'écoulait quatre fois plus vite que pour un enfant de dix ans.* Donc, si l'on prend le temps physiologique comme unité de comparaison, le temps ordinaire, le temps sidéral, ne s'écoule plus uniformément.

Et d'autres expériences confirment d'ailleurs le raisonnement : par exemple, les travaux d'un biologiste, M. Marcel François, touchant l'*Influence de la température interne sur notre appréciation du temps* (1). Et la confirmation tient à la *base chimique* offerte par tous aux phénomènes.

Le temps de la conscience psychologique

D'autre part, c'est un fait psychologique banal que nous avons conscience d'une fuite toujours plus grande

(1) *Comptes rendus de la Société de Biologie*, 1928, p. 102, cité pa Lecomte du Noüy, *Le Temps et la Vie*, pp. 239-240.

du temps, à mesure que nous avançons en âge : *fugit irreparabile tempus !*... Or, si l'on précise cet aspect qualitatif on arrive à ceci : pour un enfant de cinq ans, l'année semble longue car elle représente le cinquième de son existence totale ; à dix ans elle est encore le dixième ; mais à cinquante ans elle n'est plus qu'un cinquantième, et ainsi de suite. Au quinquagénaire, le temps habituel paraîtra donc fuir dix fois plus vite qu'à l'enfant de cinq ans. M. Lecomte du Noüy, ayant tracé la courbe représentant la « valeur de l'année » selon la conscience de chaque âge, trouve naturellement une hyperbole équilatère (1).

Or, en reportant sur ce graphique la courbe obtenue pour la vitesse relative de cicatrisation, on obtient une concordance remarquable sinon parfaite. Il faut donc conclure et souligner avec l'auteur :

« *Cette concordance entre une courbe obtenue à partir d'études expérimentales quantitatives sur la cicatrisation des plaies, courbe qui résume les résultats d'un grand nombre de mesures effectuées sans aucune idée préconçue, et une courbe obtenue en exprimant quantitativement les conséquences d'un simple raisonnement fondé sur le bon sens et l'observation psychologique, est très frappante* » (p. 251).

La Physiologie comme la Psychologie, dans toutes ces convergences successives, concourent donc à prouver qu'une année est beaucoup plus longue pour l'enfant que pour l'homme : exactement quatre fois plus longue pour l'enfant de dix ans que pour l'homme de cinquante.

(1) C'est en effet une équation en $y = \frac{1}{x}$, car les âges sont les x et les inverses des âges sont en y. Courbe fréquente avec les phénomènes physico-chimiques (isotherme de dissociation de Nerst, gaz parfaits, oxydations et réductions, etc.)...

III

Les divers groupes de temps

Dès lors, nous pouvons compléter le résumé par où commençait cet article, en classant d'une façon plus rigoureuse ses éléments divers. Nous avons en effet plusieurs groupes de temps :

1. Le Temps universel, « vrai et mathématique » de Newton et du sens commun, qui est paradoxalement notre temps habituel, notre temps de tous les jours, celui que nous visons lorsque nous disons seulement : le temps, et qui cependant n'existe pas réellement.

C'est notre temps quotidien, celui du sens commun, parce qu'à l'échelle courante, — au point de vue macroscopique, comme parlent les physiciens, — nous n'avons affaire qu'à des vitesses très faibles par rapport à la vitesse de la lumière, et donc les « corrections relativistes » à la Physique classique et à Newton n'interviennent pas.

De sorte que ce temps absolu est bien le plus répandu, celui que mesure l'astronome et par suite que donnent nos horloges, encore qu'il soit le seul à ne pas exister vraiment.

2. La Physique, depuis la Relativité, nous a prouvé que ce Temps absolu doit, en toute rigueur, céder la place aux temps relatifs que les observateurs découpent dans l'Espace-Temps. C'est ce que font tous les physiciens dès qu'ils ont affaire à des particules douées d'une vitesse soit égale à celle de la lumière soit d'un ordre de grandeur qui n'est plus négligeable par rapport à cette vitesse (photons, électrons rapides, etc.).

3. Les résultats quantitatifs de Lecomte du Noüy prouvent d'autre part que le temps physiologique, le temps des êtres qui vieillissent, est un temps particulier, relatif

au cycle d'évolution spécifique de ces êtres, et différent du temps physique. Ce dont on se doutait par intuition ; ce que M. Bergson n'avait cessé de montrer avec l'ingéniosité et la profondeur que l'on sait; mais ce qui, jusqu'alors, n'avait pas reçu de preuve expérimentale, de preuve directement biologique.

IV

Le Temps physiologique et la Physique

Je dois avouer ici que je ne suis plus tout à fait l'auteur du *Temps et la vie*. L'ouvrage, en effet, se réfère deux fois à la Physique contemporaine : à la nouvelle théorie des Quanta (c'est-à-dire à la Mécanique quantique) dans la première partie; à la Relativité (puis à la fin tout à fait aux Quanta de nouveau) (1) dans la troisième partie. Je ne sens pas, je l'avoue, la même certitude dans ces deux endroits que dans le corps central du volume, où M. Lecomte du Noüy apparaît maître en son domaine. Notre Physique atomique est si spéciale, ou si spécialisée, qu'il ne suffit plus même d'être indirectement informé pour s'y mouvoir tout à fait à l'aise et en parfaite sûreté.

Particulièrement, je pense qu'il eût mieux valu ne pas mêler la Relativité à la question du temps physiologique. La Relativité, je le répète, n'a trait qu'aux phénomènes où l'approximation newtonienne ne suffit plus (2). Les Quanta n'apparaissent qu'à l'échelle atomique, où la valeur finie de la constante de Planck intervient et rend

(1) L'auteur y rompt, semble-t-il, l'*association* entre onde et corpuscule, essence même des théories nouvelles, au profit du seul corpuscule.

(2) En langage mathématique, lorsqu'on ne peut plus poser $c = \infty$ (c, vitesse de la lumière).

insuffisante l'approximation macroscopique, l'approximation habituelle (1).

Or, la Biologie n'a trait jusqu'ici qu'à des phénomènes macroscopiques, où ni les Quanta ni la Relativité ne sont de mise. Je réserve, bien entendu, le point de vue atomique ; car les êtres vivants, à cet égard, sont finalement composés de noyaux et d'électrons comme tous les autres atomes. Mais c'est une autre histoire, un changement d'échelle, le passage à un monde différent, comme en Physique exactement. Les phénomènes qu'étudie M. Lecomte du Noüy sont macroscopiques. La vie, si j'ose dire, est non seulement *quotidienne*, elle est *euclidienne*.

Je ne crois pas non plus qu'on puisse adopter la manière de voir qui nous présente la Relativité, — l'Espace-Temps de Minkowski singulièrement, — comme une conséquence toute naturelle du fait d'observation banale que l'espace n'a pas de signification hors la notion de déplacement, c'est-à-dire en dehors du temps. La Relativité est tout autre chose, et une chose qui ne pouvait apparaître, qui n'est apparue aux physiciens qu'à partir du moment où des expériences suffisamment fines, précises, ont atteint des phénomènes très menus (2), voilés jusqu'ici par la « grossièreté » des expériences antérieures.

Relativité et temps physiologique

Je ne vois qu'une manière, si l'on y tient tout à fait, de rapprocher la Relativité de notre sujet. Un enfant de dix ans a une année quatre fois plus longue qu'un homme de cinquante ans. En langage physique, tout se passe comme si le temps de l'enfant était « dilaté » dans le rapport de 4 à 1 par comparaison avec le quinquagénaire. Or, nous connaissons un autre moyen, purement physique, d'obtenir le même résultat : il suffira de faire voya-

(1) En termes mathématiques, lorsqu'on ne peut plus poser $h = O$ (h, constante de Planck).

(2) En langage mathématique, lorsqu'on a pu atteindre les termes en β^2.

ger celui qui voudra dilater son temps à une vitesse convenable, par rapport au quinquagénaire immobile, pour obtenir la même valeur de quatre fois le temps de ce dernier. Cette vitesse, naturellement, est d'un ordre assez élevé eu égard à celle de la lumière, quelque chose comme *dix-neuf mille kilomètres au moins par seconde*... On peut même, si l'on a l'imagination cosmique, remarquer que cette vitesse est à peu près celle à laquelle s'éloigne de la terre la plus éloignée des nébuleuses spirales, celle du Lion.

Je n'irai pourtant pas jusqu'à intituler cet article : « De la cicatrisation des plaies à l'univers en expansion »! Il est temps d'arrêter ce jeu d'esprit, où les personnes au courant auront reconnu une variante inattendue au fameux boulet de Langevin ! Inutile de dire que l'analogie entre la dilatation du temps physiologique et la dilatation du temps par différence de vitesses physiques est purement formelle; il n'y a de commun au voyageur et à l'enfant que le nombre 4.

La mort et la vie

Mais j'espère avoir montré le puissant intérêt, la nouveauté et le magistral apport des expériences de M. Lecomte du Noüy. Sa conclusion même est hautement valable lorsqu'il distingue radicalement le temps physiologique des autres, et lorsqu'il confirme toute la théorie bergsonienne de la durée.

Au terme de nos réflexions, nous-mêmes, peut-être, pouvons-nous remarquer quelque chose encore. C'est la *mortalité* qui colore le temps physiologique : les cellules « immortelles », les cultures indéfiniment renouvelables échappent à la loi du vieillissement, mais rentrent par là même dans ce temps morne, indifférencié, partant identique, sans conscience et sans mémoire, où nous ne voyons, avec Bergson, qu'une figure de l'espace. Ainsi, à la mort même nous devons ce temps qui caractérise la vie.

ANDRÉ GEORGE.

Les étapes de la philosophie idéaliste (1)

La nouvelle collection inaugurée par les Pères du Saulchoir se présente à nous tout d'abord sous la forme d'un essai historique et critique dû au R. P. Gardeil. A vrai dire l'ouvrage répond assez mal à son titre, et l'auteur en convient lui-même dans son avant-propos et dans sa conclusion. Son dessein est de nous présenter et de juger dans son livre l'une des attitudes classiques en matière de métaphysique, « *le rationalisme philosophique* ». Cette attitude, le P. Gardeil la caractérise avant tout par le *préjugé de l'intelligible.* « Du point de vue objectif, les philosophies rationalistes souligneraient les aspects de nécessité et d'universalité du donné, au détriment de ce qui serait particularité et contingence. Au point de vue subjectif, le rationalisme donne le pas à l'intelligence sur le sens, à la démonstration et à la conception formelle sur l'expérience » (p. 226). Oserions-nous déjà dire que ce dernier caractère serait récusé par l'*unanimité* des penseurs étudiés dans ce volume ?

Ceux-ci sont au nombre de six. Le R. P. Gardeil justifie ce choix par les considérations suivantes : « L'histoire de la philosophie rationaliste en Occident nous a paru se développer en trois grandes étapes, qu'introduisent et dominent respectivement Platon, Descartes et Kant. Avec ce dernier, on entre dans l'âge de l'*idéalisme*, et c'est sous son égide que nous avions pu grouper les noms de Hegel, d'Hamelin et de M. Brunschvicg. » Ce sont donc ces derniers dont la philosophie *idéaliste* semble avoir contaminé par contre-coup le *ra-*

(1) *Les étapes de la philosophie idéaliste*, par H.-D. Gardeil, O. P. Le Saulchoir. *Bibliothèque de philosophie*, I. Vrin, éditeur.

tionalisme des premiers. Peut-être y aurait-il lieu de se demander si cette contagion posthume est de nature à mieux nous faire comprendre les penseurs étudiés.

Et en effet si les chapitres consacrés par le P. Gardeil à Hegel, à Hamelin et à M. Brunschvicg nous semblent très pertinents, si Platon bénéficie dans son système de la sympathie clairvoyante due à un précurseur d'Aristote, nous ne pouvons reconnaître comme exactes les deux silhouettes que le critique nous trace de Descartes et de Kant. C'est une vue bien superficielle de la philosophie cartésienne que le trop fameux « angélisme » auquel une certaine école tend à réduire le grand philosophe. Sans doute Descartes s'est-il efforcé de dégager des idées claires et distinctes — dans la mesure où le rôle du philosophe est, malgré tout, de chercher à comprendre ! Mais on ne saurait lui reprocher — ce qui d'après le P. Gardeil est la tare essentielle de l'idéalisme — d'avoir cru percer le mystère de l'être et confondu l'essence et l'existence : l'idée des limites de notre intelligence est partout présente dans l'œuvre cartésienne. La « saisie de l'être » (nous aimons beaucoup cette formule du P. Gardeil) dans sa réalité singulière n'est pas pour autant absente du système : on en trouverait, par exemple en ce qui concerne l'existence divine, une indication très nette dans l'analyse de la preuve par la possession de l'idée de parfait (antérieure et supérieure chez Descartes à la preuve ontologique) ; ou en ce qui concerne l'existence personnelle dans la position directe du plan de la vie, de l'union de l'âme et du corps, qui échappe à l'analyse rationnelle et que l'on saisit directement par l'acte même de la vie. En ce qui concerne Kant, notons également à quel point il est paradoxal de reprocher l'excès de prétentions intellectualistes à un philosophe qui renonce à connaître la chose en soi et se contente de la *saisir* dans le fait de la raison, sous la forme éminemment peu mathématique de la liberté et de l'obligation morale !

Ces réserves posées sur l'interprétation des doctrines,

nous n'en serons que plus à l'aise pour approuver presque complètement les thèses personnelles qu'esquisse le P. Gardeil dans la conclusion de son livre. Tout ce qu'il dit sur les deux phases de la méditation de l'être (négation et intégration) nous a paru juste et profond : nous serions d'ailleurs entièrement d'accord avec lui sur la condamnation métaphysique d'un idéalisme déclaré de type hégélien ou posthégélien ; nous admettrions aussi que la métaphysique « garde comme une frange d'obscurité et de mystère » (p. 248). Nous n'aurions cependant aucun goût pour les systèmes où cette frange prendrait une ampleur inquiétante : c'est en ce sens que nous nous étonnons de voir un exposé thomiste si heureusement suggestif se clore par l'un des textes les plus platement fidéistes du piètre métaphysicien que fut Montaigne.

Si le livre du P. Gardeil nous apporte quelques aperçus éclairants sur l'idéalisme contemporain et des remarques pertinentes sur l'idéalisme en général, il nous fait surtout désirer que son auteur, délaissant des références historiques qui ne sont pas toujours incontestables, procède prochainement à un exposé dogmatique de ses vues personnelles qui nous paraissent devoir apporter à la philosophie de l'être une contribution d'un intérêt exceptionnel.

Pierre Mesnard.

Chronique documentaire des Sciences

I

Mathématiques, Physique, Chimie

Résumant la longue expérience de toute une vie de recherche et d'enseignement, Mme Curie avait rédigé une nouvelle édition de son traité de **Radioactivité**, dont le manuscrit était déjà en cours de composition à sa mort. Sa fille et son gendre, les Joliot, en ont relu les épreuves. L'ouvrage (in-8°, 563 pp. avec pl. et fig.; Hermann, 1935. 2 vol. ou 1 vol. Prix : 150 fr.) est donc admirablement au point et aussi loin, bien entendu, de la 1re édition que la science elle-même peut être distante de son état en 1910.

Le livre est avant tout un *cours* destiné aux étudiants et à tous ceux qui veulent s'initier à la Radioactivité. De sorte que, malgré son ampleur, il ne se perd pas en détails trop particuliers et demeure partout accessible. Une première partie, comme dans l'enseignement de Mme Curie, résume même les éléments essentiels de la Physique atomique. La partie centrale est plus spécialement consacrée à la radioactivité elle-même, retraçant l'historique des découvertes, exposant la théorie et les faits expérimentaux, radioactivité artificielle comprise naturellement. Les effets du rayonnement des corps radioactifs et même les applications médicales sont également étudiés. L'aspect administratif même de la question figure dans ces chapitres sous forme d'un examen des « Services de mesures et de contrôle ». En appendice, l'on trouve les tableaux numériques divers qui peuvent aider le physicien en l'occurrence.

De façon générale, ce monument est l'expression parfaite de l'école française du Radium, si l'on peut dire, et peut rendre les plus grands services à tous ceux : étudiants, cher-

cheurs, curieux, médecins, etc., qui désirent connaître les phénomènes atomiques et particulièrement les désintégrations.

Il faut signaler aux mathématiciens comme aux physiciens la remarquable monographie de PIERRE HUMBERT, **Potentiels et Prépotentiels** (in-8°, VIII-80 pp. Cahiers scientifiques Julia, n° XV ; Gauthier-Villars, 1936 ; 24 fr.) où l'éminent savant de Montpellier donne une étude d'ensemble de l'équation de Laplace et des généralisations auxquelles il a lui-même pris une part décisive. La clarté, et l'entrain, peut-on dire, qui caractérisent les exposés de P. Humbert même dans l'écriture mathématique se retrouvent pleinement ici.

Une préface assez développée de Louis de Broglie rappelle de façon magistrale quelle entente cordiale règne traditionnellement entre Physique et Mathématiques et combien, plus que jamais, cette alliance est aux deux sciences profitable.

Le livre de LÉON BRILLOUIN, **Mathématiques**, *Notions élémentaires de Mathématiques pour les sciences expérimentales* (pet. in-8, 250 pp., fig. ; Masson, 1935. Prix, cartonné : 40 fr.), destiné aux étudiants du P.C.B. et de la licence, tout en convenant fort bien à son objet le dépasse singulièrement. Il faut connaître quelque peu la matière, savoir quelles difficultés son exposition présente, pour apercevoir quel chef-d'œuvre d'ingéniosité, de science élégante et française est profondément ce petit volume. De plan et d'exécution très originaux, il évite les écueils, fait partout appel à l'intuition, aux *courbes,* aux exemples expérimentaux partout puisés (Physique, Biologie, Géographie, etc...). Parti de notions très simples, il conduit sans effort pour le lecteur, sinon pour l'auteur, aux éléments du calcul infinitésimal.

Combien d'esprits cultivés ou philosophiques ont-ils souhaité de posséder un tel livre et remercieront désormais le savant physicien du Collège de France d'avoir su bien l'écrire ! Cette réussite me rappelle celle de Pierre Boutroux sur un plan différent et moins complet.

II

Biologie

Outre le livre de Lecomte du Noüy, **Le Temps et la Vie** (Gallimard, 18 fr.), dont nous parlons longuement au cours de notre article ci-dessus, plusieurs ouvrages à retenir viennent de paraître :

Lucien Cuénot et Jean Rostand ont eu l'idée heureuse d'offrir au public cultivé une **Introduction à la Génétique** (1 vol. in-16, 136 pp. hors-texte et fig., Centre de Documentation universitaire, 5, pl. de la Sorbonne, 1936) qui fourmille d'idées, de faits, et constitue un guide magistral à cette branche si nouvelle et si passionnante des « Sciences naturelles ». On sait que M. Cuénot est le plus illustre géniticien de France. Jean Rostand (à qui l'on doit, semble-t-il, la rédaction entière) est coutumier de mettre, comme dit M. Caullery, « l'ensemble de ces notions à la portée du grand public, avec un grand talent d'exposition et une parfaite sûreté d'information ».

Tout ce qui touche à la « génération des êtres vivants » (c'est là la génétique), à la science véritable de l'hérédité, reçoit ici le minimum d'explications techniques nécessaire (nouvelles unités vitales, gènes, chromosomes), puis les auteurs étudient les rapports de la Génétique avec la parthénogénèse, avec l'Évolution (résumé très juste et précis), avec l'Espèce, avec la psychologie, la médecine et la philosophie même.

De M. Cuénot lui-même, important et magistral ouvrage, **L'Espèce** (petit in-4°, 310 pp., 42 fig.; Encyclopédie scientif., Doin, 1936. Prix : 30 fr.). Mise au point telle que pouvait la donner le grand naturaliste de Nancy d'un sujet complexe, très renouvelé par la Génétique précisément. L'auteur, pour définir la notion (car si tout le monde entend le mot d'*Espèce,* la définition n'en reste pas moins variable et délicate !), insiste sur le *lien familial* : « Appartiennent à la même espèce les individus plus ou moins semblables entre eux qui sont reliés par leur interfécondité dans l'espace et dans le temps » (p. 13).

Mais les critères sont douteux et, au fond, la doctrine chromosomique, tout expérimentale, — la cytogénétique, — a fourni la base la plus sûre aux études concernant l'Espèce.

M. Cuénot en étudie la constitution intime (à la lueur de la Génétique, bien entendu), puis les unités telles qu'elles apparaissent aux systématiciens, après quoi viennent des monographies d'espèces tant animales que végétales, et une cinquième partie, sur la naissance des espèces, intéressera particulièrement le lecteur cultivé puisque la production expérimentale des espèces végétales est aujourd'hui le fondement le plus sérieux du transformisme, en même temps qu'elle nous en donne une vue beaucoup plus nuancée que ne l'offraient Lamarckisme et Darwinisme.

Ajoutons un essai de nomenclature, un glossaire (bien secourable aux non-spécialistes !) enfin une abondante bibliographie. — Ouvrage indispensable, au total.

Autre livre précieux et d'un autre maître sur ces grandes questions que l'honnête homme d'aujourd'hui ne saurait ignorer tout à fait : **Les conceptions modernes de l'hérédité**, par Maurice Caullery (1 vol., 312 pp., fig., « Bibl. de Philos. scientif. » ; Flammarion, 1935 ; 15 fr.). On y trouvera particulièrement un exposé historique commode des principes essentiels de la nouvelle science : suggestions de Naudin, lois de Mendel, travaux de H. De Vries sur les fameuses *Œnothera* ; puis l'essor de la Génétique après la redécouverte des lois de Mendel (travaux de Morgan et l'École américaine, etc.) ; enfin les progrès récents, c'est-à-dire la production artificielle des mutations comme nous le disions plus haut (Blakeslee, etc.). Un dernier chapitre se place au point de vue de l'Homme et des lueurs que le Mendélisme moderne projette sur l'hérédité humaine.

Décidément, après une inexplicable méfiance de beaucoup de naturalistes français, la Génétique aujourd'hui prend toute sa place chez nous, et le grand public a toute une série d'ouvrages à sa portée pour la connaître plus ou moins en détail.

N'oublions pas les collections où la science emprunte avant tout le véhicule de l'image : dans l'*Encyclopédie par l'Image*, Hachette, très bon livre d'un technicien de la microscopie et

de la microphotographie, L.-J. Laporte, sur **Le Monde Invisible** (il vaut mieux dire : microscopique). 62 p. d'un texte clair, varié, et d'une illustration abondante et singulièrement neuve.

Enfin, de l'infatigable Jean Rostand, un élégant tour de force sous la forme de 64 pages — en gravures pour la moitié de la page — mais où tient le monde prodigieux des **Insectes** (brochure in-8°, collec. *Voir... et... Savoir*, 152 illustr. à l'hélio; Flammarion, 1936, 5 fr. 50). La partie iconographique est admirable, aussi bien pour le choix que pour la présentation.

III

Géologie

Les personnes au courant de la Géologie savent le rôle du professeur au Collège de France L. Cayeux, dans le progrès de nos connaissances sur les sédiments. Ses travaux ont complètement rappelé l'attention sur l'étude des roches sédimentaires, longtemps délaissées en France. Après une *Introduction* classique, en 1916, M. Cayeux commençait en 1929 l'examen systématique des Roches sédimentaires de France, en s'attaquant d'abord aux *Roches siliceuses*. Voici une seconde monographie, **Les Roches sédimentaires de France, Roches carbonatées,** qui paraît dans les magnifiques conditions techniques et matérielles que permet seule la Fondation Singer-Polignac (1 vol., gr. in-4, IV-462 pp. et XXVI pl. hors-texte; Masson, 1935; 200 fr.).

Ce bel ouvrage comprend la plus grande partie des roches carbonatées, c'est-à-dire les roches calcaires et les roches dolomitiques (le groupe des roches caractérisées par la sidérite avait déjà été l'objet, en effet, d'une longue analyse de l'auteur dans ses mémoires sur les minerais de fer).

Poursuivant son dessein rigoureusement fixé, M. Cayeux applique une fois de plus les méthodes éprouvées de la micrographie et de la microchimie appliquées à la pétrographie. Mais, comme à l'accoutumée aussi, il tente ensuite de « reconstituer le milieu générateur (de ces roches) » et de contribuer par là même très largement à la connaissance des mers anciennes.

Dans la première partie, relative aux Roches calcaires, après quelques pages d'introduction et de classification, l'auteur étudie *Les calcaires marins*, puis *les calcaires lacustres*, ces derniers beaucoup moins longuement, cela va sans dire. Mais la constitution et la structure des calcaires marins forment au contraire une imposante monographie où tous les aspects des deux problèmes sont passés en revue, cependant que, d'ailleurs, l'étude des calcaires lacustres est renouvelée et devient beaucoup plus importante elle-même : ainsi les deux milieux générateurs, mers et lacs, reçoivent tous deux les descriptions nécessaires et qui débordent le domaine strictement minéralogique.

La seconde partie, *Roches dolomitiques*, concerne donc les roches carbonatées caractérisées par la magnésie, dont les conditions de formation sont d'ailleurs difficiles à préciser. M. Cayeux en fait d'abord l'étude pétrographique, pour s'attaquer ensuite au redoutable problème de leur origine, ancienne ou actuelle, origine qui serait avant tout un phénomène sous-marin ; la solution sera plutôt d'ailleurs l'œuvre du chimiste que du géologue.

Un coup d'œil final laisse particulièrement ressortir les différences profondes entre les deux groupes, calcaires et dolomies.

Éclairé par la netteté du style comme par les belles planches ou les figures qui accompagnent le texte, ce livre, en dehors de son importance technique, mérite d'être connu d'un public assez large ; bien des passages enrichissent d'autres sciences que la Géologie : la Géographie humaine singulièrement.

A. G.

LES LETTRES ET LES ARTS

DANIEL-ROPS. *Rimbaud, le drame spirituel* (suite).

La première partie de cette étude, commencée dans le numéro précédent, s'achevait en dénonçant le drame intérieur de Rimbaud : tragédie de la puberté, était-il dit en conclusion. Les pages présentes en sont le triste récit. Rimbaud a toujours rêvé de retrouver la pureté. Mais il y a deux façons de se délivrer du mal. L'une est de lui échapper, l'autre est d'en nier l'existence. Rimbaud choisit la seconde : *L'ange déchu a manqué de sainteté*...

JACQUES MADAULE. *Chronique.*

Derborence, de C.-F. Ramuz. — *Le cœur inutile,* de Maurice Zermatten. — *Délivrez-nous du mal. Antoine le guérisseur,* par Robert Vivier. — *Études sur Marcel Proust.*

P. VILLOTEAU. *Des lignes, des peintres, des outils.*

Autour de quelques expositions.

HENRI POURRAT. *Quelques livres.*

HENRI GOUHIER. *Théâtre.*

Bolivar.

Rimbaud, le drame spirituel

(*Suite*)

Je n'ai point fait le mal. Les jours vont m'être légers. Le repentir me sera épargné.

Au fond de cette enfance que nous avons vue morose, subsistait cependant, inentamée, une valeur d'éternité. Rimbaud ne le savait pas peut-être et ne pouvait en avoir conscience au moment où son poing chétif de gamin apprenait déjà à se tendre au ciel, en révolte. Il la découvrira plus tard, cette grâce, celle-là même qui lui avait permis d'aimer le ciel nocturne, l'eau verte de la Meuse, l'ombre d'un arbre. Un jour, brusquement, il découvrira que sa douleur même d'enfant était douce, « une éternité de chaudes larmes », et que les sentiments amers dont il se repaissait avaient au moins le mérite d'être purs de toute compromission (1). Il avait été un peu comme les petits mendiants misérables de son poème, misérables, et cependant comblés.

Ce jour-là où Rimbaud aura une telle vision de sa jeunesse, marquera, dans cet itinéraire de fuite qu'est sa vie, une première rupture : aussi grave, selon moi, que celle, bien plus célèbre, qui l'arracha aux lettres et le jeta vers des aventures terrestres. Il prend à cet instant con-

(1) Voir sur cette *Joie d'enfant*, les remarques justes d'André Dhotel sur l'*Œuvre logique d'Arthur Rimbaud* (Cahiers Ardennais, 1933).

science de la défaillance de ses sentiments. La jeunesse ! Il avait pu la croire éternelle. Et il s'apercevait soudain des compromissions, des mensonges, de tout ce qu'il y a d'impur dans la vie courante, laquelle est faite d'approximations. Pour vivre, ce qu'il faudra abandonner, c'est une certaine intégrité, c'est son enfance.

Tel est le drame. Chacun de nous le vit ou l'a vécu. La crise de l'adolescence n'a point d'autre origine, et les enfants de quinze ans qui se suicident rendent, sans le savoir, à la pureté trahie un témoignage horrible, mais véridique. La vie scandalise l'enfant : c'est un fait. Mais c'est un fait que Rimbaud refuse. La terrible révolte qui est la sienne ne peut pas s'expliquer par ce *mauvais sang* dont nous avons vu les violences; de telles rébellions, la vie a d'ordinaire raison : l'homme se met au pas. Mais Arthur Rimbaud avait, contre la vie, un grief plus fondamental; le jour où il en a pris conscience, son destin s'est noué.

A quel moment convient-il de situer cette rupture ? N'ayant aucun goût pour les énigmes biographiques, je ne proposerai pas de date : sans aucun doute faut-il la situer au point de séparation des *Premiers poèmes* et des *Illuminations*. Aux alentours de sa dix-septième année. Il y a eu là, à n'en pas douter, un instant de révélation extraordinaire, où il a vu son enfance devant lui, figée dans le passé, inentamée, mais inaccessible, — désespérante.

O pureté ! O pureté !
C'est cette minute d'éveil qui m'a donné la vision de la pureté !

Ainsi la *Saison en enfer* porte-t-elle la trace de cet instant. De cette rupture, il avait eu peut-être le soupçon, antérieurement, quand il faisait étalage, dans *Soleil et chair* par exemple, d'une frénésie à la vérité encore un

peu mythologique et simplette. Mais à partir de ce moment où, pour lui, tout s'ouvrit, tout se révéla, ce drame de l'enfance perdue dominera toute son inspiration.

Il faudrait, évidemment, se demander pourquoi il a pris conscience de cette rupture et quel événement l'a amené à se découvrir sevré de la pureté. Rien, dans son œuvre, n'élucide d'une façon tout à fait claire cette question essentielle. Chez presque tous les enfants, ce drame se joue au moment de la puberté, comme si la pureté sexuelle, qui est alors en cause, était en correspondance avec cette autre pureté, supérieure, des sentiments et de l'âme. Peut-être une analyse serrée des textes de Rimbaud (et particulièrement de ces quelques pages mystérieuses, aux allures de rêves, que sont *les déserts de l'amour*) parviendrait-elle à dévoiler le mécanisme de cette découverte.

Si cela devait être en accord avec le problème sexuel de Rimbaud, — mal connu lui aussi, — il siérait d'insister sur un des témoignages que fournit l'œuvre : c'est la haine de la Femme. Elle éclate en maints endroits. Les expressions violentes, à l'égard de la Femme, y abondent. « *Tas de chiennes en rut...* », dit-il quelque part.

S'il parle des *Amoureuses*, c'est avec un affreux ricanement. Dans les *Poètes de sept ans*, il se vante des sévices qu'il infligeait à la fillette d'un voisin. Et quand même il voit dans la Femme la douceur, l'abri tutélaire, *la sœur de charité*, il ne peut se retenir de mêler, à une inflexion tendre, une invective grossière :

Mais, ô Femme, monceau d'entrailles, pitié douce...

On a beaucoup discuté sur la vie sexuelle d'Arthur Rimbaud, mais en partant des faits. Or, pour un être comme lui, les faits de la vie sont si souvent truqués, si

souvent ils résultent d'une gageure ou d'un défi, qu'on a bien des chances d'être dupe en les interprétant. Aussi bien les uns lui ont attribué des liaisons féminines, les autres ont vu en lui un inverti soit d'occasion (ce qui est infiniment probable), soit de coutume (ce qui me paraît beaucoup moins fondé), d'autres mêmes ont émis l'hypothèse qu'il pouvait avoir été impuissant. Cela ne résout rien. Pour comprendre ce cas, il faudrait pouvoir se replacer avec une clairvoyance entière au moment même où Rimbaud découvrit la tragédie de la pureté. Comment le pourrions-nous ? Sur nul point autant que sur celui-là, il a pris soin de se masquer. Mais il est bien certain que lorsqu'il se déclare « *n'ayant jamais aimé de femmes, — quoique plein de sang* », il faut penser que cette affirmation, vraie ou fausse, peu importe, se réfère comme un hommage à cette pureté d'enfance dont la perte le rendait douloureux.

Car à partir du moment où il a pris conscience de cette rupture, tout l'effort de Rimbaud va être pour retrouver son enfance perdue, — son enfance, c'est-à-dire le sentiment de plénitude, d'intégrité, d'éternité, qu'il a possédé, quelques années durant, et dont désormais il se sent *veuf*.

N'eus-je pas, une fois, une jeunesse aimable, héroïque, fabuleuse, à écrire sur des feuilles d'or trop de chances! Par quel crime, par quelle erreur, ai-je mérité ma faiblesse actuelle?

Toute son œuvre, et particulièrement la *Saison en enfer*, est pleine de ce désir forcené : c'est ce désir qui sera le mobile décisif qui le poussera dans la voie de la terrible aventure où nous ne tarderons pas à le voir engagé. Comme nous sommes loin de cette mauvaise humeur, de ces mauvais penchants qui définissaient en

lui le garçon impossible, « le voyou »! Cette rébellion aux poings brandis était encore bien innocente : maintenant il y a quelque chose qu'il ne pourra jamais pardonner ni au monde ni à soi-même. C'est cette perte, cette trahison.

Cette pureté trahie, il va donc chercher à la retrouver. Il y a peut-être des lieux intacts qui l'abritent. (Tel un Gauguin ou un Stevenson allant la chercher en Polynésie.)

La Rivière de Cassis roule ignorée
En des vaux étranges...

Symbole d'une de ces contrées fortunées, véritables paradis, où la pureté d'enfance subsiste encore. Ces régions, il s'agit de les découvrir et d'y aborder. Comment ? C'est là que Rimbaud, à son insu, va subir la tentation diabolique et s'orienter définitivement dans la voie sans issue où il se brisera lui-même.

Révoltes, violences, injures, blasphèmes, pour grave que cela puisse paraître, cela n'est rien auprès de cette option, plus terrible, devant laquelle il va se trouver. C'est là la vieille tentation, celle qu'Adam connut au jardin de l'Éden, et dont le récit biblique propose le symbole dans le Fruit de l'Arbre de la Science du Bien et du Mal. « Vous serez comme des dieux », dit le Tentateur. Nous retrouverons cette phrase, presque mot pour mot, appliquée par Verlaine à Rimbaud.

Elle est retrouvée
Quoi? L'Éternité.
C'est la mer mêlée
Au Soleil.

L'option ici est formulée. Pour retrouver la pureté, « l'Éternité », le poète a opté de chercher dans la sensation, dans le sentiment de la vie, dans cette joie pleine —

pleine si l'être sait assez oublier — que donnent la nature, la mer, le soleil, tout ce qui parle au corps, et à lui seul. Cette option est proprement l'objet même du drame chrétien. La tenir jusqu'au bout, c'est porter un défi à Dieu : le défi de Nietzsche, qui le mènera à la folie. Retrouver la pureté non pas dans la conscience, mais dans ce qui la nie. Telle a été la tentative de Rimbaud, comme de quelques autres de son sang.

Il semble que, quelque temps, d'après son propre témoignage, il ait connu une joie extraordinaire, après qu'il eut accepté de faire ce choix. La promesse que le Maudit murmurait à l'oreille du Christ, lorsque, l'ayant porté au sommet de toutes les visions, il lui montrait le royaume dont il lui proposait la possession, c'est celle-là même que Rimbaud entendit et dont, quelque temps, il fut enivré. D'ailleurs ce choix flattait en lui tous les penchants, et les pires. Il refusait la civilisation tout entière; il pouvait s'exalter de refus. Il refusait cette complicité lâche de l'être à sa besogne humaine; il ne serait pas de ce « siècle à mains » qu'il avait raillé. Ce renoncement qui ne renonçait à rien le comblait, comme il comble tous ceux qui, sur leur plan, lequel est souvent médiocre, croient le réaliser. Il avait l'orgueil de revenir à *son état primitif de fils du Soleil.*

Cette option décisive se relie à un des thèmes qu'on retrouve le plus souvent chez Rimbaud, thème qui a eu sur lui une efficacité assez grande pour déterminer l'orientation de la seconde partie de sa vie. C'est ce qu'on pourrait appeler le thème du retour aux origines.

Les êtres que hantent ce désir de pureté en quelque sorte animale connaissent bien cette tentation insidieuse de se déciviliser, de s'évader, d'aller retrouver leur vie au sein d'une nature libre, complaisante, complice. La

civilisation moderne multiplie pour nous les difficultés à vivre véritablement, tout en semblant faciliter la tâche de vivre. Gauguin, Stevenson, disais-je, il en est d'autres : Rimbaud adulte. Ce rêve d'un monde vierge, qu'il avait entrevu dans la nuit des temps, n'est-ce pas lui que, dans ses errances, il poursuivra, malgré les apparences qui nous le montrent occupé seulement à gagner de l'or ? En Abyssinie, sa haine des Européens (*licheurs de petits verres,* disait-il), sa douceur et sa bonté à l'égard des indigènes, en témoignent, semble-t-il. Cela s'accordait, au surplus, trop bien avec le sentiment de rébellion contre la société qui, depuis son enfance, n'avait jamais cessé de l'habiter.

Ce thème d'ailleurs se trouve plus ou moins mêlé chez lui à un autre qui lui est homologue : au lieu de découvrir l'insaisissable pureté au fond des âges ou des terres lointaines, ne peut-on l'attendre d'un bond en avant de l'humanité ? On dirait même qu'il pense vaguement à du Rousseau.

Il envisage : « *que les accidents de féerie scientifique et des mouvements de fraternité sociale soient chéris comme restitution progressive* de la franchise première ».

Jacques Rivière a très bien vu le sens de ce thème (1).

(1) « Il y a dans les *Illuminations* un motif de la science : au fond de toutes les visions se dressent ses échafauds, ses inventions inouïes, sa divinité artificielle. Mais elle n'est pas là pour elle-même. Elle vient prêter son visage à quelque chose de plus secret qui ne sait pas se révéler tout seul, elle remplace, elle représente, elle personnifie la virginité. En effet, elle a des ressemblances obscures mais frappantes avec elle. D'abord elle tend à transformer l'avenir dans le sens d'une plus grande rigueur, d'une exactitude plus parfaite. C'est sans en douter ce que Rimbaud se demande :

« *Se peut-il que les accidents de féerie scientifique soient chéris comme restitution progressive de la franchise première?*

« Les visions de commodité monstrueuse qu'elle entr'ouvre (*les fantômes du futur luxe nocturne*); la vie studieuse, confortable et sans

Si l'on songe aux échecs que toutes ces promesses ont provoqués, au leurre atroce que représentent les « mouvements de fraternité sociale », on ne saurait s'empêcher d'y voir une affirmation démoniaque.

En avant ou en arrière, au surplus, peu importe : le rêve est en dehors de notre civilisation et la nie. Pour retrouver la pureté, l'*Éternité*, il faut échapper à nos normes, à nos concepts, à nos disciplines. *Fils du Soleil!* L'œuvre qui devint la *Saison en enfer* (à moins qu'il s'agît d'une autre inconnue, on ne sait avec exactitude) n'a-t-elle pas failli s'appeler : *Livre païen ou livre nègre*?

Livre nègre, le mot fait allusion, évidemment, à ce thème du retour aux origines. Mais l'autre terme, *livre païen*, nous donne une autre clef.

Cette joie, dont Rimbaud affirme avoir été plein, ne dura pas. Dans la *Saison en enfer*, nous assistons à un renoncement.

L'homme qui s'est exalté démesurément retombe. Désormais, il sera amer, malheureux, sachant que la vie ne lui restituera jamais le Paradis perdu, et que les voies par lesquelles il a essayé d'y parvenir le conduisent à une impasse. L'*Auguste retraite*, qu'il avait souhaitée, il ne l'a pas trouvée. Pourquoi?

pitié qu'elle prépare (*apports, féeries et conforts parfaits, et le bruit, le mouvement et l'avenir qu'ils font*),

repos et vertige
A la lumière diluvienne,
Aux terribles soirs d'étude;

en un mot le remplacement qu'elle a entrepris des petites subtilités et adaptations de la volonté par un automatisme imperturbable et par le fonctionnement abstrait de toutes-puissantes machines (*sa solitude est la mécanique érotique, sa lassitude, la dynamique amoureuse*) : autant d'images détournées mais mystérieusement exactes de l'intégrité originelle, de la « franchise première ».

Le drame ici se renoue. Non pas successivement, mais simultanément, car ce cerveau extraordinaire embrasse les faits, les idées, les images avec une rapidité sans pareille. Rimbaud avait, au moment où il considérait la séparation de sa vie avec son enfance, pénétré tous les secrets de cette enfance. Pour y demeurer, il lui aurait fallu devenir un autre, être d'un autre peuple, — *Fils du Soleil,* encore ! Il n'a point pu y parvenir. Quelque chose se déchira en lui : un ressort cessa d'être tendu.

Quelle crainte obscure l'a arrêté ? Il ne nous l'a dit que par phrases allusives. *La Chanson de la plus haute tour* nous en donne comme un vague reflet :

Oisive jeunesse
A tout asservie
Par délicatesse,
J'ai perdu ma vie.

« Par délicatesse », faut-il entendre par scrupules ? Sans doute. « A tout asservie » ; ici plus de doute. Son asservissement, nous le connaissons. Parce que nous retrouverons encore une fois Rimbaud devant le même obstacle, un peu plus tard. C'est maintenant que le mot de *livre païen* nous éclaire. Livre païen, c'est-à-dire livre antérieur au christianisme, à la notion du bien et du mal, à la responsabilité. Les nègres, les païens ne connaissent pas ces dilemmes de la bonne et la mauvaise conscience qui portent sur la vie des chrétiens leur ombre lourde. Voilà ce que se formule l'orgueilleux, le révolté.

L'ange déchu a manqué de sainteté.

Il ne lui est aucun moyen de retrouver ce qui lui est le plus à cœur, cette éternité dans l'instant, que d'essayer de jeter par-dessus bord la loi, la dure loi du bien et du mal, de manger le fruit interdit. Mais en tenant cette

gageure nouvelle Rimbaud fait un pas de plus vers le désespoir total.

J'ai seul la clef de cette parade sauvage.

Plusieurs des commentateurs de Rimbaud ont eu la vue exacte qu'il y avait en lui un dilemme, et que c'est de n'avoir pas pu échapper correctement à ce dilemme que sa vie s'était brisée. Mais si l'on excepte Claudel qui, en peu de lignes, a fait entendre beaucoup, nul n'a montré ce dilemme avec une suffisante précision. Pour M. Benjamin Fondane (1), il se définit ainsi :

« Un tempérament métaphysique, — des plus extrêmes, — logé dans une chair de poète, et la lutte de ce tempérament, qui s'ignore comme tel, pour trouver une issue dans le système fermé du fait d'art, qu'il finit par briser de son front. »

Cette définition est loin d'être fausse en soi, mais elle n'a de valeur que, en quelque sorte, symbolique. Le vrai dilemme de Rimbaud n'est pas susceptible d'explication esthétique. Ce n'est pas *l'expression* seule de ce drame interne qui a tourmenté le poète au point de l'amener au silence profond.

Il serait d'ailleurs presque aussi faux de dire que le dilemme de Rimbaud est celui du bien et du mal, tant nous avons pris l'habitude de réduire les définitions de ces deux notions à peu de choses. Il ne s'agit ici en rien de ce comportement moral à quoi le monde moderne ramène la loi du bien et du mal. Il s'agit en vérité d'une réalité infiniment plus profonde, *existentielle* : et c'est

(1) *Loc. cit.*

pourquoi, dès le début de ces pages, ai-je tenu à les placer dans les perspectives du drame fondamental, celui de la lutte où l'être est engagé *pour sa vie* et *contre* le mal, contre le péché. Que Rimbaud en ait eu une conscience vive, cela est hors de doute : il suffit de relire, pour s'en convaincre, les pages qui précèdent la *Saison en enfer* et où il évoque, au bord de l'*eau de Mort* les hommes rendus, par les péchés, *plus effrayants que des monstres,* avant de montrer délivré du péché, se levant et sortant, le Paralytique miraculé.

A travers le symbolisme de Rimbaud, et si peu que je me sente enclin à solliciter l'exégèse des textes pour les tirer à moi, il est évident que là le poète a exprimé une grande vérité.

L'homme qui s'arrache au péché est semblable au paralytique : il trouve la vie. Ne vit véritablement que ce qui en nous se délivre de ces matières mortes dont tant laissent proliférer en eux les chancres. Le drame, le seul drame, est donc d'échapper au péché. Mais comment ?

C'est ici que se noue, dans le cœur du rebelle, la tragédie. Il est deux façons de se délivrer du mal. L'une est de lui échapper, l'autre est de nier son existence. L'une exige le difficile apprentissage des héroïsmes quotidiens, des disciplines recherchées et consenties, l'autre n'exige qu'un pari, le pari contre sa conscience. Lorsque, ayant découvert que, sur sa joie, le sentiment de responsabilité porte une ombre de mort, Rimbaud se révolte, il formule en soi-même ce pari. Le sentiment de culpabilité, il faudrait en chercher les fondements dans la conscience la plus secrète; il faudrait s'humilier, se prosterner, accepter. Il n'accepte pas. Un monstrueux orgueil humain le soulève, à cette époque, orgueil qui éclate à tant de pages des *Illuminations* et de la *Saison en enfer.* De même Nietzsche, ayant formulé la loi du *Par-delà le bien et le*

mal, en arrivera à désigner pour son adversaire unique, le Crucifié, le Dieu d'humilité et d'amour, de même Rimbaud, par une courbe toute semblable, se dressera contre le Christ, le blasphème aux dents.

Tu en es encore à la tentation d'Antoine. L'ébat du zèle écourté, les tics d'orgueil puéril, l'affaissement et l'effroi.

Stade où l'être se sent encore pécheur, et, même sans le vouloir, se condamne. Mais il faut aller plus loin, redécouvrir cet état d'innocence animale, sauvage, païenne où :

ta mémoire et tes sens ne seront que la nourriture de ton impulsion créatrice.

Alors, seulement, libéré du mal, l'homme pourra écarter tous ces liens de responsabilité, de péché, qui l'entravent : il sera vivant, se croira tel.

Telle est l'option de Rimbaud. Pour lui, il n'y a pas de troisième terme. Il ne se contentera pas de cet état intermédiaire où demeurent tant de vivants, incertains à choisir entre l'une et l'autre attitudes, incapables de concevoir même la gravité de ce dilemme, et sans cesse abandonnés à leurs pentes. Chez lui ce sera ou l'un ou l'autre. Quand il aura mesuré, dans un déchirement de tonnerre, l'impossibilité de tenir son pari satanique, il se taira à jamais. Il ne fraudera pas. Et quand, enfin, nous le verrons, il reviendra à la foi, ce sera par un mouvement d'âme tout semblable, encore que de sens contraire, un pari qui rappelle celui de Pascal.

On voit donc où se situe, selon moi, le vrai drame de Rimbaud : exactement semblable sur le plan humain (bien que génial) à celui dont les textes nous ont rapporté l'atrocité : le drame de Satan rebellé contre Dieu

et jeté dans les ténèbres éternelles. Cette rébellion passe en gravité tout ce qu'on peut narrer des petites révoltes quotidiennes du « Mauvais sang » : tout au plus ces petites révoltes en témoignent-elles modestement, presque à chaque minute. Et le phénomène psychologique que nous avons observé, de l'*Heautontimoroumenos*, comme disait son maître Baudelaire, de l'être qui, dans l'excès de sa fureur, se déchire soi-même, correspond aussi, à son rang, à une réalité métaphysique essentielle.

Dans cette négation forcenée qui l'amènera à la révolte contre Dieu, le premier objet de la haine est l'être même qui le porte en soi. Négation de l'être par l'être, tel est un des postulats de ce désespoir forcené exactement équivalent à la négation de Dieu. Rimbaud nie l'identité de la personne : cela est normal. De même le monde moderne, à mesure qu'il s'est écarté d'une conception chrétienne, a travaillé à dissocier la personne, à ne plus laisser subsister dans le moi que des postulations contradictoires que rien ne vient plus coordonner. Ainsi disparaît la responsabilité, et avec elle la nécessité du pardon, de l'humilité et du rachat. L'expérience de Rimbaud, en ce moment et sous cet aspect, apparaît comme se déroulant au cœur du plus impardonnable des péchés, mais, à ce titre, pour reprendre le mot que nous avons cité, elle est un témoignage incontestable de la *réalité chrétienne*.

Le très obscur poème en prose « Conte », des *Illuminations*, semble symboliser dans l'esprit de Rimbaud cette négation de l'être; il en est de multiples dans l'œuvre entière. La célèbre phrase : « *Je* est *un autre* » n'a pas d'autre sens. *Je*, l'être qui se croit capable de penser, de se penser, d'agir, de juger, est dans la réalité ineffable qui conditionne et qui explique, pensé, agi, jugé, déterminé par une volonté intérieure, inexplicable et d'ordinaire inconsciente d'elle. Il faut se nier soi-même, pour

s'affirmer sur un autre plan; il est impossible d'imaginer expérience plus radicalement audacieuse. Mais cet autre, l'être de la réalité seconde, celui-là sera libre, pur, arraché aux contingences sociales, aux petites responsabilités, aux ladreries et aux péchés quotidiens, il sera véritablement « par-delà le bien et le mal ». Ainsi la recherche de la liberté dans l'existence aboutit à la négation de l'existence.

> Assez vu. La vision s'est rencontrée. A bas les airs.
> Assez eu. Rumeurs des villes, le soir et au soleil,
> et toujours,
> Assez connu. Les arrêts de la vie. — O Rumeurs et
> Visions!
> Départ dans l'affection et le bruit neufs.

Il faut remarquer, d'ailleurs, que Rimbaud est pleinement conscient de ce qu'il y a de démoniaque, d'irrémissible dans son attitude. Il sait très bien que l'acceptation, l'humilité, seraient le salut, et que, du côté où il ne veut pas chercher la part, il la trouverait. Mais il est esclave de son orgueil.

Ce qu'il n'accepte pas, c'est la condition humaine. Cette condition où « *chacun est un porc* ». Où le bonheur « *que nul n'élude* » n'est qu'un ensemble de petites recettes, d'habiletés mesquines, de connivences, d'acceptations sans grandeur. Ce qu'il n'accepte pas, c'est de découvrir, dans la leçon chrétienne, ce qui, bien loin de nier cette profonde misère, s'appuie sur elle pour hisser l'être jusqu'au plus haut. Irrémédiablement, selon lui, la condition humaine enferme l'homme dans les barrières d'une *race inférieure* qui attend Dieu *avec gourmandise*, au lieu d'exiger « *la liberté dans le salut* ». Lui ne veut pas être de ceux-là. « *J'ai dit : Dieu!* » avec orgueil, comme d'égal à égal.

On voit donc combien les mauvaises humeurs — le

mot est faible — dont Rimbaud témoignait quotidiennement ont, à titre de signes, de valeur explicative. Refuser la condition humaine, c'est s'aventurer dans une voie où l'on ne peut rencontrer qu'un danger pour lequel il n'est pas de nom. En un certain sens, Rimbaud a pleinement raison. Il y a quelque chose d'absolument inadmissible pour un cœur fier, dans cette sorte de connivence que nous acceptons avec notre vie. Quand il déclare : « *J'ai horreur de tous les métiers* », entendons bien qu'il rejette à la fois l'obligation du pain gagné à la sueur du front, châtiment et trace éternelle du péché, et cette habitude bourgeoise qui fait du métier, de ses routines, la réalité centrale de l'être. Et s'il a tort sur le premier point, il a raison sur le second. Combien ne voyons-nous point, autour de nous, de ces hommes à qui l'automatisme du travail tient lieu de vie ? L'accélération implacable de la civilisation moderne, en interdisant à la conscience toute possibilité de reprise, favorise ce glissement, à la faveur duquel l'être véritable sombre dans le néant.

Il y a, autour de nous, comme une immense réserve de bonheur médiocre, de sentiments tout faits, qui, dès que nous sommes inattentifs, ruissellent sur nous. C'est cette souillure que Rimbaud n'accepte pas. Son effort est tout entier tendu vers un bonheur surhumain, différent, ineffable, qui lui serait donné mystérieusement, que rien d'humain n'expliquerait, qui serait une *grâce*.

On ne peut formuler autrement cette expérience satanique ; détourner la notion même de *grâce* de son sens véritable, c'est-à-dire chrétien, pour l'amener à recouvrir une expansion anarchique de l'être, dressé en face de Dieu dans une posture de revendication : voilà ce qu'a essayé Rimbaud.

Mais dans cette tentative il n'a pas trouvé le bonheur, au contraire. La *Saison en enfer* porte témoignage de cette quête passionnée du bonheur transcendant, de celui qui serait donné à l'homme gratuitement, comme un message, et de l'impossibilité fondamentale où le poète s'est trouvé de le saisir. Plus il avance vers lui, plus il le voit fuir. Cet état de pureté retrouvée, qu'il avait cru pouvoir redécouvrir en des lieux intacts, ou dans le fond des âges perdus, il n'a jamais pu le ressaisir.

L'aveu, de-ci de-là, éclate :

Je parvins à faire s'évanouir dans mon esprit toute l'espérance humaine. Sur toute joie, pour l'étrangler, j'ai fait le bond sourd de la bête féroce... J'ai appelé les bourreaux pour, en périssant, mordre la crosse de leurs fusils. J'ai appelé les fléaux pour m'étouffer avec le sable, le sang. Le malheur a été mon Dieu. Je me suis allongé dans la boue. Je me suis séché à l'air du crime. Et j'ai joué de bons tours à la folie.

Il y a là une maïeutique du désespoir qui ne trompe pas. L'homme est allé au fond de la détresse humaine. Il fallait tout sacrifier. Mais le sacrifice accompli, qu'a-t-il découvert ? Rien. Ce qui était perdu n'a pas été retrouvé.

C'est sans doute ce qui donne à la *Saison en enfer* l'accent bouleversant que, jusque dans ses passages les plus mystérieux, elle n'abandonne jamais : c'est d'être le témoignage même du désespoir. L'homme est là, seul, nu, désarmé, dans les ténèbres indicibles : plus il avance, plus grandit le danger. Il ose ce que nul, ou presque, n'a osé. Et plus il croit progresser, plus le sol sous ses pas défaille. Il ne lui restera plus, en fin de compte, que cette ressource suprême, la consolation du désespoir.

Mais avant de renoncer et de se vouer au silence, il faut que l'expérience soit complète. Il a nié le mal; il a

nié l'être même pour échapper au mal : quelqu'un est responsable de l'un et de l'autre. Dieu. Ce sera la tentative suprême du Démon.

A plusieurs reprises, il l'avait dit. (Souvenons-nous de *païen.*) Autant que de cette terre où il avait horreur de rencontrer « *une personne aussi peu noble que vous* », il se sentait prisonnier de son christianisme. Il a beau proclamer :

> Prêtres, professeurs, maîtres, vous vous trompez en me livrant à la justice. Je n'ai jamais été chrétien ; je suis de la race qui chantait dans le supplice ; je ne comprends pas les lois ; je n'ai pas le sens moral, je suis une brute.

Ses protestations ne nous trompent pas et ne le trompent d'ailleurs pas lui-même. Le signe que le baptême a inscrit sur son front, il ne lui appartient pas de l'effacer. Tant qu'il reste dans l'orbite du christianisme il n'échappera pas à cette responsabilité. Il faut donc détruire la cause pour s'évader de l'effet. D'où sa révolte dernière.

> *Je suis celui qui souffre et qui s'est révolté.*

Claudel, analysant la période de création littéraire chez Rimbaud, y distinguait trois phases : celle de la pire violence, celle du « Voyant », celle de la *Saison en enfer.* De l'une à l'autre, progression dans le défi. Sur le plan religieux, où nous avons maintenant à nous placer, une progression tout analogue s'observe. A un premier stade, Rimbaud se révolte contre l'autorité de l'Église, contre ce qu'il considère comme un hiatus entre le vrai Dieu (entendons sa conception personnelle de Dieu) et la religion telle qu'on la lui a enseignée. A un second stade, il

s'en prend à ce qui, en lui-même, est chrétien : le conflit d'extérieur est devenu intérieur. C'est l'instant où il voudrait pouvoir renier son baptême. Le troisième stade sera celui de l'expérience suprême, de la négation totale de Dieu, seul moyen qui reste au rebelle de se débarrasser de l'ineffaçable signe.

La première étape sur cette route de la révolte est loin d'être la plus significative et la plus grave. L'Église la connaît bien, cette attitude, et ne l'a jamais condamnée sans réserve de pardon. Ce que Rimbaud refuse, c'est l'*Autorité.* Dans la mesure où l'Église maintient cet ordre, — « *l'ordre, éternel veilleur, rame aux cieux lumineux* », — cet ordre qu'il hait et qu'il refuse, il combattra l'Église. De petits blasphèmes, des injures qui n'atteignent encore que l'extérieur :

Il est un Dieu qui rit aux nappes damassées
Des autels, à l'encens, aux grands calices d'or,
Qui dans le bercement des hosannas s'endort...

Le sonnet s'achève sur une ironie lourde mais qui n'engage pas encore la conscience profonde du poète. Ce qu'il refuse là, c'est moins la doctrine, la foi, que le visage humain sous lequel elles peuvent lui apparaître. Cela correspond rigoureusement à cette attitude que nous lui connaissons bien, celle du « mauvais sang (1) ».

Mais voici plus grave. Maintenant c'est à la foi qu'il va s'attaquer, la saisissant (avec son génie, il ne saurait se tromper de point) là où gît l'essentiel : dans la notion de bien et de mal. C'est d'abord l'accusation : le chris-

(1) Il convient de faire observer que cette attitude est fort répandue et que d'excellents chrétiens l'ont connue. Claudel par exemple, après le moment de révélation foudroyante, où il *crut*, resta encore un an paralysé, à ne pas oser se soumettre à l'Église.

tianisme l'empêche de retrouver cette liberté, cette « pureté » dont il rêve.

> ... L'âme pourrie et l'âme désolée
> Sentiront ruisseler tes malédictions...

dit-il au Christ. Et il s'écrie :

> Christ, ô Christ, éternel voleur des énergies...

C'est lui, lui qui a apporté dans le monde le sens de la responsabilité et de l'expiation, qui a obligé l'homme à la soumettre à la loi. On n'est plus libre au sens où l'entend Rimbaud. « *On ne part pas.* » Toute sa colère alors trouve son but : sa violence prend un sens. « *O sorcières, ô misère, ô haine, c'est à vous que mon* TRÉSOR *a été confié.* » Parce que le désespoir a été son dernier refuge, il ne peut plus qu'être l'adversaire de celui qui est amour, douceur et paix.

Et cependant... (car il ne faudrait pas se représenter Rimbaud dans la posture malgré tout simpliste du blasphémateur vulgaire) il y a, par moments, lorsqu'il parle du Christ, une sorte de tendresse qui n'ose pas s'avouer et d'infinie pitié. Parfois il le nomme *le Divin Maître.* Parfois il affirme que le *Fils de l'homme* ouvrit les portes de l'enfer. Et il n'est pas impossible, ainsi que nous l'avons déjà noté, que le poème « Génie », des *Illuminations,* doive être interprété dans des perspectives de mystique chrétienne, tant Rimbaud aimait à demeurer masqué! Cela d'ailleurs est très loin d'être inconciliable avec la révolte et le blasphème contre Dieu. Jésus est une victime : il a voulu, il a accepté la souffrance : mais il a souffert. Au cœur du plus rebelle des humains, cette vérité de la souffrance porte une efficacité qui ne saurait être contestée : le Christ est Celui qui a crié vers le ciel... « Mon Père, ayez pitié de moi, éloignez de moi ce calice... », et qui n'a pas été écouté.

Mais plus encore que contre le Christ, adversaire de sa « liberté », c'est contre le Christ, messager de la Vérité, qu'il proteste. Isabelle a bien montré avec quelle frénésie il s'est débattu contre les certitudes que le christianisme avait déposées en lui. Pécheur, il se sentait pécheur, et sa colère grandissait de ne pas vouloir s'accepter tel. Et voilà qui est essentiel, voilà qui répond par avance à toute contestation sur la véracité de sa « conversion » finale : aux regards de l'Église catholique, dès l'instant que, même violente, même ivre de colère, sa conscience se connaît pécheresse, il est chrétien. C'est un pécheur; c'est, s'il persévère, un damné; mais le sceau chrétien demeure sur son front.

Rimbaud ne se trompait point sur la signification véritable de sa détresse. Quand il se proclamait « *esclave de son baptême* », quand il dénonçait sa « *sale éducation d'enfance* », il mettait très exactement le doigt sur la plaie.

Pourquoi, s'écrie-t-il dans les brouillons de la *Saison en enfer*, a-t-on semé une foi pareille dans mon esprit? Oh! l'idée du baptême. Il y en a qui ont vécu mal, qui vivent mal, et qui ne sentent rien! C'est mon baptême et ma faiblesse dont je suis esclave.

Et dans le texte définitif, on trouve ce long gémissement bouleversant :

J'ai avalé une fameuse gorgée de poison. — Trois fois béni soit le conseil qui m'est arrivé! — Les entrailles me brûlent. La violence du venin tord mes membres, me rend difforme, me terrasse. Je meurs de soif, j'étouffe, je ne puis crier. C'est l'enfer, l'éternelle peine! Voyez comme le feu se relève. Je brûle comme il faut. Va, démon!

J'avais entrevu la conversion au bien et au bonheur, le salut. Puis-je décrire la vision? L'air de l'enfer ne souffre pas les hymnes! C'étaient des millions de créatures charmantes, un suave concert spirituel, la force et la paix, les nobles ambitions, que sais-je?

Les nobles ambitions!

Et c'est encore la vie! — Si la damnation est éternelle! Un homme qui veut se mutiler est bien damné, n'est-ce pas? Je me crois en enfer, donc j'y suis. C'est l'exécution du catéchisme. Je suis esclave de mon baptême. Parents, vous avez fait mon malheur et vous avez fait le vôtre. Pauvre innocent! L'enfer ne peut attaquer les païens.

Un tel passage, un des plus essentiels de l'œuvre, Isabelle Rimbaud a bien raison d'y voir la preuve d'une *invincible foi.* Il est impossible d'imaginer drame plus atroce que celui qui se livrait alors au plus profond de ce cœur humain.

C'est fini, semble-t-il. Il sait qu'il ne pourra jamais échapper au cercle du bien et du mal, à la responsabilité, au baptême. Il ne lui reste qu'à se soumettre? Pas encore. Verlaine, dans *Crimen Amoris* (1), a très bien défini le point suprême où atteindra ce « Satan adolescent » en qui, à n'en pas douter, il a voulu représenter Rimbaud. Le dilemme du bien et du mal, il l'exprime :

Nous avons tous trop souffert, anges et hommes,
De ce conflit entre le Pire et le Mieux.

Alors que faut-il faire?

Et le Satan adolescent de répondre :

Oh! je serai celui-là qui sera Dieu!

Toute l'expérience à la fois grandiose et satanique qu'on connaît sous le nom d'expérience du « Voyant » ne trouve son explication complète que de ce point de vue. Rimbaud a voulu, véritablement, jeter à Dieu un défi. Il a essayé de sortir de la nature humaine. Or, et c'est là ce qui fait de lui un des plus significatifs parmi les témoins de l'homme moderne, car son expérience est celle, consciente ou non, de l'humanité moderne tout entière, ce rêve d'évasion, de transsubstantiation de l'être, qui a hanté le cerveau d'un Faust, promène sans cesse parmi

(1) Tome I des *Œuvres complètes.*

nous sa chimère. Il fut un temps où l'homme savait que, pour sortir de l'homme, il n'était d'autres moyens que de se soumettre entièrement à la loi, dans l'héroïsme et la sainteté. Mais depuis que, dressé sur le piédestal de l'orgueil, l'homme a refusé la loi, il lui a semblé qu'on pouvait lui échapper en ne s'y soumettant pas. On a cherché alors une approximation du divin dans les expériences les plus contestables, dans les balbutiements de l'enfance, dans les divagations de la folie, dans l'inconscient et l'inconnu de l'être. Le surréalisme, qui s'est réclamé d'une telle attitude, emprunte une force tragique, incontestable, à la cause même de son échec : grandeur horrible qui, sur un plan humain, est celle-là même que nous sommes obligés de reconnaître à Satan foudroyé, jeté dans les abîmes par l'Épée de l'Archange.

Nous essaierons tout à l'heure de serrer de plus près le sens de cette extraordinaire expérience.

Ce n'est pas ouvrir une parenthèse que de rectifier ici une erreur. Certains fervents de Rimbaud (en particulier les surréalistes que nous venons de nommer) ont essayé de montrer en lui un révolutionnaire. Il y a là une confusion, volontaire ou non, entre la notion de révolte et celle de révolution, qui est absolument inadmissible.

Il est très facile d'extraire des textes de Rimbaud une apologie de la révolution sociale, on pourrait dire un catéchisme pseudo-marxiste. Quand il se promenait avec son ami Delahaye, il annonçait cette révolution :

On rasera les fortunes et l'on abolira les orgueils individuels. Un homme ne pourra plus dire : Je suis plus puissant, plus riche. On remplacera l'envie amère et l'admiration stupide par la paisible concorde, l'égalité, le travail de tous pour tous.

Quelle vision idyllique ! Il fallait que l'enfant fût bien jeune. Il n'est pas impossible aussi qu'il ait rédigé un

projet de constitution communiste : ce sont jeux d'adolescents, et qui ne tirent pas à grande conséquence. Bien vite Rimbaud ne se prenait plus au jeu des démocraties et en dénonçait le « paysage immonde ».

Sans doute il a loué la Commune. C'est autre chose. Là, il ne s'agit plus d'idée mais de passion. Ce qui l'exaltera tout d'abord dans un mouvement révolutionnaire, c'est la rébellion même : tout ce qui en lui est subversif, revendicatoire, se reconnaît dans le geste des pétroleuses incendiant les Tuileries.

> Tout à la guerre, à la vengeance, à la terreur.
> Mon esprit ! Tournons dans la morsure. Ah ! passez
> Républiques de ce monde ! Des empereurs,
> Des régiments, des colons, des peuples, assez !
>
> Europe, Asie, Amérique, disparaissez !
> Notre marche vengeresse a tout occupé,
> Cités et campagnes ! Nous serons écrasés.
> Les volcans sauteront ! Et l'océan frappé...

L'idée seule de la destruction suffit à donner à certains êtres un trouble quasi voluptueux. Mais cela se raccorde à ce qui, en Rimbaud, est révolte fondamentale, de la même façon que nous avons vu se raccorder, à sa rébellion religieuse, sa révolte de « mauvais sang ». Pas davantage, c'est du même ordre.

A partir du moment où elle devient vraiment consciente, sa révolte n'a plus aucun but de révolution — sociale ou non, au contraire. « *Nous massacrerons les révoltés logiques* », s'écrie-t-il. Entre l'idée de révolte métaphysique et celle de révolution sociale, non seulement il n'y a pas accord, mais il y a opposition catégorique.

La révolution sociale vue en fonction du déterminisme matérialo-marxiste n'a rien de commun avec cette révolte intérieure de l'être contre la vie, contre le destin,

contre Dieu. Un homme qui se débat dans les antinomies du bien et du mal, de la vie et de la mort, est tout autre chose qu'un réformateur social et un révolutionnaire. (Remarquons qu'il est licite et même nécessaire, en un sens, de concevoir une forme de révolution qui puisse à la fois résoudre les antinomies sociales et les dilemmes métaphysiques ; mais il s'agit d'une autre conception dont ni Rimbaud ni d'ailleurs les surréalistes n'ont souci.) Que la révolution ne suffise pas à calmer cette angoisse au plus secret du cœur de l'homme, la preuve en pourrait être trouvée dans l'exemple d'un Maïakovski, d'un Essenine, qui ont osé se suicider, c'est-à-dire échapper à la tâche *collective* marxiste, à la responsabilité *collective*, alors que, dit avec esprit M. Benjamin Fondane, « ils étaient plus à même que n'importe qui de savoir que le matérialisme historique a résolu l'antinomie individu-société en supprimant l'individu! ». Faire de Rimbaud un révolutionnaire c'est nier ce qui en lui est l'essentiel : le drame spirituel. Ce n'est ni contre l'oppression capitaliste, ni contre la « loi d'airain » que Rimbaud s'est dressé (1).

Non, non, à présent je me révolte contre la mort.

On accordera qu'il s'agit d'autre chose.

Ce mot nous ramène au cœur de notre problème. Au sens exact de la révolte. On trouve tout le long de l'œuvre de Rimbaud le thème de la mort avec une persistance toute musicale, qui en fait une des beautés, mais qui a aussi une signification métaphysique.

Elle est là, la mort.

O mort mystérieuse, ô sœur de charité.

(1) A la fin de la présente étude, nous signalerons dans une note le livre assez curieux que viennent de publier, d'un point de vue voisin du marxisme, mais nuancé, deux jeunes auteurs. (Etiemble et Gauclère, *Rimbaud*, N. R. F.).

Elle est là comme la consolatrice suprême, celle par laquelle est accordé enfin le grand oubli, celui où deviennent négligeables les dilemmes du cœur et de l'esprit.

L'être ne doit pas la craindre, il doit la chérir. Ou s'il en a peur, il se méprisera.

Comme je deviens vieille fille à manquer de courage d'aimer la mort.

Il faut donc l'accepter *comme une pudeur terrible et fatale.*

Mais non, cette fatalité entre dans le cercle de ce que Rimbaud n'accepte pas. La mort, aux yeux de celui qui se veut libre, humainement libre, c'est la pierre de touche : c'est ce qui ne lui permettra jamais d'oublier son esclavage. Accepter la mort, c'est accepter la loi de Dieu, c'est accepter, dans la terreur et le tremblement, que la vie ne soit pas tout, qu'elle ne soit *rien.* L'homme, l'esprit de l'homme, l'intelligence de l'homme, tout en lui se révolte contre la mort, la refuse. Mais alors il faut écouter la leçon de celui qui a vaincu la mort ? Il faut entendre la promesse de la vie éternelle — mais à quel prix ? La contradiction reparaît, le dilemme est toujours le même. Il faut retomber sous la loi chrétienne, celle de l'humilité, du renoncement.

« *Tant pis pour le bois qui se trouve violon* », s'écrie Rimbaud.

Ce n'est qu'une bravade. L'inéluctable est là. (Plus tard, au moment de sa mort, il hésitera encore à l'accepter. Sa sœur, elle, marchera, dans le soleil... Et lui...) Si l'homme reste prisonnier de ce qu'il est, rien ne pourra lui permettre de s'évader. Ah ! être Dieu !

(*A suivre.*)

DANIEL-ROPS.

NOTES ET RÉFLEXIONS

CHRONIQUE

Avec C.-F. Ramuz, tantôt c'est le lac, et tantôt c'est la montagne. Mais qu'il s'agisse du lac ou de la montagne, comme la basse grondante du haut Rhône traverse toujours le paysage, ainsi ce style, où les expressions valaisanes se marient au parler français, ce style tantôt lent et lourd, pareil au pied patient du montagnard qui gravit une pente, et tantôt assoupli d'une étrange grâce qui évoque l'espèce de danse du jarret lorsqu'il dévale, d'un récit à l'autre établit continuité. Jamais il ne fut mieux approprié à son sujet que dans ce *Derborence* (1) qu'il vient de nous donner. Au milieu de ce siècle, où l'homme est tellement occupé à lutter contre lui-même et contre ses propres inventions, Ramuz demeure le témoin d'époques plus anciennes lorsque l'humanité sans cesse se heurtait à l'inhumaine puissance des forces naturelles. C'est peu de chose qu'un village de pâtres blotti au pied de la montagne; comme c'est peu de chose qu'un village de pêcheurs tassé au bord de la mer. Les hommes affrontent la mer, ou la montagne. Les femmes, les enfants, les vieillards, les impotents demeurent au village, écrasés par la formidable présence. Chaque année, vers la mi-juin, les hommes partent pour plusieurs mois dans les pâturages d'été. Hautes solitudes, que Ramuz avait déjà évoquées en écrivant *La grande peur dans la montagne.* Nulle part la petitesse et l'impuissance de l'homme, nulle part aussi son obstination et sa prodigieuse volonté n'apparaissent avec plus d'éclat que sur ces alpages, où il est

(1) Un vol., Grasset, 1936.

perdu parmi les abîmes, où la montagne pend sur lui comme une muraille prête à crouler. Montagne mystérieuse et maléfique, dont il ne faut pas chercher à comprendre les intentions, ni les desseins. C'est beau, Derborence, lorsque la neige et la glace ont fondu au soleil du printemps, et qu'elle se recouvre toute d'un manteau vert et diapré. Mais les grands sommets veillent tout autour avec leurs blancheurs éternelles, qui flottent dans la nuit, sous la lune, comme des nuages sans poids. Et ce que méditent, là-haut, les Diablerets, où le démon joue aux quilles pour amuser ses enfants, peut-être qu'un vieux pâtre le sait, qui hante la solitude depuis tellement d'années qu'il en a surpris les mœurs.

Mais les autres montent, sans nul souci que la longueur des jours et le silence des nuits, qui est lourd à porter pour celui qui, comme Antoine, a laissé sa jeune femme au village. Il cause, dans la nuit, avec Séraphin, auquel il doit d'avoir épousé Thérèse, et qui est pour lui plus qu'un père. Cette nuit est celle, aussi, où la montagne a bougé, où elle s'est écroulée avec un épouvantable fracas sur Derborence, ensevelissant sous ses débris fumants les cabanes des bergers. Mais cette prodigieuse convulsion, Ramuz ne nous y fait pas assister. Nous en percevons seulement les échos tout autour, tels qu'ils se propagent à travers les vallées. Extraordinaire orage sous un ciel clair; vent de désastre qui souffle en tempête sur le village endormi. Justement, ce soir-là, Thérèse a su qu'elle attendait un enfant d'Antoine, et elle en a fait la confidence à sa mère. A travers ce calme bonheur, soudain, le grondement de la montagne qui tombe. Mais personne n'a d'abord compris, que le boiteux Nendaz, qui monte dans la nuit, accompagné d'un enfant, vers Derborence. Plus tard seulement la nouvelle, comme une traînée de poudre, avec le cadavre de Barthélemy, que l'on descend, avec l'enfant blessé qui court jusqu'à la maison du président.

Et puis le silence revient, et les semaines passent. Il

n'y a plus d'espoir. Le deuil est tombé sur le village comme la montagne sur Derborence. C'est alors qu'Antoine est revenu. A la manière de ceux qui reviennent de l'autre monde. Ce poil hirsute et blanc, ces vêtements en lambeaux, qui donc aurait pu reconnaître en lui un corps vivant ? Thérèse elle-même l'a méconnu, qu'il a visitée la première, tandis qu'elle travaillait dans son jardin à la tombée de la nuit. Il a fallu, le lendemain, la croix du village, devant laquelle il est tombé à genoux, pour que les hommes consentent à ouvrir leur cercle à cet échappé du tombeau. Thérèse l'accueille dans sa maison. Mais il ne connaît plus bien la langue des hommes, et il demeure un étranger parmi les siens, cet Antoine qui, pendant sept semaines, a rampé au fond de l'abîme. Et quelque chose de si fort l'attire vers Derborence qu'il n'y a pas eu moyen de le retenir. Il entend, là-haut, la voix de Séraphin qui l'appelle. Voix de la montagne, voix des morts. C'est difficile, pour un homme, de se réhabituer à la vie, quand il en a été séparé par tant de jours et tant de nuits qui ne se distinguaient pas les uns des autres. Mais une femme l'a suivi. Elle est partie pour Derborence avec son panier à provisions et une belle serviette pliée par-dessus. Là où les hommes s'arrêtent, parce que c'est le royaume de la mort, où il n'y a plus aucun espoir, elle ne s'est pas arrêtée. Quand il l'a vue, il a pris la fuite devant elle, mais elle a continué à le poursuivre, escaladant derrière lui ce déluge de pierres qui recouvre aujourd'hui Derborence. On les a vus disparaître, et Plan, le vieux berger, qui connaît les secrets de la montagne, a dit qu'elle ne reviendrait jamais, parce qu'elle a été capturée par les âmes. Mais au moment où le soir tombe, la voici qui retourne, et elle le tient par la main.

Tel est ce simple récit, où l'on voit que la montagne peut être vaincue par l'amour. Dans cette épopée montagnarde, il y a le même genre de grandeur qui soulève la tragédie grecque. Et un sens religieux de l'homme qui, bien que Ramuz ne soit pas des nôtres, trouve dans

nos cœurs un profond écho. « Derborence, le mot chante triste et doux dans la tête, pendant qu'on se penche sur le vide où il n'y a plus rien... » Mais ce mot lui-même, ce mot si humain, qui baptise une chose désormais inhumaine et perdue, n'a-t-il point toute la douceur, toute la fragilité et toute la force de l'homme, à qui l'univers a été donné pour qu'il le domine par l'esprit? Ne repoussons donc pas cet humanisme, que Ramuz, il y a quelques mois, opposait si fortement à celui des Soviets, et souhaitons qu'il s'achève un jour dans une authentique prière, dont il semble, par instants, qu'elle soit prête à sourdre, comme une source montagnarde entre les blocs disjoints, des phrases fortes et drues, tendres et souples de cette grande prose paysanne.

Ramuz a des disciples, bien qu'il soit extrêmement dangereux de suivre un tel maître. C'est le cas de son compatriote Maurice Zermatten, qui vient de publier *Le Cœur inutile* (1). On retrouve, dans ce roman, la montagne et le Rhône. Mais c'est aussi une espèce de Mireille valaisane qui nous est montrée en la personne de Madeleine Fontannes, dont le père n'a pas voulu qu'elle épousât Jean Desvernes. Ce livre, qui est le premier de son auteur, trahit évidemment quelque inexpérience. En particulier, les descriptions sont beaucoup trop longues, et donnent parfois au récit une lenteur difficile à supporter. Néanmoins, elles étaient nécessaires, puisqu'il s'agissait, en somme, de montrer comment la couleur de notre âme s'accorde au rythme des saisons. Cela n'est pas nouveau, et tomberait très vite dans le déjà dit si le roman n'était exactement situé dans tel pays du monde qui ne ressemble à aucun autre et dont, grâce à M. Zermatten, nous respirons l'atmosphère. Toute la beauté, l'ardeur secrète, les humbles vertus de ce haut et pauvre pays s'incarnent dans le personnage de Madeleine. Parce qu'il a su créer

(1) Un vol., Fribourg, Éditions de la Librairie de l'Université, 1936.

une telle héroïne, que nous ne sommes pas près d'oublier, il est permis d'attendre beaucoup de M. Maurice Zermatten, qui est un poëte encore plus qu'un romancier.

De ces livres valaisans, je rapprocherai volontiers celui-ci, qui nous vient du pays wallon : *Délivrez-nous du mal. Antoine le guérisseur,* par Robert Vivier (1). Non qu'il ait rien de commun avec *La Guérison des maladies,* de Ramuz. Mais il y règne de même un certain esprit de simplicité. C'est l'histoire d'un ouvrier de Jemeppes, près de Liége, Louis Antoine, qui, après avoir mené jusqu'au milieu de sa vie une existence des plus ordinaires, découvre, à la suite de la mort de son fils unique et sous l'influence de cercles spirites, qu'il détient le pouvoir de guérir. Il finit par devenir le fondateur d'une religion nouvelle. Le plus fort, c'est que cette histoire est vraie, tellement que l'antoinisme compte encore aujourd'hui plusieurs milliers d'adeptes. L'intérêt de ce récit, qui veut être véridique, mais où l'imagination de l'auteur a dû certainement combler bien des lacunes, est de nous montrer comment les meilleures intentions peuvent être perverties par l'ignorance absolue, même dans des milieux traditionnellement catholiques, des vérités les plus élémentaires du catéchisme et par une espèce d'orgueil inconscient et naïf. Mais en outre il révèle une profonde connaissance du monde ouvrier de la moyenne Belgique, et on ne le referme pas sans se répéter, après Pie XI, que le grand scandale des temps modernes, c'est que l'Église ait perdu cette classe ouvrière, où tant d'aspirations essentielles ne seront vraiment satisfaites que par l'authentique message du Christ.

De ce récit lent et tout uni se dégage à la longue une émotion intense. Et le sentiment que nous éprouvons en le fermant, comme après la lecture des livres de Ramuz,

(1) Un vol., Grasset, 1936.

est celui de l'immensité des terres à conquérir, qui ont bu les eaux du Baptême et où, par notre faute à tous, n'apparaissent pas encore les ombrages désirés. Y a-t-il donc une parole plus actuelle que celle-ci : *Misereor super turbam* ?

Combien nous nous éloignons en apparence de ces simples récits par la seule évocation de Marcel Proust! Est-ce que M. Léon-Pierre Quint ne lui reprochait pas, naguère, de n'avoir été aucunement préoccupé par la question sociale ? C'est un reproche tellement ridicule qu'il ne vaudrait même pas la peine d'être relevé si deux livres n'étaient venus ranimer, récemment, le souvenir de Marcel Proust. Celui-là grandit avec le recul du temps, et nous commençons d'apercevoir aujourd'hui sa véritable stature. Il existe désormais un univers proustien, comme il y a depuis longtemps un univers balzacien, à de bien meilleurs titres même, et nul de ceux qui y ont pénétré n'en oubliera plus jamais la richesse, ni la profondeur. Pour nous y diriger, M. Raoul Celly vient de nous offrir le plus commode et le plus intelligent des guides. Nous devions déjà à M. Charles Daudet un Répertoire d'*A la recherche du Temps perdu*, qui portait essentiellement sur les personnages. Voici, cette fois, un *Répertoire des thèmes de Marcel Proust* (1). Cherchez « Amour », ou « Désir », ou « Jalousie », ou même « Temps », et vous verrez de quelle manière, au long de l'œuvre immense et sinueuse, un même concept se précise, se nuance, se disperse et se recompose. Pour mesurer l'ampleur de ce foisonnement, la précision de cette dialectique intuitive, rien ne vaut ce fil conducteur dans la main. On s'est beaucoup demandé si Proust avait un plan, et quel était ce plan. Si, à cette question, *Le Temps*

(1) Un vol., Gallimard, 1935 (*les Cahiers Marcel Proust*, n° 7).

retrouvé n'avait déjà fourni la meilleure réponse, on la trouverait, il me semble, en feuilletant les pages de ce répertoire. Nous nous rendons compte, alors, que l'œuvre tout entière de Proust fut une gigantesque tentative d'exploration dans tous les domaines de la conscience et de la vie pour y retrouver cet éclair unique où le temps et l'éternité se conjoignent dans l'instant qui n'a pas de durée. Il est possible que sa plume n'ait pas tracé une seule fois le nom de Dieu. Mais toute son œuvre est remplie par la nostalgie d'une Terre promise, qui n'est pas ce monde-ci, mais celui que Dante appelait « le monde vrai ».

Telle est bien aussi la conclusion du beau livre de Georges Cattaui, *L'Amitié de Proust* (1). Nul n'était sans doute mieux qualifié que lui pour écrire sur Proust, parce que Juif, et parce que converti. On sait que Proust lui-même était Juif par sa mère, et personne d'autre qu'un Juif n'aurait su nous dire quelle place les vertus et les défauts d'Israël occupent parmi les composantes de l'âme proustienne. Et que cette place soit immense, est-il nécessaire de rappeler, pour s'en convaincre, la figure de Charles Swann, qui est le Juif d'avant l'Affaire; celle de Bloch, qui est le Juif d'après l'Affaire; celle encore de Rachel, et tout ce qu'il entre de prophétique dans les premières pages de *Sodome et Gomorrhe* ? Et quel lecteur distrait peut méconnaître la sourde et brûlante aspiration vers la justice, même sociale, qui traverse, d'un bout à l'autre, ces pages pleines d'inquiétudes et de ferveurs ? Sans doute Marcel Proust a parcouru tous les cercles de l'Enfer, mais il l'a reconnu et appelé par son nom. On lui a reproché ces peintures horribles. En tous cas, elles sont exemptes de complaisance. On a parlé aussi de son absence de sens moral et de cette dissolution de la personnalité, à laquelle aboutiraient ses analy-

(1) Un vol., Gallimard, 1935 (*les Cahiers Marcel Proust*, n° 8).

ses minutieuses et désespérées. Je ne dis pas que de tels reproches ne soient en partie justifiés. Mais je suis heureux qu'un chrétien tel que Georges Cattaui ait écrit ce plaidoyer pour Marcel Proust.

Plaidoyer fervent et pur, sans aucune compromission. Je laisse de côté tout ce que Cattaui nous apprend, d'essentiel pourtant, sur les affinités anglaises, la jeunesse de Proust (je veux dire cette jeunesse jusqu'au bout préservée, et sans cesse ressuscitée de ses propres cendres), les rapports de Proust et de son siècle, autant de sujets qui demanderaient pour être abordés utilement des commentaires infinis. Mais l'essentiel de cette amitié de Proust, qu'il faut entendre, je suppose, à la fois dans un sens actif et passif, qui est aussi l'amitié de Proust pour l'univers, qui lui avait été donné afin de le comprendre et de l'exprimer, c'est que nous ne sommes pas au monde. Emprisonné dans l'isolement de la maladie, séparé de ce printemps qu'il avait tellement aimé par l'épaisseur d'une vitre toujours relevée, Proust reconstitue autour de lui toutes choses et tâche à leur donner leur nom éternel. Voilà le rôle qu'il attribue à l'art, auquel il ne faut pas dire qu'il a sacrifié sa vie et son âme, mais plutôt qu'il a, par lui, retrouvé sa vie et, peut-être, sauvé son âme. Car il ne s'agit pas ici d'une jouissance égoïste, ni de fixer notre regard idolâtre sur des formes si belles, mais de passer au travers, parce qu'elles ne cessent de nous parler d'autre chose.

Et, sans doute, je sais bien qu'une telle contemplation, dont on trouverait chez Platon le premier modèle, n'est encore qu'une image imparfaite de la contemplation authentique. Mais comment ne serions-nous pas émus, à notre tour, d'amitié, je dirai même de charité, au spectacle de ce grand esprit qui, peu à peu, retrouve en soi, au prix d'une héroïque impatience, des vérités oubliées, et cependant essentielles ? Le cas de Marcel Proust est un cas-limite. Il s'est avancé aussi loin qu'il est possible à l'homme de le faire avec ses seules forces. Un pas de

plus et, sans doute, il eût retrouvé Dieu Lui-même. S'il a succombé en chemin, son œuvre était faite, et parfaite. Peu de messages d'outre-tombe me paraissent aussi émouvants que ce *Temps retrouvé*, dans lequel subsistent, çà et là, les imperfections et les lacunes du premier jet. Nous sommes encore trop près de lui pour mesurer exactement tout ce qu'il nous apporte. Il faudra des années de décantation pour qu'enfin cette œuvre prenne sa véritable place dans l'histoire de l'homme. Une place entre Montaigne et Shakespeare, comme Cattaui l'a bien montré.

Ce que nous pouvons d'ores et déjà retenir, en tout cas, c'est que ce témoignage est un témoignage positif. Toute l'œuvre de Proust est une protestation véhémente contre le nihilisme. Ce qu'il a essayé de retrouver, par un prodigieux exercice de la mémoire, ce n'est pas le souvenir décoloré et abstrait qui nous donne si souvent le change, mais la réalité semblable à elle-même, à travers les intermittences du cœur. Une réalité dont le retour démontre l'Être, tout de même que sa subsistance en nous démontre que nous sommes nés pour surmonter la mort. Et, en définitive, qu'est autre chose qu'une lutte contre la mort, cette Quête du temps perdu, que Cattaui compare justement à la Quête du Saint-Graal? Qu'il s'agisse des trois clochers de Martinville, ou de la peinture d'Elstir, ou de la sonate de Vinteuil, n'est-ce pas toujours, dans les plus hauts moments, la conscience qu'il n'y a pas de mort pour nous, d'où surgit la Joie? Aux trois dimensions de notre espace charnel, il s'en ajoute alors une quatrième, par laquelle nous échappons à la destruction et au néant. Ce chercheur de lois et de causes, cet artiste et ce géomètre, ce qu'il a cherché toute sa vie, ce sont les lois d'un monde inconnu, dont l'effluve parfois pénètre les épaisseurs de ce monde-ci. Certes, l'art ne fut pas une fin pour lui, mais un moyen seulement. Il est la nature telle que l'homme sait l'exprimer, la matière assumée par l'esprit. Et si tant de fantoches

obscènes ou ridicules grouillent dans l'œuvre de Proust, s'il s'est penché avec une curiosité qui parfois nous déconcerte sur les secrets les plus atroces du cœur humain, je ne crois pas qu'il l'ait fait sans amour. Non pour les choses laides et répugnantes qu'il décrit, mais pour cette royale prisonnière que tant d'horreurs ne parviennent pas à étouffer complètement.

Tel est le Proust qu'a aimé Georges Cattaui, celui qui disait que son vœu le plus cher était « d'avoir mille cœurs et d'attacher chacun d'eux à une douleur choisie ». Ces pages brèves et ferventes en dégagent toute l'authentique grandeur. Rien d'important n'est omis, mais l'attention se concentre toujours sur l'essentiel. D'autres ont dit ses déficiences. Mais pourquoi ne nous réjouirions-nous pas aujourd'hui sans réserve qu'une aussi pleine justice soit enfin rendue à ce grand homme par un chrétien ? Si tout ce qui est vrai est nôtre, combien d'œuvres de notre temps nous offrent une aussi abondante moisson de vérités que celle de Marcel Proust ? Sans doute, nous savons le but, mais quelle gratitude ne devons-nous pas à celui qui si bien connut la route ?

JACQUES MADAULE.

Des ligues, des peintres, des outils

Les historiens affirment que, chaque fois que l'autorité est défaillante, on voit les ligues proliférer. C'est dire que le désordre engendre un plus vif désir d'ordre. Ainsi ceux qui, aujourd'hui, réclament la dissolution des ligues politiques seraient en réalité les véritables fondateurs de ces ligues. La Création — ou la nature — fournit d'ailleurs d'innombrables exemples de ces recherches d'équilibre, et non pas seulement l'histoire de nos sociétés humaines. Mais nous n'allons pas remonter au déluge, ni évoquer de savantes théories auxquelles d'ailleurs nous n'entendons rien, pour en venir à parler des ligues de défense artistique, dont diverses personnes de bonne volonté viennent de prendre l'initiative. Il s'agit, paraît-il, de lutter contre la mise en place de nouvelles statues déshonorantes dans les villes, de tenter de sauvegarder des sites menacés par des folies industrielles, bref, de défendre activement le patrimoine artistique de la France.

Tout cela est très bien. Il paraît assez douteux que ces ligues para-artistiques menacent sérieusement les comités, jurys et autres prétendus responsables des dégradations visées. Mais, puisqu'il en est temps encore, nous pouvons mettre à l'épreuve l'efficacité ligueuse en signalant à la vigilance des animateurs de ces groupements le cas de deux monuments parisiens dignes d'être sauvés : la prison de Saint-Lazare, menacée de destruction, dès qu'on aura trouvé l'argent nécessaire, pour faire place à je ne sais quelle ridicule maison des Auvergnats de Paris; l'hôpital Beaujon, à quoi on a substitué un onéreux gratte-ciel, dressé dans un faubourg et nimbé de fumées industrielles, l'hôpital Beaujon, dont la partie ancienne

est une heureuse réussite architecturale. Il faut sauver la cour de Beaujon, il faut sauver Saint-Lazare, où, dans la chapelle des religieuses, on montrait l'emplacement de la cellule où saint Vincent de Paul mourut et une dalle où il s'agenouillait pour prier. Et, puisqu'on est en train de démolir l'hôpital de la Charité pour loger mesquinement la Faculté de médecine dans une bâtisse qui sera bien médiocre, ne serait-il pas souhaitable d'obtenir que soit désaffecté ce petit laboratoire qui fut une chapelle et où gisent sans doute les restes du pauvre prêtre Claude Bernard ? Ces revendications là peuvent aboutir lorsqu'on a soin d'engager la lutte à temps, c'est-à-dire avant que trop d'intérêts ne soient en jeu. Il est bien évident que si on attend que les démolisseurs soient à Beaujon pour crier à l'outrage, on sera en face d'une quelconque spéculation sur les terrains, et les arguments d'ordre esthétique et sentimal seront parfaitement vains. Quand les journalistes découvrirent que le nouveau Trocadéro avait bien des chances de n'être pas beau, les concours étaient jugés et le travail distribué. A ce propos, on a publié récemment la liste des peintres et des sculpteurs appelés à décorer la salle de spectacle projetée. Y figurent, parmi d'autres, les survivants de ceux qui, vers 1910, furent choisis pour décorer les salles du théâtre des Champs-Élysées. Les officiels ont mis vingt-cinq ans pour comprendre.

Et si nous signalions aussi à la voracité des ligues l'état de la place de la Concorde ? On a laissé construire l'ambassade américaine en la saluant pour son bon goût et sa discrétion, alors qu'elle manifeste une incompréhension remarquable de ce qu'est l'architecture urbaine telle qu'on la concevait au XVIIIe siècle et, en particulier, de ce qu'est la place de la Concorde. Quant aux « fabriques » de zinc, de ciment et de briques qui prolifèrent sur les terrasses des palais de Gabriel, il ne doit tout de même pas être impossible d'en obtenir l'enlèvement ou la mise en ordre. Et que dire des rampes et grappes de

projecteurs prodigués partout ? Le jour, ce matériel est intolérable; la nuit, le résultat fut curieux quelque temps, mais il a bien fallu avouer que cet éclairage de bas en haut trahissait les volumes de l'architecture, comme la rampe déformait autrefois, dans les théâtres, les visages des comédiens.

*
* *

Bientôt va s'ouvrir une grande exposition Cézanne. L'amateur parisien de peinture, pour « faire le point » entre l'exposition Corot et l'exposition Cézanne, aura eu l'occasion d'un voyage bien curieux à travers les diverses peintures « modernes ». Il y a eu une exposition Seurat, fort intéressante par l'abondance des dessins, et émouvante parce qu'on y avait l'occasion de voir les trois fameuses « poseuses ». Cette exposition Seurat fut-elle un succès ? Je ne crois pas que ce très grand peintre ait jamais été ni ne soit jamais populaire. Son art discret, hautain, a pourtant eu une influence décisive sur beaucoup de peintres d'aujourd'hui. La lumière proprement picturale, les contrastes et les analogies de tons, sont les cadeaux que fit Seurat à des disciples parfois ingrats — comme beaucoup de disciples.

Sur la cimaise qu'occupait Seurat, Picasso est venu accrocher un ensemble éclatant et décevant. On a maintenant souvent l'impression que Picasso sera toujours meilleur que n'importe qui. Quand il n'invente pas, quand il s'inspire de quelqu'un ou de quelque chose, Picasso fait mieux. N'est-il pas las d'être toujours le premier de la classe, et dans toutes les matières ? Maintenant qu'il n'y a plus de hardiesses en peinture, ses roueries, son ingéniosité, sa virtuosité, sont admirables peut-être encore. On songe à Grock, qui est, paraît-il, « le plus grand clown ». Oui, Picasso est le plus grand peintre. *In the world.*

Et Max Jacob a exposé des gouaches. Lorsqu'il s'agit

de gouaches de Max Jacob, il est convenu que les adjectifs qu'il faut employer sont : exquis, délicieux, charmant. C'est vrai d'ailleurs, certaines gouaches de Max Jacob sont bien « cela ».

L'exposition Georges Rouault n'a pas fait grand bruit. C'était à peu près prévu, car voilà bien un peintre qui ne se soucie que fort peu d'attirer le public et pas du tout de lui plaire. Son exposition était d'autant plus précieuse qu'on n'a que très rarement l'occasion de voir un ensemble de lui qui soit aussi complet (par le choix des pièces dont certaines datent de ses débuts). Pourtant, sa grandeur sauvage, sa violence, sa pitié, imposent l'art de Rouault même à ceux qui ne sont pas sensibles aux valeurs strictement picturales. Il est scandaleux qu'un tel artiste n'ait jamais eu l'occasion d'entreprendre une œuvre de longue haleine. Aujourd'hui, où se bâtissent tant d'églises nouvelles, il paraît invraisemblable qu'il ne se soit encore jamais trouvé personne pour offrir à ce grand peintre chrétien une vaste surface où inscrire son poème de la misère humaine et de la souffrance divine.

Qu'on se rapelle les émouvantes visions de misère que nous devons aux peintres juifs Pascin et Kisling. La pitié qui s'y exprime est passive, résignée. Georges Rouault, lui, ne peut pas en prendre son parti. Il se révolte contre la misère et contre le péché. Ces juges couleur de sang caillé, de vinasse et de honte, ces bourgeois hideux dans leur satisfaction, ces filles atroces, bestiales, enfermées dans leur luxure, tous sont des êtres déchus, des réfractaires, des déserteurs de la chrétienté.

Où le cas Rouault est particulièrement grave, ce n'est pas dans le fait qu'il n'a pas la *réputation* qu'il serait légitime qu'il eût, ce n'est peut-être même pas que sa force ne puisse s'exprimer dans des conditions plus « publiques », c'est peut-être que les artistes des générations plus jeunes l'ignorent trop souvent ou ont trop peu d'occasions d'être en contact avec son œuvre. Pour quelques-uns d'entre eux, pour un peintre comme d'Amfre-

ville, par exemple, son influence devrait être féconde et décisive.

*
* *

Au Musée des Arts Décoratifs, l'exposition des instruments et outils d'autrefois va connaître certes une grande affluence de visiteurs. Aura-t-elle une influence sur l'art décoratif ? C'est possible; mais sans doute cela se bornera-t-il à une recrudescence de mappemondes genre ancien et à un détournement d'usage de divers objets. Des peintres comme Max Ernst et Yves Tanguy s'arrêteront longuement devant les planches de l'*Astronomiae instauratae mechanica* de Tycho Brahe.

Pour le visiteur peu soucieux d'utilisation pratique, une pareille exposition ne va pas sans mélancolie.

Un architecte autrichien — de beaucoup de talent paraît-il — écrivait il y a une quinzaine d'années un article tapageur, dans le goût de l'époque, article intitulé : « Ornement et Crime ». Je me souviens avoir été alors fort impressionné par cet ultimatum par lequel, on s'en doute, l'ornement était assimilé à un crime. Mais où est le temps où l'on béait devant les décrets de M. Le Corbusier pour qui l'architecture n'était que l'art de bâtir des machines-à-habiter ?

Ce qui émeut si puissamment le visiteur au Pavillon de Marsan, ce ne sont pas tant les ornements qui magnifient ou différencient tous ces outils, c'est la nostalgie d'une civilisation supérieure qui est morte. « La grande relève de l'homme par la machine », prédite par M. Jacques Duboin, ne s'annonce guère. Nous n'assistons qu'au servage de l'homme par la machine. Tous les outils anciens ne sont pas et n'ont jamais voulu être des œuvres d'art, mais tous sont des œuvres d'hommes, faites par des hommes, pour des hommes. Dans un article du *Temps*, où il maltraitait justement M. Pierre Hamp, M. François Mauriac écrivait naguère que la vraie vie d'un ouvrier d'aujourd'hui « commence là où son travail

finit ». « C'est le seul avantage du geste machinal auquel ils (les ouvriers) s'appliquent que de leur laisser l'esprit libre et de leur permettre d'être ailleurs », ajoute M. Mauriac. Avantage bien décevant, liberté d'esclave. « Le métier est fait pour l'homme, et non l'homme pour le métier », conclut l'auteur de cet article, paru le jour même de l'ouverture de l'exposition du Pavillon de Marsan. Il ne faut pas aller voir des varlopes d'art, des scies d'art et des marteaux d'art, mais seulement des outils d'ouvriers, des outils d'hommes. Il y a là des trousses de chirurgie, devant lesquelles des dames sensibles étouffent des petits cris, des dames qui pourraient contempler d'un œil froid une mitrailleuse ou un char d'assaut. Le piston de la mitrailleuse Hotchkiss est beau et simple, et je me souviens que, du temps que j'étais soldat, il évoquait pour moi certaines sculptures de Brancuzi. Beaucoup d'outils et de machines modernes sont plus satisfaisants, du point de vue de l'esthétique, que ces outils ornés et que ces machines grossières. Mais, comme Harpagon voulait faire graver en lettres d'or sur le marbre de sa cheminée : « Il faut manger pour vivre, et non pas vivre pour manger », on voudrait inscrire à la porte de l'exposition des outils et instruments d'autrefois la formule de M. Mauriac :

« Le métier est fait pour l'homme, et non pas l'homme pour le métier. »

Pierre Villoteau.

QUELQUES LIVRES

Mère, par MAURICE CARÊME (Chez l'auteur, Bruxelles)

Une chanson toute fraîche, toute pure en sa douceur touchante, et si bien haussée jusqu'à un cœur de mère, que ceux qui l'écoutent entendent rire le vent dans les grands cerisiers en fleurs. Et peu à peu, poème après poème, ils voient se dessiner la claire figure de celle qui de la pointe du couteau sur le pain trace la simple croix :

Cette croix que tu fais au revers du malheur
Avec le pain contre ton cœur.

Les tendresses, par MARIE CHEVALIER-VILLERS (Lemerre)

Des vers sans fictions, sans recherches de plume, tout d'intimité et de tendresses, les billets d'un être aimant à ceux qu'il a aimés. Ils n'ont pas été écrits pour le public, cela se sent. Pourquoi parfois ne goûterait-on pas de telles « tendresses » ?

Morceaux choisis, d'HENRY MONNIER (Gallimard)

L'idée est bonne d'avoir donné un choix de pages d'Henri Monnier. Parfois, on est déçu par une certaine outrance ; parfois agacé par une insignifiance, au contraire. Caricature sans amitié et sans joie. Non sans poésie pour nous à présent, une poésie qui tient sans doute au recul, aux couleurs que cette époque des hautes cravates et des manches à gigot a prises depuis un siècle. Mais souvent on se voit en plein naturel, et ce sentiment de la justesse, alors, quel rare plaisir ! Et puis, ne pourrait-on trouver là, comme dans Eugène Sue et George Sand, une source du roman russe ?

H. POURRAT.

THÉATRE

Pour apprécier avec équité le nouveau spectacle du Théâtre-Français, il ne faut pas penser à ce qui devrait être dans un monde normal. Il ne s'agit nullement de savoir si la Maison de Molière est faite ou n'est pas faite pour monter des pièces comme *Bolivar*. Nous n'en sommes plus à nous demander si la Comédie n'aurait pas une *mission*, alors que les autres théâtres ont simplement des spécialités, des tâches ou des devoirs. Il y a quelques années, un acteur a pu obtenir des représentations du *Juif polonais* et, au début de cette saison, on a vu sur l'affiche *Madame Sans-Gêne* : félicitons-nous de trouver aujourd'hui un vrai poète sur une scène où toutes les résurrections sont possibles. D'un autre côté, n'oublions pas que, même si les Comédiens français voulaient absolument se consacrer à leur mission, ils ne le pourraient sans doute pas ; *primum vivere*. Le père nourricier de leur Société n'est plus le ministre de l'Éducation nationale, mais son collègue des P. T. T. et de la T. S. F. ; M. Mandel a dû ajouter quelques articles aux décrets de Moscou pour permettre à la République de rester athénienne et aux Comédiens d'éviter un régime trop spartiate. En l'an de misère 1936, l'État fait ce qu'il peut : ni le Comité de lecture, ni l'Administrateur, ni les meilleurs et les plus fervents de la troupe ne font ce qu'ils veulent.

La pièce de M. Jules Supervielle a deux défauts évidents. Le premier est d'être « dix tableaux » et non « en dix tableaux », de tourner ainsi à la revue à grand spectacle, revue sur un thème historique pour commémoration d'un centenaire. Le second est de s'achever dans un troisième acte extrêmement faible, avec la mort d'un serviteur nègre conforme à toutes les traditions des romans

antiesclavagistes, et une apparition de l'épouse perdue qui tient des propos d'un romantisme trop facile. Ceci dit, la langue est d'un poète; le dialogue a la mesure qui fait la véritable éloquence; M. Supervielle est un écrivain « qui a de l'oreille ». Sa conception du théâtre rappelle plus celle de Gaston Baty que celle des auteurs contemporains joués habituellement à la Comédie Française. Peut-être même le metteur en scène a-t-il trop appuyé sur le commentaire qu'il devait donner ; le spectacle écrase parfois le texte qu'une traduction plus simple aurait mieux mis en valeur; à sa manière, M. Emile Fabre fait un peu trop « vedette ». Mais il s'agit de nuances, et la présentation de *Bolivar* est agréable.

Simon Bolivar est une sorte de Bonaparte qui n'aurait pas voulu devenir Napoléon. « Je ne suis pas Napoléon, et je ne veux pas l'être », dit-il un jour. Sa vie est une série continue de campagnes contre les Espagnols et de luttes contre les envieux. Qu'on ouvre une biographie, même très simple comme celle que MM. G. Lafond et G. Tersane ont publiée aux éditions de la N.R.F. : le personnage surgit, passionnant, étonnant, épique sous nos yeux, et pourtant le récit de ses exploits devient fastidieux. Choisir dix tableaux dans cette masse était donc très difficile. Où trouver un principe d'unité ?

Deux textes éclairent les deux voies ouvertes devant le poète.

Le premier est une lettre de Bolivar à un ami : « J'ai beaucoup aimé ma femme et, à sa mort, je jurai de ne pas me remarier. J'ai tenu parole. Si je n'étais pas devenu veuf, ma vie, peut-être, aurait été tout autre; je ne serais pas le général Bolivar ni le Libérateur... La mort de ma femme m'a placé de très bonne heure sur le chemin de la politique et m'a fait suivre le char de Mars au lieu de la charrue de Cérès. » Le second est son cri désespéré devant l'anarchie des pays qu'il avait voulu libres et unis en une immense Fédération d'esprit démocratique : « L'Amérique est ingouvernable. J'ai labouré la mer. »

Jusqu'à la fin de sa vie, Bolivar s'aperçut qu'il fallait toujours recommencer, et il a toujours recommencé.

M. Jules Supervielle a fait vivre son héros sous le signe du grand amour de sa jeunesse. La mort de Maria-Teresa est le point de départ de sa carrière; si la pétulante Manuela devient plus tard la compagne héroïque de sa vie aventureuse, Marie-Teresa reste l'inspiratrice, et c'est pourquoi, dans la pièce, son souvenir illuminera la dernière heure du héros, vision printanière d'un effet théâtral trop vulgaire. L'histoire réelle est beaucoup plus dramatique; tuberculeux, usé par la fatigue d'expéditions épuisantes, dégoûté par la bassesse des hommes, le Libérateur quitte ce monde, à l'âge de quarante-sept ans, après avoir tout donné; une vieille femme du peuple, dit-on, fournit une chemise de grosse toile pour l'ensevelissement.

Commencer par la vie amoureuse de Bolivar, terminer par la vie héroïque du Libérateur... il y avait, certes, un changement de plan à opérer, et surtout un changement de Muse. M. Jules Supervielle est plus sensible à la poésie des cœurs qu'à celle de l'histoire. On sent à peine la présence de cette Amérique du Sud telle que Bolivar la voyait et la voulait; on ne sent guère la tragédie du héros condamné à la solitude, créant l'avenir en perdant à tous les jeux du présent. L'inspiration de M. Jules Supervielle lui suggère des images moins épiques; les tremblements de terre et les atrocités guerrières, vues par lui, sont des divertissements plus pittoresques qu'effrayants; pourquoi raconter des « choses vraies », lorsque l'imagination se complaît si joliment parmi celles qui ne le sont pas ?

M. Darius Milhaud a écrit pour *Bolivar* une importante partition représentant plus qu'une musique de scène.

Henri Gouhier.

Le Gérant : E. Aubin. | Imp. E. Aubin et Fils. — Ligugé (Vienne).